

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

117^e année

2 février 1985

No 5

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

117^e année
2 février 1985
No 5

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'	380
Avis divers	381
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les	383
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le	384
Code de procédure civile	388
Commissions d'enquêtes, Loi sur les	390
Compagnies, Loi sur les	311-391
Compagnies étrangères, Loi sur les	378
Coopératives, Loi sur les	398
Curatelle publique, Loi sur la	400
Inspecteur général des institutions financières	401
Liquidation des compagnies, Loi sur la	401
Ministères, Avis concernant les	401
Proclamation(s)	402
Régie de l'assurance-maladie du Québec	403
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les	379
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les	410
Soumissions, Demandes de	410
Syndicats professionnels, Loi sur les	417
Ventes par shérif	418
Ventes pour taxes, avis de publication	437

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publication requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte origi-

nal doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Service de la *Gazette officielle*
1283, boul. Charest ouest
Québec, G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5195

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and regulations »: 70 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Secteur des abonnements
C.P. 1005
Québec, G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie I) — Loi sur les**Lettres patentes supplémentaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1623-6614 LES CONSEILLERS T.L.C. INC.	1978 02 17	1985 01 09	de la dénomination sociale: LES CONSEILLERS R.T.D.D.L. INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2312-0363 2312-0363 QUÉBEC INC.	1984 12 07	Longueuil
2312-0546 2312-0546 QUÉBEC INC.	1984 12 19	Iberville
2312-0744 2312-0744 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Montréal
2312-0769 2312-0769 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Hull
2312-0793 2312-0793 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2312-0801 2312-0801 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2312-0843 2312-0843 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Montréal
2312-0868 2312-0868 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2313-6708 2313-6708 QUÉBEC INC.	1984 12 07	Trois-Rivières
2314-4090 2314-4090 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4108 2314-4108 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4116 2314-4116 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4124 2314-4124 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4132 2314-4132 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4140 2314-4140 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4157 2314-4157 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4165 2314-4165 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4173 2314-4173 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4181 2314-4181 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4199 2314-4199 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4207 2314-4207 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4264 2314-4264 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4272 2314-4272 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4280 2314-4280 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4629 2314-4629 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4637 2314-4637 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4645 2314-4645 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4652 2314-4652 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-4660 2314-4660 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4686 2314-4686 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4694 2314-4694 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Chicoutimi
2314-4777 2314-4777 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Bedford
2314-4819 2314-4819 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Montréal
2314-4827 2314-4827 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Beauce
2314-4835 2314-4835 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Richelieu
2314-4843 2314-4843 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Iberville
2314-4850 2314-4850 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Abitibi
2314-4868 2314-4868 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Abitibi
2314-4876 2314-4876 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Longueuil
2314-5733 2314-5733 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5741 2314-5741 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5758 2314-5758 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5766 2314-5766 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5774 2314-5774 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5782 2314-5782 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5790 2314-5790 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5808 2314-5808 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5816 2314-5816 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-5824 2314-5824 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5832 2314-5832 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-6590 2314-6590 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Mingan
2314-6632 2314-6632 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Montréal
2314-6640 2314-6640 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Longueuil
2314-6699 2314-6699 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Montréal
2314-6707 2314-6707 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Montréal
2314-6715 2314-6715 QUÉBEC INC.	1984 12 27	Drummond
2314-6889 2314-6889 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Bedford
2314-6897 2314-6897 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Saint-Hyacinthe
2314-6905 2314-6905 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-6913 2314-6913 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-6921 2314-6921 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-6939 2314-6939 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-6947 2314-6947 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-7101 2314-7101 QUÉBEC INC.	1985 01 07	Longueuil
2314-7119 2314-7119 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Saint-François
2314-7333 2314-7333 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Saint-François
2314-7341 2314-7341 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Témiscamingue
2314-7358 2314-7358 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-7366 2314-7366 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Longueuil
2314-7374 2314-7374 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Rimouski
2314-7382 2314-7382 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Saint-François
2314-7390 2314-7390 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Abitibi
2314-7408 2314-7408 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Abitibi
2314-7473 2314-7473 QUÉBEC INC.	1985 01 07	Montréal
2314-7481 2314-7481 QUÉBEC INC.	1985 01 07	Montréal
2314-7499 2314-7499 QUÉBEC INC.	1985 01 07	Montréal
2314-8000 2314-8000 QUÉBEC INC.	1985 01 07	Chicoutimi
2314-8042 2314-8042 QUÉBEC INC.	1985 01 07	Joliette
2314-8158 2314-8158 QUÉBEC INC.	1985 01 08	Trois-Rivières
2314-8224 2314-8224 QUÉBEC INC.	1985 01 08	Iberville
2314-8240 2314-8240 QUÉBEC INC.	1985 01 08	Québec
2314-8349 2314-8349 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Iberville
2314-8356 2314-8356 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Iberville
2314-8364 2314-8364 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Montréal
2314-8372 2314-8372 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Montréal
2314-8380 2314-8380 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Montréal
2314-8398 2314-8398 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Montréal
2314-8406 2314-8406 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-8414 2314-8414 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Chicoutimi
2314-8422 2314-8422 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Chicoutimi
2314-8430 2314-8430 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Chicoutimi
2314-8448 2314-8448 QUÉBEC INC.	1985 01 03	Chicoutimi
2314-8455 2314-8455 QUÉBEC INC.	1985 01 04	Longueuil
2314-8463 2314-8463 QUÉBEC INC.	1985 01 04	Saint-François
2314-8471 2314-8471 QUÉBEC INC.	1985 01 04	Drummond
2314-8489 2314-8489 QUÉBEC INC.	1985 01 04	Saint-Hyacinthe
2314-8505 2314-8505 QUÉBEC INC.	1985 01 01	Roberval
2314-8562 2314-8562 QUÉBEC INC.	1985 01 08	Mingan
2314-8570 2314-8570 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Roberval
2314-8679 2314-8679 QUÉBEC INC.	1985 01 08	Alma
2314-8695 2314-8695 QUÉBEC INC.	1985 01 09	Beauharnois
2314-8703 2314-8703 QUÉBEC INC.	1985 01 09	Drummond
2314-8711 2314-8711 QUÉBEC INC.	1985 01 09	Drummond
2314-8802 2314-8802 QUÉBEC INC.	1985 01 07	Montréal
2314-8885 2314-8885 QUÉBEC INC.	1985 01 08	Québec
2314-8976 2314-8976 QUÉBEC INC.	1985 01 09	Montréal
2315-0105 2315-0105 QUÉBEC INC.	1985 01 07	Montréal
2315-0543 2315-0543 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-0584 2315-0584 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Québec
2315-0600 2315-0600 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Alma
2315-0618 2315-0618 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Rouyn-Noranda
2315-0626 2315-0626 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-0642 2315-0642 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Québec
2315-0675 2315-0675 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Québec
2315-0717 2315-0717 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Montréal
2315-0873 2315-0873 QUÉBEC INC.	1985 01 09	Abitibi
2315-0881 2315-0881 QUÉBEC INC.	1985 01 09	Abitibi
2315-0923 2315-0923 QUÉBEC INC.	1985 01 09	Abitibi
2315-0931 2315-0931 QUÉBEC INC.	1985 01 09	Drummond
2315-1061 2315-1061 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Québec
2315-1186 2315-1186 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Québec
2315-1194 2315-1194 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Québec
2315-1269 2315-1269 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Rimouski
2315-1293 2315-1293 QUÉBEC INC.	1985 01 14	Montréal
2315-1442 2315-1442 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Rimouski
2315-1459 2315-1459 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Rimouski
2315-1467 2315-1467 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Rimouski
2315-1475 2315-1475 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-1483 2315-1483 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Rimouski
2315-1491 2315-1491 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Abitibi
2315-1509 2315-1509 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Bedford
2315-1517 2315-1517 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Saint-François
2315-1541 2315-1541 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Longueuil
2315-1558 2315-1558 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Joliette
2315-1566 2315-1566 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Joliette
2315-1574 2315-1574 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Joliette
2315-1582 2315-1582 QUÉBEC INC.	1985 01 11	Joliette
2315-1723 2315-1723 QUÉBEC INC.	1985 01 14	Québec
2315-1756 2315-1756 QUÉBEC INC.	1985 02 01	Saint-Hyacinthe
2315-1814 2315-1814 QUÉBEC INC.	1985 01 14	Drummond
2315-1855 2315-1855 QUÉBEC INC.	1985 01 14	Terrebonne
2315-2002 2315-2002 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2010 2315-2010 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2028 2315-2028 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2036 2315-2036 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2044 2315-2044 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2051 2315-2051 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2069 2315-2069 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-2077 2315-2077 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2085 2315-2085 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2093 2315-2093 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2101 2315-2101 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2119 2315-2119 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2127 2315-2127 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2135 2315-2135 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2143 2315-2143 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2150 2315-2150 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2168 2315-2168 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2176 2315-2176 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2184 2315-2184 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2192 2315-2192 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Montréal
2315-2200 2315-2200 QUÉBEC INC.	1985 01 10	Gaspé
2314-8299 ACIERS TECHFORM INC.	1984 12 28	Montréal
2315-0840 L'AGENCE Y. MAILLOUX ET ASSOCIÉS INC.	1985 01 09	Montréal
2314-7135 LES AGENCES JACQUES PARENT INC.	1984 12 28	Québec
2315-0204 AMP SILICE INC.	1985 01 09	Chicoutimi
2315-1418 LES AMUSEMENTS P.D.G. INC.	1985 01 10	Iberville
2314-7309 ANDRÉ LACOSTE CONSTRUCTION (1984) INC.	1984 12 28	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-8919 ANTOINE MARCOUX INC.	1985 01 03	Québec
2314-8869 AQUACULTURE MANICOUAGAN-SAGUENAY INC.	1985 01 04	Chicoutimi
2315-0576 ARMOIRES DE CUISINE ASTRAL INC.	1985 01 10	Longueuil
2315-1210 LES ASSURANCES ALAIN BOISVERT INC.	1985 01 11	Trois-Rivières
2314-7432 ASSURANCES CLÉMENT FORTIN INC.	1985 01 07	Saguenay
2313-6252 LES ASSURANCES MICHEL DANSEREAU INC.	1984 12 05	Joliette
2314-4710 LES ASSURANCES PIERRE BLANCHET INC.	1985 01 04	Québec
2315-0212 ASYNC INFO INC.	1985 01 09	Québec
2314-6814 AUTOBUS BOILY & FILS INC.	1984 12 21	Chicoutimi
2314-8760 AUTOMOBILES RÉJEAN AUDET INC.	1985 01 10	Drummond
2314-8984 LES AUTOS DU LAC ST-JEAN INC.	1985 01 09	Alma
2315-0766 AUTO-RAP INC.	1985 01 11	Saint-Hyacinthe
2314-8059 A.M.I.A. (ATELIER MOBILE D'INITIATION À L'ASTRONOMIE) INC.	1985 01 03	Terrebonne
2315-1178 BÂTIMENT LE ROY INC.	1985 01 11	Québec
2314-7069 BÉRUBÉ ET GRENIER INC.	1984 12 27	Roberval
2314-8877 BIJOUTERIE GHISLAIN ARGUIN INC.	1985 01 04	Frontenac
2314-7200 BIT LOGIQUE INC.	1984 12 28	Bedford
2314-8687 BOIVIN & GIGNAC INC.	1985 01 09	Québec
2314-8653 BOUCHERIE AU ROYAUME DES VIANDES DE ROBERVAL INC.	1985 01 09	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2313-6807 BOUTIQUE DE LA MARIÉE (CHICOUTIMI) INC.	1984 12 05	Chicoutimi
2315-0022 BOUTIQUE FACE À FACE INC.	1985 01 03	Chicoutimi
2315-0709 BREUVAGES SUPRÊME INC.	1985 01 11	Saint-Maurice
2314-8851 BRONZAGE L.M. SOLEIL INC.	1985 01 04	Chicoutimi
2315-0972 BRU-CEL INC.	1985 01 09	Montréal
2315-0683 CABARET 1153 INC.	1985 01 11	Québec
2313-5866 CAFÉ MODIGLIANI INC.	1984 12 04	Montréal
2315-0758 CAFPOP (1985) INC.	1985 01 11	Montréal
2314-6509 LES CÈDRES MARC DUVAL INC.	1984 12 28	Montmagny
2315-1012 LE CENTRE DU RADIATEUR DE CHICOUTIMI INC.	1985 01 08	Chicoutimi
2314-8794 CENTRE MÉTROPOLITAIN D'ASSURANCES ET DE FINANCE INC.	1985 01 08	Montréal
2314-6624 LES CHAUFFAGES C.A. MORIN INC.	1984 12 27	Saint-François
2314-4587 CHIMEX L'EXTERMINATEUR INC.	1984 12 28	Montréal
2315-0865 CIE DE GESTION DENIS & ROLAND BROSSEAU INC.	1985 01 09	Québec
2314-8737 LA CIE NORCINQ INC.	1985 01 09	Saint-Maurice
2315-1251 CLIMPRO INC.	1985 01 14	Québec
2315-1038 CLINIQUE D'AMAIGRISSEMENT DU CANADA INC. <i>WEIGHT LOSS CLINIC OF CANADA INC.</i>	1985 01 07	Montréal
2313-1295 CLINIQUE MÉDICALE DE L'ANNEXE INC.	1984 11 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-4702 CLUB D'APPAREILS MÉNAGERS F.A. INC.	1985 01 03	Trois-Rivières
2314-7291 COLORCUBE INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4553 COMPAGNIE DE GESTION J. ABRAHAM INC.	1984 12 28	Terrebonne
2314-4561 COMPAGNIE DE GESTION Y. TOUSIGNANT INC.	1984 12 28	Joliette
2315-0097 COMPTOIRS MOULÉS RIVE NORD INC.	1985 01 08	Québec
2315-1202 CONCEPTION GLOBALE INC.	1985 01 11	Québec
2315-0238 CONDOMINIUM LE 610 INC.	1985 01 08	Québec
2314-8513 CONGRÈS S.C.O.C. 85 INC.	1985 01 04	Québec
2314-7184 CONSEILLER COMMERCIAL DE LA VIGNE INC.	1985 01 07	Longueuil
2315-0287 CONSTRUCTION D'AUTRAIE INC.	1985 01 10	Joliette
2314-6574 CONSTRUCTION ET RÉNOVATION M. DUBEAU INC.	1985 01 01	Québec
2314-4959 CONSTRUCTION GERMAIN PAYANT INC.	1984 12 27	Beauharnois
2314-8133 CONSTRUCTION N.P. INC.	1985 01 03	Joliette
2315-0790 LES CONSTRUCTIONS AUGER ET ST-ONGE INC.	1985 01 14	Québec
2315-1590 LES CONSTRUCTIONS DESHAIES ET VAUDRY INC.	1985 01 11	Terrebonne
2313-7789 CONSTRUCTIONS DRYLAND INC.	1984 12 10	Drummond
2314-7424 LES CONSTRUCTIONS D.R.V. INC.	1985 01 07	Beauce
2314-7259 CONSTRUCTIONS GILLES ROY INC.	1984 12 28	Beauce
2315-0907 LES CONSTRUCTIONS MORIN & DUVAL INC.	1985 01 09	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-0311 LES CONSTRUCTIONS P.J.B. INC.	1985 01 11	Frontenac
2314-4785 LES CONSULTANTS C.G.T. INC.	1985 01 01	Montréal
2315-1228 CONTACT ARIMA INC.	1985 01 11	Québec
2313-3945 CORPORATION DE RECHERCHE, EXPERTISE ET SERVICE EN SANTÉ (C.R.E.S.S.) INC.	1984 11 29	Bedford
2315-0667 COUPONS J. CLOUTIER INC.	1985 01 11	Beauce
2314-8927 CRÉATIONS GUILLEMOT INC.	1985 01 03	Québec
2314-8026 CRÉATIONS M.E.T. INC.	1984 12 28	Montréal
2314-7143 CRÉDIT-BAIL ARBOUR INC.	1984 12 28	Trois-Rivières
2314-7457 DANIEL FRANCIS INC.	1985 01 07	Montréal
2314-8893 DAVE CONSTRUCTION LTÉE	1985 01 03	Québec
2314-6665 LES DÉMÉNAGEURS DE MACHINERIE CLAUDE SÉGUIN INC.	1984 12 27	Montréal
2314-4983 DÉPANNEUR J-P BÉLISLE INC.	1984 12 28	Terrebonne
2315-0568 DÉPANNEUR MARTIN SAMSON INC.	1985 01 10	Montréal
2315-1632 DÉVELOPPEMENT CATHERINOIS INC.	1985 01 11	Québec
2315-0139 DIMEXS INC.	1985 01 07	Joliette
2314-6608 DISTRIBUTIONS DE LA POINTE INC.	1984 12 27	Montréal
2315-0592 DISTRIBUTIONS MARC LABRECQUE INC.	1985 01 10	Québec
2314-8034 DISTRIBUTIONS RUSSO INC.	1984 12 28	Saint-Hyacinthe
2315-1087 DOMAINE DU CANYON INC.	1985 01 10	Hauterive

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-8836 DONALD G. TRANSPORT INC.	1985 01 08	Arthabaska
2315-1822 DUCASSE AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE INC.	1985 04 01	Montréal
2314-6798 D.F. PAYSAGISTE INC.	1984 12 27	Montréal
2314-4900 D.R. ÉLECTRONIQUE INC.	1984 12 27	Roberval
2314-7242 LES ÉDITIONS 3 M INC.	1984 12 28	Montmagny
2315-1624 ÉLECTRICITÉ D'AUTO PLESSIS (1985) INC.	1985 01 11	Frontenac
2314-6749 LES ÉLEVAGES BOULES INC.	1984 12 27	Abitibi
2314-8786 EMBELLISSEMENTS JANY INC.	1985 01 09	Chicoutimi
2315-1731 LES ENTREPRISES ALAIN LALIBERTÉ INC.	1985 01 14	Québec
2314-8950 LES ENTREPRISES ANDRÉ LACHANCE INC.	1985 01 07	Montréal
2315-0154 ENTREPRISES BELCAN ET TROTTIER INC.	1985 01 07	Beauharnois
2315-0048 LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION DE LAIT MICHEL BISSON INC.	1985 01 04	Québec
2314-8661 LES ENTREPRISES DE GESTION DHANANJAY INC.	1985 01 07	Montréal
2314-7127 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES ROGER GAUTHIER INC.	1984 12 28	Roberval
2314-6616 LES ENTREPRISES GILLES ROBERGE INC.	1984 12 27	Abitibi
2314-8828 LES ENTREPRISES GINGRAS, PELLETIER INC.	1985 01 08	Québec
2315-1152 LES ENTREPRISES GUY CLOUTIER INC.	1985 01 10	Drummond
2314-6673 LES ENTREPRISES HEL-PIER INC.	1984 12 27	Saint-Hyacinthe
2314-6970 LES ENTREPRISES JANIBEL INC.	1984 12 28	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-6657 LES ENTREPRISES JEAN-YVES LORTIE INC.	1984 12 27	Montréal
2315-0964 LES ENTREPRISES JULAUME INC.	1985 01 10	Longueuil
2314-4975 LES ENTREPRISES ODERVAL INC.	1984 12 28	Montréal
2314-4595 LES ENTREPRISES R. ET D. MOURAND LTÉE	1984 12 28	Laval
2315-0659 ENTREPRISES S. PLAMONDON INC.	1985 01 10	Québec
2314-6491 LES ENTREPRISES VIANNEY GAGNON INC.	1984 12 28	Québec
2315-1525 LES ÉRABLIÈRES MARGINALD INC.	1985 01 10	Beauce
2314-6822 ÉVASION MAISON DE BEAUTÉ INC.	1985 01 03	Montréal
2314-7085 EXCAVATION G. ALAIN INC.	1984 12 27	Longueuil
2313-0354 LA FAMILLE HÉBERT INC.	1984 11 21	Longueuil
2314-4918 FERME AUSTRAL INC.	1984 12 27	Beauce
2314-4546 FERME AVICOLE BOUCHARD INC.	1984 12 28	Saint-Hyacinthe
2314-4579 FERME CLAUDE FOREST INC.	1984 12 28	Joliette
2314-8497 FERME EMBARRAS INC.	1984 12 28	Kamouraska
2314-7234 FERME G. ARSENAULT & FILS INC.	1984 12 28	Beauce
2314-4884 FERME MAURICE LABRECQUE INC.	1984 12 27	Beauce
2314-8596 FERME P. ET M. BOUSQUET INC.	1984 12 28	Bedford
2315-0089 FERME ROCH GOSSELIN INC.	1985 01 08	Québec
2314-8604 LES FÈVES AU LARD DU HAUT-RICHELIEU INC.	1984 12 28	Iberville
2314-8257 FILTRATION ÉLECTRO-TECHNIQUE LAVAL INC.	1984 12 28	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-0691 FINANCE TREHERNE INC. <i>TREHERNE FINANCE INC.</i>	1985 01 10	Montréal
2314-7168 FONDALCO INC.	1984 12 28	Frontenac
2315-1004 FROMAGER R.B. INC.	1985 01 08	Chicoutimi
2315-0261 GAGNÉ ÉQUIPEMENT INC.	1985 01 08	Québec
2315-0782 LA GALERIE DU LIT D'EAU INC. <i>THE WATERBEDS GALLERY INC.</i>	1985 01 11	Québec
2314-8844 GARAGE ROBERT LUSSIER INC.	1984 12 28	Drummond
2315-1277 GARAGE ROGER LÉVESQUE (1985) INC.	1985 02 01	Trois-Rivières
2315-1160 GARAGE R. TESSIER INC.	1985 01 10	Joliette
2314-8166 GARAGE UBALD PRÉVOST INC.	1985 01 08	Terrebonne
2314-4769 GESPRODIX INC.	1984 12 27	Kamouraska
2315-0006 GESTION AMEX LTÉE	1985 01 08	Québec
2315-1665 GESTION BATRA INC.	1985 01 11	Saint-Maurice
2315-0956 GESTION B. BERRIGAN INC.	1985 01 09	Québec
2315-0147 GESTION B.C.D. INC.	1985 01 07	Montréal
2314-4736 GESTION CARMELLE HARVEY INC.	1984 12 27	Mingan
2314-4611 GESTION CAROLE FORTIN INC.	1984 12 28	Chicoutimi
2315-1053 GESTION CHABERT INC.	1985 01 08	Saint-François
2314-4728 GESTION CLAUDE LECLERC INC.	1984 12 27	Québec
2314-6954 GESTION D.P.H. INC.	1984 12 28	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-0071 GESTION GÉRARD DAIGLE INC.	1985 01 08	Frontenac
2315-1046 GESTION GÉRARD POIRIER INC.	1985 01 08	Beauce
2315-1673 GESTION GILLES BERTRAND INC.	1985 01 11	Saint-Maurice
2314-8174 GESTION G.P.H. INC.	1985 01 08	Montréal
2315-1681 GESTION JULIO BERTRAND INC.	1985 01 11	Saint-Maurice
2315-1145 GESTION J.M.P. INC.	1985 01 10	Kamouraska
2314-6582 GESTION LAMBERT ET BÉRUBÉ INC.	1984 12 28	Québec
2314-6210 GESTION LÉO LARIVIÈRE INC.	1984 12 21	Québec
2314-8729 GESTION L. MAILLETTE INC.	1985 01 09	Drummond
2314-8810 GESTION L'ENTREPÔT INC.	1985 01 08	Québec
2314-8232 GESTION MACPEK INC.	1984 12 20	Québec
2315-0634 GESTION MAPLEHURST INC.	1985 01 10	Montréal
2315-1608 GESTION NORMAND VAUDRY INC.	1985 01 11	Terrebonne
2315-0915 GESTION PRÉPER INC.	1985 01 09	Québec
2314-8547 GESTION P. BRUNET INC.	1984 12 28	Rimouski
2315-1657 GESTION ROBERT BERTRAND INC.	1985 01 11	Saint-Maurice
2314-8778 GESTION ROCLAIR INC.	1985 01 10	Laval
2314-6202 GESTION ROLLANDE LACHARITÉ INC.	1984 12 21	Arthabaska
2314-4678 LES GESTIONS BOUDREAU, PRIMEAU INC.	1984 12 28	Montréal
2314-7051 GIDERMA INC.	1984 12 27	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-0063 GILLES BOSSE & FILS INC.	1985 01 03	Kamouraska
2314-8141 GRANDE-RIVIÈRE SPORTS INC.	1985 01 03	Gaspé
2314-8067 LE GROUPE ADAM INC.	1985 01 03	Joliette
2314-8083 GROUPE DE MOTO 3 ET 4 ROUES DU QUÉBEC INC.	1985 01 04	Joliette
2314-3878 GROUPE D.D.G. INC.	1984 12 27	Frontenac
2314-6228 LE GROUPE D'INTERVENTIONS TOURISTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE QUÉBEC INC.	1984 12 21	Québec
2315-0899 HABITATIONS B.L. INC.	1985 01 09	Beauce
2314-8745 LES HUILES DE L'ÎLE INC.	1985 01 09	Québec
2314-6244 IMMATEC INC.	1984 12 21	Saint-François
2315-1616 LES IMMEUBLES COLUMBIA LTÉE	1985 01 11	Montréal
2314-6186 LES IMMEUBLES DUHAIME & CROISETIÈRE INC.	1984 12 21	Saint-Maurice
2314-4942 IMMEUBLES GERMAIN PAYANT INC.	1984 12 27	Beauharnois
2315-1749 IMMEUBLES J.R. PARIS & CIE INC.	1985 01 14	Arthabaska
2315-0725 IMPRIMERIE VALBEC INC.	1985 01 11	Laval
2315-1137 INSTITUT FLEUR BLEU INC.	1985 01 10	Québec
2314-4801 INSTITUT QUÉBÉCOIS DE FORMATION INDUSTRIELLE INC.	1985 01 01	Arthabaska
2315-0998 LES INVESTISSEMENTS CORBYCO INC.	1985 01 10	Montréal
2314-8125 LES INVESTISSEMENTS LESSARD INC.	1985 01 03	Terrebonne
2315-0857 LES INVESTISSEMENTS RICHARD PILON INC.	1985 01 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-0741 LES INVESTISSEMENTS ROI LTÉE <i>KING INVESTMENTS LTD.</i>	1985 01 11	Montréal
2314-6756 IRDP - INSTITUT DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT PERSONNEL INC.	1984 12 27	Montréal
2314-4603 JEAN FISET ET FILS INC.	1984 12 28	Joliette
2314-6681 JULES BÉLANGER CONSULTANTS INC.	1984 12 27	Montréal
2314-4926 J. & R. CLOUTIER INC.	1984 12 27	Montmagny
2315-0014 LAMITEC INC.	1985 01 01	Chicoutimi
2315-1426 LÉANDRE LABRECQUE ET FILS LTÉE	1985 01 10	Beauce
2314-4793 LÉANDRE TALBOT INC.	1985 01 01	Kamouraska
2314-6160 LEGRIS AUTOMOBILES INC.	1985 01 01	Laval
2315-0121 LIGNE CANSTATE EUROPE INC. <i>CANSTATE EUROPE LINE INC.</i>	1985 01 07	Montréal
2315-0279 LIQUIDATION G.E.B. INC.	1985 01 10	Arthabaska
2314-8638 LOGIP INC.	1985 01 08	Québec
2314-8075 LOGITOUR INC.	1985 01 07	Québec
2314-6988 L.M. GABORIAULT TRANSPORT INC.	1984 12 28	Saint-Hyacinthe
2314-6152 MARCEL HENRI INC.	1984 12 21	Saint-François
2314-8554 MARCHÉ GAÉTAN PARÉ INC.	1984 12 28	Saint-François
2315-0329 MARCHÉ RENÉ GIGUÈRE INC.	1985 01 11	Trois-Rivières
2315-0030 MARIMAN INC.	1985 01 04	Québec
2314-8265 MATÉRIAUX A. THÉBERGE ET FILS INC.	1984 12 28	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-6178 MAXITEM INC.	1984 12 28	Québec
2314-8323 MÉCANIQUE A.D.G. INC.	1985 01 07	Chicoutimi
2315-0295 MENUISERIE VALIQUETTE & FRÈRES INC.	1985 01 10	Montréal
2315-1848 LES MENUISERIES BOILY & FILS INC.	1985 01 07	Montréal
2315-0535 MESSAGERIE PÉLICAN INC.	1985 01 10	Québec
2315-0774 LES MOTOS ET AUTOS M.A. INC.	1985 01 11	Laval
2314-4967 LES MOULÉES DE L'ESTRIE INC.	1984 12 28	Saint-François
2314-7267 NETTOYEUR INDUSTRIEL F.B. INC.	1984 12 28	Roberval
2314-4892 OPTIMATH INC.	1984 12 28	Terrebonne
2315-0527 PANTHÉRA SPORT INC.	1985 01 04	Montréal
2315-0337 PERFO-LITHO INC.	1985 01 14	Québec
2315-0980 LES PLACEMENTS CHAMPAGNE INC.	1985 01 10	Québec
2314-4991 PLACEMENTS C. S. L. INC.	1984 12 28	Chicoutimi
2315-0949 PLACEMENTS DU SAULT DE LA CHAUDIÈRE INC.	1985 01 09	Québec
2314-7275 LES PLACEMENTS GÉRARD MICHAUD INC.	1984 12 28	Bedford
2315-0196 LES PLACEMENTS GILLES GAUDETTE INC.	1985 01 07	Iberville
2314-7192 LES PLACEMENTS MARCEL SIMARD INC.	1985 01 04	Roberval
2314-6723 PLACEMENTS NORMAND LEDUC INC.	1984 12 27	Beauharnois
2315-1434 LES PLACEMENTS R.B. GIGUÈRE INC.	1985 01 10	Québec
2314-6483 PLACEMENTS R.N.L. INC.	1984 12 21	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2315-0170 PLACEMENTS SYLVAIN GINGRAS INC.	1985 01 09	Bedford
2314-7093 PLACEMENTS S.L. LAVOIE INC.	1984 12 27	Joliette
2315-0303 LES PLACEMENTS YVES LEMAY INC.	1985 01 11	Roberval
2314-6731 PLOMBERIE GAÉTAN GAREAU INC.	1984 12 27	Beauharnois
2314-6236 PLOMBERIE S.T.G. INC.	1984 12 21	Montréal
2315-1236 LE POINT FUTUR INC. THE FUTURE POINT INC.	1985 01 11	Montréal
2314-8331 POISSONNERIE D.R.L. INC.	1985 01 09	Rimouski
2315-1103 POLISSAGE ET PLACAGE G.V. INC.	1985 01 10	Montréal
2314-8588 PORLIER AUTOMOBILES INC.	1985 01 08	Mingan
2315-1830 LES PRODUCTIONS ACMAN INC.	1985 01 14	Montréal
2314-4751 LES PRODUCTIONS NOÉMIE INC.	1984 12 28	Montréal
2313-1113 RENÉ & C. LAVOIE INC.	1985 01 01	Roberval
2315-0253 RESTAURANT QUÉBEC DELI INC.	1985 01 08	Montréal
2315-1095 RESTAURANT UNIVERSELLE INC.	1985 01 10	Drummond
2315-1640 RICHARD LESSARD EXCAVATION INC.	1985 01 11	Québec
2315-1111 RO DESIGN INC.	1985 01 10	Montréal
2314-8109 ROCH TRÉPANIÉRIER AUTOMOBILE (1985) INC.	1985 01 04	Beauharnois
2315-0113 ROXMON INC.	1985 01 07	Saint-François
2315-0832 SCIAGE DE BÉTON LAURENTIEN INC.	1985 01 08	Terrebonne
2315-0550 SERVICE DE NETTOYAGE PHÉNIX INC.	1985 01 10	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-8315 SERVICE DE PNEU M.P.B. INC.	1985 01 09	Québec
2314-8646 SERVICE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE V.F.T.C. INC.	1985 01 09	Québec
2314-6996 SERVICES ADMINISTRATIFS DE GESTION IMMOBILIÈRE SIGAP INC.	1984 12 28	Montréal
2315-1079 SERVICES DE DESSINS DE STRUCTURE DUVAL (SDSD) INC.	1985 01 10	Québec
2314-8307 LES SERVICES OPTOMÉTRIQUES BEAUPORT- DONNACONA INC.	1985 02 01	Québec
2315-0816 SITA ÉQUIPEMENT INC. <i>SITA EQUIPMENT INC.</i>	1985 01 08	Montréal
2314-8018 LA SOCIÉTÉ CAPILEX INC.	1984 12 28	Québec
2315-0246 SOCIÉTÉ DE GESTION PLANI-VENTE INC.	1985 01 08	Québec
2315-1699 SOCIÉTÉ DE GESTION RÉAL BARRETTE INC.	1985 01 14	Montréal
2315-1707 SOCIÉTÉ DE GESTION RÉAL ET RACHEL BARRETTE INC.	1985 01 14	Montréal
2314-3936 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EPSILON INC.	1984 12 28	Montréal
2315-0824 SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE TRANSPORTS AUTOMOBILES (SITA) CANADA INC.	1985 01 08	Montréal
2315-0055 SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE D'ÉVALUATION DE CRÉDIT QUÉBEC LTÉE	1984 12 29	Montréal
2314-7077 SOLEIL INTERNATIONAL INC.	1984 12 27	Longueuil
2314-6962 LES SOURCES DON PÉRIGNY INC.	1984 12 28	Abitibi
2315-0733 SPORTILOISIRS INC.	1985 01 11	Montréal
2314-8752 STATION LÉON DESCHÈNES INC.	1985 01 09	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-7416 STUDIO CHEOPS INC.	1985 01 07	Beauce
2314-6194 SUPER ÉLECTRO MICHEL GERVAIS INC.	1984 12 21	Saint-Maurice
2315-0162 SWETLAND MICRO CONSULTANTS INC. <i>SWETLAND CONSULTANTS MICRO INC.</i>	1985 01 04	Montréal
2314-4934 TERNATAL INC.	1984 12 27	Montréal
2314-7150 TOUCHE DESIGN INC.	1984 12 28	Montréal
2314-5881 TRAITEMENT DE TEXTE FRANÇOYS GUAY INC.	1984 12 21	Québec
2314-8935 TRANSPORT ALAIN VACHON INC.	1985 01 08	Beauce
2314-8943 TRANSPORT CONRAD DION INC.	1985 01 08	Québec
2315-1129 TRANSPORT FRANÇOIS DESRANLEAU INC.	1985 01 10	Longueuil
2315-1285 TRANSPORT GÉNÉRAL B.V. INC.	1985 01 11	Longueuil
2314-7283 TRANSPORT MARCEL FAUCHER & FILS INC.	1984 12 28	Frontenac
2315-1020 TRANSPORT MARTIN HARVEY INC.	1985 01 08	Roberval
2314-8281 TRANSPORT RÉMI INC.	1984 12 28	Québec
2314-8992 TRICOT YAGNIK INC. <i>YAGNIK KNITTING MILLS INC.</i>	1985 01 08	Montréal
2315-0188 TRUDEL TOURVILLE & ASS. INC.	1985 01 07	Montréal
2314-8117 ULTIME DÉCOR INC.	1985 01 04	Montréal
2314-8273 USINACADRE INC.	1984 12 28	Arthabaska
2312-4522 USINAGE R.G.R. INC.	1984 11 26	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2314-6871 VINYL FLEX INC.	1984 12 28	Laval
2314-8091 LE VIVREL LTÉE	1985 01 04	Terrebonne

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1229-1696 AGENCE DE VOYAGES INTER-CITY LTÉE	1955 08 04	1984 12 28	
1228-3453 LES AGENCES DE PERSONNEL CAVALIER INC.	1970 02 13	1984 12 21	
1246-1711 AGROCENTRE ST-RÉMI INC.	1969 07 04	1985 01 09	
1114-8350 AL NADLER INC.	1945 11 13	1984 12 19	
1177-6952 ALEX ROCHELEAU INC.	1965 12 23	1985 01 03	
1178-1754 ALPHA FERLAND AUTO INCORPORÉE	1958 12 17	1984 12 21	ALPHA FERLAND AUTO INC.
1466-8453 LES AMEUBLEMENTS GAUDET & FRÈRES INC.	1976 05 05	1984 12 21	
1475-1515 LES AMUSEMENTS PIERYVON INC.	1977 03 14	1985 01 07	
1467-3818 L'ANTIROUILLE À L'HUILE MÉTROPOLITAIN INC.	1976 05 27	1984 12 20	
1128-4502 APPAREILS D'ÉCLAIRAGE YORK INC.	1954 05 07	1985 01 04	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1273-0677 LES APPARTEMENTS LUNO LTÉE	1969 05 23	1984 12 27	LES PLACEMENTS A. GAGNÉ LTÉE
1307-4489 ARCHAMBAULT & LEBLANC INC.	1972 06 21	1984 11 29	
1465-3901 LES ASSEMBLAGES DE BEAUCE INC.	1976 03 09	1985 01 07	
1507-0766 ASSURANCES BEAUDRY, BEAUDOIN, GAUDRY & ASSOCIÉS INC.	1977 09 16	1985 01 10	FERNAND BEAUDOIN INC.
1479-0703 LES ASSURANCES CHALIFOUX INC. ...	1977 06 28	1985 01 09	
1302-2199 AU VRAI SMOKE MEAT INC.	1968 03 29	1984 12 20	
1235-0708 AURÉLIEN LACHANCE INC.	1966 06 08	1985 01 01	
1467-2521 LES AUTOBUS BARIBEAU & FILS LTÉE	1976 05 19	1984 12 21	
1125-3887 AUTOMATIC MAILING & PRINTING INC.	1963 07 24	1984 12 28	IMPRIMERIE ET ENVOI AUTOMATIQUES INC. AUTOMATIC MAILING & PRINTING INC.
1162-2495 A. GAGNÉ CONSTRUCTION LTÉE	1963 05 17	1984 12 27	
1100-5659 A. & C. LIMOGES INC.	1953 02 25	1984 12 20	
1115-1875 LES BAS GILTEX INC.	1959 02 04	1984 12 20	
1333-9940 BERTRAND CRÉPEAU & FILS INC.	1972 10 13	1984 12 21	
1464-1021 LES BÉTONS MONT-CARMEL INC.	1976 01 13	1984 12 19	
1362-0166 BIJOUTERIE P.Y. DUFOUR INC.	1975 02 24	1984 12 28	BIJOUTERIE LE REFLET INC.
1108-2070 BOUCHARD CAMÉRA & VARIÉTÉS INC.	1969 01 31	1985 01 10	GESTION CLAUDE LESSARD INC.
1299-4190 BOUTIQUE BAMBINO INC.	1972 04 26	1984 12 27	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1471-8886 BOUTIQUE LA JOLIE QUÉBÉCOISE INC.	1976 12 01	1985 01 04	
1221-4029 BOUTIQUES DARRELL INC.	1971 11 08	1984 12 27	
1461-5751 BRASSERIE LA RÉGALADE INC.	1975 08 25	1984 12 20	
1241-0056 BRIJAC INC.	1968 07 10	1985 01 04	
1140-9943 BRIQUES & PIERRES NADON LTÉE	1962 02 05	1984 12 21	
1625-4211 BRIQUES & PIERRES NADON (JOLIETTE) LTÉE	1978 04 12	1984 12 21	
1467-2919 BROMINCO INC.	1976 06 01	1985 01 01	
1462-7806 BRUNET & CHAMPOUX INC.	1975 10 29	1984 12 27	
1463-5650 BUCHANAN & DUMONT LTÉE	1976 03 02	1984 12 19	
1632-3271 CAMPING SEIGNEURIE DE SOULANGES INC.	1978 12 18	1984 12 21	
1366-3828 CENTRE DE LOCATION RIMOUSKI LTÉE	1975 07 29	1984 12 27	
1502-3039 CENTRE DU JARDINAGE PORT-ROYAL INC.	1976 02 25	1984 11 29	
1356-0438 CHARLES-AUGUSTE FORTIER INC.	1974 04 25	1984 12 27	
1335-8601 CHEVROLET DUVAL INC.	1973 02 15	1984 12 27	
1476-4179 CHICOINE & ST-ONGE INC.	1977 04 07	1985 01 07	
1227-5780 LA CIE D'ÉLECTRONIQUE NORMEX LTÉE	1971 03 23	1985 01 08	
1146-9335 CLYNN & TINKER INC.	1962 08 01	1985 01 10	
1236-7199 CLINIQUE B.C. INC.	1968 02 14	1985 01 08	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1139-3154 COLBOS INC.	1967 09 27	1985 01 11	
1136-7042 COMPAGNIE DE CHAUSSURES CRISTINA LTÉE	1964 05 29	1984 12 21	
1245-1894 COMPAGNIE DE PLACEMENT CHAPLIN INC.	1966 06 20	1984 12 28	
1110-4049 COMPAGNIE D'ACIER D.A. SHEFNER LTÉE	1953 02 26	1984 12 07	
1259-4602 COMPAGNIE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES PEERLESS LIMITÉE	1939 12 21	1985 01 08	
1154-3139 LA COMPAGNIE D'EXCURSIONS MARITIMES DE QUÉBEC	1946 10 09	1985 01 10	
1166-0834 LA COMPAGNIE J.N. BEAUDOIN LIMITÉE	1917 03 16	1984 12 21	
1643-9861 COMPTOIR LAITIER ST-GEORGES INC.	1980 07 04	1984 12 28	LES PLACEMENTS ROLAND TREMBLAY INC.
1628-9738 COMPTOIR SERVICE EXPRESS M.W. INC.	1978 08 11	1984 12 27	
1133-7276 CONCORDE AUTOMOBILE LTÉE	1939 05 03	1984 12 21	
1467-3339 CONSTRUCTION D.R.A. LTÉE	1976 05 26	1985 01 10	
1248-4317 CONSTRUCTION NORTHAL LTÉE	1964 06 09	1984 12 21	
1341-6342 CUISINES A.C. INC.	1973 08 29	1985 01 14	
1502-4938 DE SENNEVILLE & FRÈRE INC.	1976 03 09	1985 01 09	
1347-4515 DÉMÉNAGEMENT ROLLAND PERRON (ST-JEAN) INC.	1971 02 09	1984 11 29	PLACEMENTS R. PERRON INC.
1360-3964 DENISO LABEL INC.	1974 11 25	1984 12 28	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1632-4998 DESCHÈNES & FILS (1969) LTÉE	1979 01 01	1984 12 27	DESCHÈNES & FILS LTÉE
1639-9628 LES DIVISIONS M.S. INC.	1980 01 28	1985 01 11	
1171-1462 DOLBEAU AUTOMOBILES LTÉE	1947 10 25	1984 12 19	
1254-4151 DOUGLAS MacKIMMIE INC.	1966 01 20	1984 12 12	
1169-8081 DROUIN & FRÈRES AUTO LTÉE	1961 04 24	1984 12 19	
1153-5119 DUPRÉ, CHEVROLET-OLDSMOBILE-CADILLAC INC.	1954 01 20	1984 12 21	
1509-2240 L'ÉDIFICE SEPT NEUF CINQ STE-ADÈLE INC.	1977 12 02	1984 12 05	
1134-6269 LES ÉDITIONS DU RICHELIEU LIMITÉE	1935 09 20	1985 01 01	
1143-8900 ED. DARCHE & FILS INC.	1960 08 15	1985 01 03	
1627-3096 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN G. CHARRON INC.	1978 06 07	1984 11 28	
1333-0451 LES ENTREPRISES CAMP WAGON INC.	1973 01 02	1984 12 27	
1634-5449 LES ENTREPRISES CLASSIQUES III INC.	1979 03 12	1984 12 28	
1208-8894 ENTREPRISES CLAVEAU LTÉE	1971 05 18	1984 12 28	
1356-6989 LES ENTREPRISES F.D.T. INC.	1974 05 17	1985 01 08	
1472-3878 LES ENTREPRISES JOS VÉRONNEAU INC.	1976 12 16	1985 01 08	
1201-1177 LES ENTREPRISES MARLI INC.	1970 08 04	1984 12 21	
1502-0621 LES ENTREPRISES MIRCA INC.	1976 02 10	1984 12 27	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1195-4385 ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL PREMIER INC.	1970 03 25	1984 12 21	
1135-2978 FABRIQUE DE FER ORNEMENTAL POINTE- CLAIRE LTÉE	1966 01 13	1985 01 03	
1258-6905 FAIRSIDE COMPANY LIMITED	1964 04 19	1984 12 28	LA COMPAGNIE FAIRSIDE LTÉE <i>FAIRSIDE COMPANY LTD.</i>
1202-0129 FÉLIX AUTO SERVICE INC.	1970 07 07	1984 12 18	FÉLIX AUTO MÉCANIQUE INC.
1237-6158 LES FERMES BELCAN INC.	1964 11 23	1985 01 01	
1504-6139 FERRONNERIE ST-JANVIER INC.	1976 08 16	1984 12 27	
1629-3508 FIROVAL LTÉE	1978 08 28	1984 12 04	
1109-5254 FOULARDS ET ACCESSOIRES INC.	1921 06 14	1985 01 11	
1134-2961 GARAGE MORIN DE ST-JEAN INC.	1969 03 11	1984 12 28	
1336-8253 GASTON CHAMPOUX (1973) INC.	1973 01 10	1984 12 18	
1235-4213 GEORGES AVERY & FILS, LTÉE	1952 12 10	1984 12 31	
1370-0604 GESTION GILLES DUROCHER INC.	1974 10 17	1985 01 09	
1509-3321 GESTION RAPHAËL LÉGER INC.	1977 12 09	1984 12 19	
1285-1713 GESTION STEELEY INC.	1967 04 19	1984 12 28	
1468-1035 LES GICLEURS ÉCLAIR INC.	1976 06 28	1985 01 11	
1133-7037 GOBEILLE & BROUILLETTE INC.	1955 01 24	1984 12 27	
1631-7737 LES GRAVIERS MONT-CARMEL INC.	1978 11 29	1984 12 19	
1185-6853 HÔTEL MATTAWIN INC.	1966 11 25	1985 01 02	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1137-1648 IBERVILLE TRACTEUR ET ÉQUIPEMENT LIMITÉE	1965 10 05	1984 12 19	
1331-1881 LES IMMEUBLES BOYER LTÉE	1973 05 10	1984 12 28	
1367-8172 LES IMMEUBLES CÔTÉ ET ASSOCIÉS INC.	1974 04 17	1984 12 12	
1462-6576 LES IMMEUBLES LISA LTÉE	1975 10 15	1985 01 07	
1353-2528 LES IMMEUBLES TREMBLAY & FRÈRES INC.	1961 05 29	1984 12 10	
1267-0758 IMPERIAL FARM INC.	1966 08 22	1984 12 21	
1101-8520 IMPORTATIONS VALLI INC.	1965 01 13	1984 12 28	LES ALIMENTS VALLI INC. VALLI FOODS INC.
1357-2946 INDUSTRIES MACPEK INC.	1974 06 18	1984 12 20	MACPEK INC.
1123-4911 INDUSTRIES M.I.C. INC.	1961 05 25	1984 12 21	
1128-4635 LES INDUSTRIES PRIME LTÉE	1959 09 30	1984 12 27	
1627-0647 LES INDUSTRIES R.F.I. INC.	1978 05 31	1984 12 31	
1471-1840 LES INVESTISSEMENTS M.P. ET R. RAINVILLE INC.	1976 11 01	1985 01 14	
1171-3146 JEAN-GUY OUELLET & FILS INC.	1963 07 09	1984 12 27	
1114-6800 JUNIOR SCENE (1971) INC.	1946 10 24	1984 12 21	
1268-5962 J. & J. MARCOUX INC.	1966 01 14	1985 01 10	
1136-0724 J.P. MacKIMMIE & FILS INC.	1964 05 29	1984 11 29	J.P. MACKIMMIE & FILS LTÉE J.P. MACKIMMIE & SONS LTD.
1510-3187 J.P.L. CONSULTANT INC.	1978 01 19	1984 11 26	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1226-4511 J.-C. LAPALME INC.	1971 12 30	1985 01 07	
1174-8035 LA MEUNERIE DE LA CHAUDIÈRE LTÉE	1959 04 20	1985 01 09	PLACEMENTS 127 INC.
1270-9275 LALIBERTÉ & ASSOCIÉS INC.	1965 03 04	1984 12 10	
1360-4012 LAMOUREUX & FILS INC.	1974 11 26	1984 12 27	
1151-7851 LANIEL AMUSEMENT INC.	1949 03 10	1984 12 27	
1360-9045 LA-BIL INC.	1974 12 18	1984 12 28	
1161-4187 LÉANDRE MERCIER LTÉE	1965 06 15	1984 12 21	
1301-9153 LEMIEUX & PEDNEAULT LTÉE	1965 11 29	1985 01 11	
1130-6156 LES LIBRAIRIES GÉRALD BOYER LTÉE	1958 06 16	1984 12 28	
1223-5180 LIPPENS INC.	1949 01 12	1984 12 21	
1355-5941 LOCATION G.L. INC.	1974 01 14	1985 01 11	
1503-6213 LOUIS RICHARD & FILS LTÉE	1976 05 26	1984 12 27	
1279-0341 MADE-TO-FIT GARMENT LIMITED	1951 08 22	1984 12 27	LES VÊTEMENTS MADE TO FIT INC. MADE TO FIT GARMENT INC.
1369-0227 MAGASINS PHARMCHÉC INC.	1974 07 16	1984 12 19	
1122-5679 MANUFACTURE DE SULKY & HARNAIS BRODEUR INC.	1959 10 20	1984 12 21	
1110-9915 MANUFACTURE LEVITON DU CANADA LTÉE	1928 01 03	1985 01 10	
1161-0037 MARCEL & HUBERT DUFRESNE INC. ...	1964 06 17	1984 12 03	LES GESTIONS MARGITEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1479-9209 MARCHÉ MONTOUR INC.	1977 07 28	1984 12 27	
1137-8486 MAYTAG QUÉBEC INC.	1957 10 10	1984 12 21	
1505-4489 MECVAL INC.	1976 10 26	1984 12 27	
1275-2499 MENDEL INVESTMENTS CORP.	1958 12 06	1984 12 21	CORPORATION D'INVESTISSEMENTS MENDEL MENDEL INVESTMENTS CORP.
1195-8790 LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC.	1970 04 07	1984 12 27	
1347-9464 LES MÉTAUX TREMBLAY INC.	1972 08 08	1984 12 28	
1275-4966 METRO POULTRY FARM LTD.	1961 06 22	1984 12 21	
1471-3044 MEUNERIE PLESSIS INC.	1976 11 04	1984 12 28	
1501-6215 MICHAEL LAGACÉ INC.	1975 12 29	1985 01 04	
1239-6313 MICHEL BOILY INC.	1971 12 31	1984 11 26	
1633-6109 MIMART INC.	1979 02 08	1985 01 11	
1176-4271 MONTPLAISIR AUTO LTÉE	1964 07 30	1984 12 21	
1336-5556 MOTEL MANOIR GÉRARD INC.	1973 05 30	1984 11 27	
1183-6749 L'OISELIER DE ST-BERNARD INC.	1966 03 29	1984 12 19	
1362-4556 OVIDE DEMONTIGNY INC.	1975 03 19	1985 01 08	
1478-3427 OXYMAP INC.	1977 06 03	1984 12 27	COMPAGNIE MÉDICALE SAGUENÉENNE INC.
1244-6662 PAUL-EUGÈNE CHABOT INC.	1969 10 01	1985 01 11	
1362-2022 LES PÉTROLES ROBERT LTÉE	1975 03 05	1984 12 21	
1131-6965 PIÈCES D'AUTO JOLIETTE INC.	1960 12 02	1985 01 09	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1625-1738 LES PIÈCES ROMARC INC.	1978 04 07	1985 01 03	PLACEMENTS ROMARC INC.
1250-9113 LES PLACEMENTS DALLAIRE INC.	1969 08 07	1984 12 27	
1462-8754 LES PLACEMENTS GILLES BERGERON LTÉE	1975 11 03	1984 12 19	
1623-9188 PLACEMENTS PIRONO INC.	1978 04 06	1984 12 28	
1465-8561 PLANIDEM INC.	1976 03 26	1985 01 07	MORIN & LEMAY INC.
1302-5200 PLANTE CONSTRUCTION INC.	1964 03 26	1985 01 08	
1478-8657 PLOMBERIE KLOD INC.	1977 06 21	1985 01 09	
1639-2870 POLYFORME QUÉBEC INC.	1979 10 05	1985 01 03	
1365-6152 PRESTOLITHO LTÉE	1975 06 17	1985 01 04	
1240-4869 PRODUCTIONS BOVEGAS LTÉE	1972 01 07	1984 12 19	PREXCOR CANADA INC.
1637-8622 PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES BREIZH INC.	1979 07 25	1984 12 28	
1201-0898 LES PRODUITS DE CIMENT WINDSOR INC.	1969 05 28	1984 12 21	
1251-8288 PROPRIÉTÉS VICTORIA-DELMAR INC.	1967 05 24	1984 12 27	
1633-9046 P.H. LEMAY & FILS LTÉE	1979 02 19	1984 12 19	
1337-1554 QUINCAILLERIE RANGER INC.	1972 10 02	1984 12 28	
1364-0818 RADIATEURS LASALLE INC.	1975 06 11	1984 12 20	LES ENTREPRISES LUC LESSARD INC.
1301-8064 RAVAL LACE COMPANY (CANADA) INC.	1958 08 18	1984 12 21	
1271-1255 RENÉ LANDREVILLE INC.	1959 06 17	1985 01 01	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1215-2484 LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES LESIEUR & FRÈRES LTÉE	1971 06 29	1984 11 30	
1354-7401 LE RESTAURANT KERKENNAH INC.	1974 02 13	1985 01 10	
1334-3850 RICHARD PELLETIER & FILS INC.	1973 04 11	1984 12 19	
1332-1203 ROCHEX INC.	1972 11 24	1984 11 30	
1337-7544 ROGER BOIVINEAU & ASSOCIÉS INC.	1972 12 12	1984 12 21	
1170-4335 ROLAND BOULANGER INC.	1955 12 30	1984 12 20	
1170-4418 ROLAND BOULANGER & CIE, LTÉE	1955 12 30	1984 12 20	
1168-8850 ROLAND DICKNER INC.	1962 11 13	1984 12 19	
1163-6164 RUELLAND & SIMARD, LIMITÉE	1936 03 04	1984 12 21	
1116-3029 R.N. GRIFFIN LTÉE	1957 02 23	1984 12 21	
1635-5836 SCIERIE DEROY INC.	1979 04 19	1985 01 11	
1270-5778 SERGE LACOURSE INC.	1967 04 24	1984 12 20	
1243-5194 SERVICE DE TRANSPORT VIC INC.	1967 12 14	1984 12 21	
1476-4054 SERVICES D'ENTRETIEN DES BALAIS DE LA CAPITALE INC.	1977 04 12	1984 12 04	
1243-2076 SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES CARAÏBES INC.	1963 06 27	1984 12 21	SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES CARAÏBES INC. CARIBBEAN TRADERS INC.
1348-3664 SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION QUEVAL INC.	1973 11 12	1984 12 28	
1253-1034 LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INFORMATIQUE, INC.	1967 04 07	1984 12 21	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1114-9325 SOUTIEN-GORGE SMART INC.	1956 11 19	1984 12 27	
1473-5302 SPORTS DEVAULT INC.	1977 03 07	1985 01 07	
1510-7501 SPORTS NORBEC INC.	1978 01 24	1984 12 27	
1110-9378 SPUTZ & REMER CO. LTD.	1949 11 14	1984 12 21	LA COMPAGNIE SPUTZ & REMER LTÉE SPUTZ & REMER CO. LTD.
1239-5091 STATIONS DE SERVICE BOB DANDURAND INC.	1971 12 03	1984 12 10	
1133-8845 STUDIO CANDIDE CAMÉRAS INC.	1964 10 09	1984 12 27	
1132-3102 ST. LAWRENCE TEXTILES INC.	1933 04 12	1984 12 21	
1339-3129 SURENTEC INC.	1973 05 17	1984 12 20	
1248-2840 SYSTÈMES D'INFORMATIQUE L & L INC.	1969 07 04	1984 12 21	
1503-8920 S. AIRD INC.	1976 06 16	1985 01 07	
1151-6374 TERMACO LTÉE	1969 06 30	1984 12 19	
1256-3326 TEXEL INC.	1967 05 25	1984 12 20	
1357-1559 TEXTILES MARQUIS INC.	1974 06 11	1985 01 07	
1216-1717 LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC.	1971 06 16	1984 12 21	
1255-8318 UNITED FARMS INC.	1969 04 03	1984 12 21	
1122-8772 URGEL BOURGIE LTÉE	1947 12 17	1984 12 28	
1114-4888 VÊTEMENTS ALLIED LTÉE	1953 06 26	1985 01 03	
1626-5266 LES VÊTEMENTS B.G.H. INC.	1978 05 16	1984 12 27	PLACEMENTS ANDRÉ BAILLARGEON INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1357-5428 LES VÊTEMENTS DE SPORT JEUNE PERSPECTIVE INC.	1974 06 27	1984 12 19	
1115-6254 VÊTEMENTS DE SPORTS CHARADE INC.	1967 02 17	1984 12 21	
1260-1449 VIGNEAULT, LACHANCE & ASSOCIÉS INC.	1969 06 27	1984 12 20	
1120-0664 VILLA MÉDICA INC.	1963 06 17	1985 01 09	
1101-4891 VOLAILLE DONKNER INC.	1962 06 19	1984 12 21	
1461-8649 VRG-PAPIER (CANADA) LTÉE	1975 09 10	1985 01 03	
1371-8069 WELDCO INC.	1975 03 20	1984 12 28	
1195-6182 WIC INC.	1970 03 11	1984 12 27	

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2315-0220 ACIER CASTEEL INC.	ACIER CASTEEL INC. 2314-3449 QUÉBEC INC.	1984 12 28	Montréal
2314-7176 AUTO POINT INC.	AUTO POINT INC. ST. JEAN AUTO PARTS INC.	1984 12 31	Drummondville
2314-7036 BRUNO BÉNARD INC.	BRUNO BÉNARD INC. CONSTRUCTION BÉNARD LIMITÉE	1984 12 31	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2314-7325 DAVID ROSS INC.	J.P. ROSS (NORANDA) INC. JOHN DAVID INC.	1985 01 01	Rouyn-Noranda
2314-8190 EAU DE SOURCE BOISCHATEL INC.	EAU DE SOURCE BOISCHATEL INC. LOCATION BOISCHATEL INC.	1984 12 31	Québec
2314-8216 LES ENTREPRISES PIERREKAND LTÉE PIERREKAND ENTERPRISES LTD.	LES ENTREPRISES PIERREKAND LTÉE LES ENTREPRISES VAUDLARE LTÉE	1984 12 31	Montréal
2314-7440 LES EXCAVATIONS ST-JEAN DE BRÉBEUF INC.	MICHEL & ROLAND GRENIER INC. LES EXCAVATIONS ST-JEAN DE BRÉBEUF INC.	1984 12 21	Frontenac
2314-6863 FIRMEX-MORIN INC.	FIRMEX INC. J.R. MORIN INC.	1985 01 01	Drummond
2314-8620 GAGNON FRÈRES (MEUBLES) INC.	GAGNON FRÈRES (MEUBLES) INC. GAGNON FRÈRES MEUBLES (JON- QUIÈRE) LTÉE	1984 12 31	Chicoutimi
2314-7002 GARAGE MONT PLAISIR LTÉE	GARAGE MONTPLAISIR LIMITÉE PINARD & PINARD (1974) LTÉE	1985 01 01	Drummond
2314-6780 LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE	LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE COMPAGNIE DE FINANCE DU NORD DU QUÉBEC LIMITÉE	1985 01 03	Rouyn-Noranda
2314-6764 GESTION FAMIGER INC.	GESTION FAMIGER INC. CAFÉ ST-HONORÉ INC.	1985 01 01	Québec
2315-1715 GESTION NORMAND MARTIN INC.	GESTION NORMAND MARTIN INC. 2309-7504 QUÉBEC	1985 01 01	Longueuil
2314-7465 GICLEURS F.F. (1981) LTÉE	GESTION F.F. LTÉE GICLEURS F.F. (1981) LTÉE FERNAND FORTIN INC.	1984 12 30	Bedford
2314-7010 GRANMONT INC.	GRANMONT INC. LES GALERIES DE VARENNES INC.	1985 01 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2314-4744 GROUPE PRENOR LTÉE <i>PRENOR GROUP LTD.</i>	GROUPE PRENOR LTÉE LE HOLDING BOLTON TREMBLAY INC.	1985 01 01	Montréal
2314-7044 G. & G. PAQUIN LTÉE	1853-1293 QUÉBEC INC. G. & G. PAQUIN LIMITÉE	1984 12 27	Trois-Rivières
2314-6848 HAPILA LTÉE	HAPILA LTÉE AU CELLIER DES HAUTS BOIS INC.	1984 12 21	Longueuil
2314-6830 HÔTEL MOOSE (VIC BAR) LTÉE ...	BRASSERIE LE TONNELET INC. HÔTEL MOOSE (VIC BAR) LTÉE	1985 01 01	Abitibi
2314-4538 IMPRIMERIE IN & OUT INC. <i>IN & OUT PRINTING INC.</i>	IMPRIMERIE IN & OUT INC. LITHOGRAPHIE IBERVILLE LTÉE	1984 12 27	Montréal
2314-8182 JACQUES BOYER INC.	JACQUES BOYER INC. SERVICE DE L'AUTO SUTTON INC.	1984 12 31	Bedford
2315-0501 JULIEN GIASSON INC.	JULIEN GIASSON INC. PLACEMENTS C.C.G.G. INC.	1985 01 04	Montmagny
2315-0808 LES MAGASINS CONTINENTAL LTÉE	LES MAGASINS CONTINENTAL LTÉE LES IMMEUBLES FRADET INC.	1985 01 31	Chicoutimi
2314-8521 LES MAROQUINS INC.	LE BOURRELIER INTERNATIONAL INC. LES MAROQUINS INC.	1985 01 01	Québec
2314-7317 MULTIMARQUES INC.	UNIPAIN INC. LE GROUPE SAMSON INC. MULTIMARQUES INC. GESTION DURIVAGE & ROBIN INC. GESTION GROUPE SAMSON INC.	1984 12 30	Montréal
2314-8208 OXYGÈNE LAURENDEAU & FILS INC.	OXYGÈNE LAURENDEAU & FILS INC. AUBERGE CHEZ GASPARD INC.	1984 12 31	Montmagny
2314-8612 PLACEMENTS VALBRO INC.	PLACEMENTS VALBRO INC. CLAUDE LIGOT LIMITÉE	1984 12 31	Laval
2314-6855 PLOMBERIE P.M. INC.	PLOMBERIE P.M. INC. CENTRE DE RÉNOVATION P.M. INC.	1984 12 31	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2315-0519 SERVICES BATTERIES ÉLECTRIQUES LTÉE <i>BATTERY & ELECTRIC SERVICES LTD.</i>	SERVICES BATTERIES ÉLECTRIQUES LTÉE DISTRIBUTION A.J.S. LTÉE	1984 12 31	Montréal
2314-4520 SOCIÉTÉ CANADIENNE DE GESTION DE RÉASSURANCE INC. <i>REINSURANCE MANAGEMENT CORPORATION OF CANADA INC.</i>	SOCIÉTÉ CANADIENNE DE GESTION DE RÉASSURANCE, INC. SOCIÉTÉ DE GESTION NATIONALE MGFVIE, INC.	1985 01 01	Montréal
2314-6772 TÉLÉPHONE GUÉVREMONT INC.	LE TÉLÉPHONE BON CONSEIL INC. LE TÉLÉPHONE GUÉVREMONT INC.	1985 01 01	Saint-Hyacinthe

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

21

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1641-8600 1641-8600 QUÉBEC INC.	1980 03 03	1984 12 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
1860-7085 1860-7085 QUÉBEC INC.	1982 08 17	1984 12 28	de la dénomination sociale: PLACEMENTS SAUGA INC.
1864-6323 1864-6323 QUÉBEC INC.	1982 12 17	1985 01 11	de la dénomination sociale: ALIMENTATION CHICOUTIMI INC.
2149-8613 2149-8613 QUÉBEC INC.	1982 12 30	1984 12 28	du capital-actions
2153-0035 2153-0035 QUÉBEC INC.	1983 03 21	1984 12 18	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2153-5117 2153-5117 QUÉBEC INC.	1983 04 18	1984 12 21	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES RAMPROC INC.
2161-9101 2161-9101 QUÉBEC INC.	1983 10 31	1985 01 10	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES TONUS PLUS INC.
2163-4795 2163-4795 QUÉBEC INC.	1983 12 07	1984 12 27	du district: Rimouski
2164-1022 2164-1022 QUÉBEC INC.	1983 12 29	1985 01 03	du district: Longueuil
2164-4919 2164-4919 QUÉBEC INC.	1984 02 08	1985 01 14	de la dénomination sociale: RÉTROVISION INC.
2167-5129 2167-5129 QUÉBEC INC.	1984 03 15	1985 01 08	de la dénomination sociale: PUBLICATIONS INTER-MARK INC.
2168-0178 2168-0178 QUÉBEC INC.	1984 03 23	1985 01 11	de la dénomination sociale: GESTIONS PIERRE CHAMPIGNY LTÉE
2169-0086 2169-0086 QUÉBEC INC.	1984 04 13	1984 12 19	de la dénomination sociale: ÉBÉNISTERIE RENÉ MAILLÉ (1984) INC.
2170-3780 2170-3780 QUÉBEC INC.	1984 05 22	1984 12 27	de la dénomination sociale: SCIERIE GASTON MORIN INC.
2170-5405 2170-5405 QUÉBEC INC.	1984 07 06	1985 01 09	du district: Terrebonne
2171-0124 2171-0124 QUÉBEC INC.	1984 05 29	1984 12 21	de la dénomination sociale: ENTREPRISE C. GRIFFIN INC. C. GRIFFIN ENTERPRISE INC.
2171-7301 2171-7301 QUÉBEC INC.	1984 06 19	1984 12 21	de la dénomination sociale: GESTION JACQUES LAFONTAINE INC.
2172-8472 2172-8472 QUÉBEC INC.	1984 07 18	1985 01 07	1) de la dénomination sociale: AYOTTE & BROUSSEAU INC. 2) du district: Joliette
2173-7002 2173-7002 QUÉBEC INC.	1984 08 15	1984 12 27	du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2173-8703 2173-8703 QUÉBEC INC.	1984 08 21	1984 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2173-9453 2173-9453 QUÉBEC INC.	1984 08 22	1985 01 03	de la dénomination sociale: CENTRE CHASSE & PÊCHE DE LA MAURICIE INC.
2174-2176 2174-2176 QUÉBEC INC.	1984 08 30	1985 01 11	de la dénomination sociale: GAZ L.G. PÉTROLE INC.
2309-7546 2309-7546 QUÉBEC INC.	1984 09 07	1984 12 21	de la dénomination sociale: MIVAREX INC.
2309-7611 2309-7611 QUÉBEC INC.	1984 09 17	1984 12 27	du capital-actions
2309-7884 2309-7884 QUÉBEC INC.	1984 10 04	1984 12 18	du district: Terrebonne
2309-9880 2309-9880 QUÉBEC INC.	1984 09 11	1985 01 07	de la dénomination sociale: GESTION CHARLES LEMAIRE INC.
2309-9922 2309-9922 QUÉBEC INC.	1984 09 11	1984 12 18	du district: Trois-Rivières
2310-2643 2310-2643 QUÉBEC INC.	1984 09 19	1984 12 27	de la dénomination sociale: TAPIS JACQUES BERGERON INC.
2310-7352 2310-7352 QUÉBEC INC.	1984 09 27	1985 01 09	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION LUC SAINDON INC.
2310-7618 2310-7618 QUÉBEC INC.	1984 09 28	1984 11 29	du district: Longueuil
2311-0455 2311-0455 QUÉBEC INC.	1984 10 10	1984 12 27	de la dénomination sociale: DÉCORATION ALAIN & DENIS INC.
2311-0570 2311-0570 QUÉBEC INC.	1984 10 11	1984 12 27	1) du capital-actions 2) des dispositions
2311-5512 2311-5512 QUÉBEC INC.	1984 10 19	1984 12 21	de la dénomination sociale: GESTIONS FINANCIÈRES G. & M. HAMELIN LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2311-6767 2311-6767 QUÉBEC INC.	1984 10 26	1984 12 19	de la dénomination sociale: ALAIN BEAUREGARD INC.
2312-0405 2312-0405 QUÉBEC INC.	1984 12 11	1985 01 10	du capital-actions
2312-0462 2312-0462 QUÉBEC INC.	1984 12 13	1985 01 08	de la dénomination sociale: BRUXELLES LAMBERT MONTREAL INC.
2312-5933 2312-5933 QUÉBEC INC.	1984 11 09	1984 12 19	de la dénomination sociale: PLACEMENTS BILIN INC.
2312-6915 2312-6915 QUÉBEC INC.	1984 11 14	1984 12 28	de la dénomination sociale: EN-SEM INC.
2313-1188 2313-1188 QUÉBEC INC.	1984 11 28	1985 01 09	de la dénomination sociale: RESTAURANT DELIOS INC.
2313-7599 2313-7599 QUÉBEC INC.	1984 12 11	1985 01 07	de la dénomination sociale: MELVICO (1985) INC.
2313-7839 2313-7839 QUÉBEC INC.	1984 12 11	1985 01 08	du capital-actions
2313-8100 2313-8100 QUÉBEC INC.	1984 12 13	1985 01 11	de la dénomination sociale: LES ALIMENTS D.V.M. INC.
2314-2052 2314-2052 QUÉBEC INC.	1984 12 18	1985 01 08	de la dénomination sociale: DUBÉ & VIEL INC.
2314-2060 2314-2060 QUÉBEC INC.	1984 12 18	1984 12 28	1) de la dénomination sociale: GESTION JEAN-NOEL TARDIF INC. 2) du capital-actions
2314-2219 2314-2219 QUÉBEC INC.	1984 12 18	1985 01 08	du district: Beauce
2314-4025 2314-4025 QUÉBEC INC.	1984 12 28	1985 01 11	du district: Richelieu
2314-4033 2314-4033 QUÉBEC INC.	1984 12 28	1985 01 11	du district: Chicoutimi
2314-4041 2314-4041 QUÉBEC INC.	1984 12 28	1985 01 11	du district: Chicoutimi
2314-4082 2314-4082 QUÉBEC INC.	1984 12 28	1985 01 11	du district: Kamouraska

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2314-4280 2314-4280 QUÉBEC INC.	1984 12 28	1985 01 11	du district: Joliette
2169-7495 LES ALARMES PERFECTION INC.	1984 05 03	1984 11 26	du district: Longueuil
1199-1023 ANDRÉ LALONDE SPORTS INC.	1970 08 31	1984 12 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
1632-3404 ARTOPEX INC.	1979 01 01	1984 12 21	du capital-actions
2313-4836 AUTOMOBILES C.V.C. INC.	1984 12 03	1984 12 27	du capital-actions
1238-1158 BERGEN INC.	1970 04 30	1984 12 27	du capital-actions
1850-6444 BERTRAND PÉPIN INC.	1981 09 23	1985 01 09	de la dénomination sociale: GILLES CHOUINARD INC.
2171-3185 BOIS ST-ALPHONSE INC.	1984 06 06	1985 01 10	de la dénomination sociale: SCIERIE ST-ALPHONSE INC.
1854-7307 BOURGET GRAVEL INC.	1982 02 08	1984 12 27	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION GIL INC.
1143-8603 CAMIONS UNION INC.	1968 05 03	1985 01 10	de la dénomination sociale: GESTIONS LAMBROS INC. LAMBROS HOLDINGS INC.
1862-2241 CENTRE SPORTIF DE RIMOUSKI INC. ..	1982 10 13	1985 01 09	du capital-actions
1857-8559 COMBUSTION J.-P. CYR INC.	1982 05 07	1985 01 07	du district: Joliette
1110-6119 COMPAGNIE COMMERCIALE M & M INC.	1969 11 21	1984 12 21	du capital-actions
1844-9439 LA COMPAGNIE DE GESTION GAR-VIN INC.	1981 04 01	1985 01 08	du capital-actions
1109-0354 LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE EMPIRE LTÉE	1951 10 16	1984 12 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1248-5082 CONFECTIONS STORNOWAY INC.	1970 12 31	1984 12 28	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1131-8383 CONSTRUCTION D.L. INC.	1961 06 21	1985 01 07	du capital-actions
2173-8364 LES CONSTRUCTIONS LAQUERRE & THIBEAULT INC.	1984 08 21	1985 01 11	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS LAQUERRE INC.
1632-7918 CONSTRUCTIONS. F. MORIN INC.	1979 01 09	1984 12 28	du capital-actions
1844-0347 CORPORATION ROY ALTÉ	1981 03 05	1984 12 31	du capital-actions
1159-4975 COUVOIR DÉSY INC.	1963 10 24	1985 01 09	de la dénomination sociale: COUVOIR DÉSY LTÉE
1116-1841 C. LECLAIR FOURRURES & FILS LTÉE	1968 01 29	1984 12 27	du capital-actions
1845-5949 DÉPANNEUR DE BELLE INC.	1981 04 27	1985 01 10	de la dénomination sociale: CAMPING LA MINE DE CUIVRE INC.
1359-0849 DISTRIBUTION V.A.T. INC.	1974 09 11	1984 12 20	du capital-actions
1627-8996 ÉBÉNISTERIE ROSAIRE CYR INC.	1978 07 03	1985 01 03	du capital-actions
1509-2240 L'ÉDIFICE SEPT NEUF CINQ STE-ADELE INC.	1977 12 02	1984 12 05	du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 6
1193-3058 LES ÉDITIONS SANFAÇON INC.	1966 03 21	1985 01 10	de la dénomination sociale: LES INDUSTRIES SANFAÇON INC. SANFAÇON INDUSTRIES INC.
1630-9965 LES ENTREPRISES DE GESTION FAROB INC.	1978 11 02	1984 12 21	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES FAROB INC.
2161-7782 LES ENTREPRISES DE PEINTURE PROVINCIALE INC.	1983 10 26	1985 01 07	des dispositions
1137-5433 LES ENTREPRISES F.D.W. LTÉE	1959 05 12	1984 12 21	du capital-actions
2312-8242 ENTREPRISES JEANNE ET FRANCE INC.	1984 11 20	1985 01 09	de la dénomination sociale: JEANNE R.-DUQUETTE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1320-4078 LES ENTREPRISES J. RENÉ OUIMET LTÉE	1963 03 04	1984 12 27	du capital-actions
2165-1450 LES ENTREPRISES LAFO INC.	1984 01 26	1984 11 30	1) de la dénomination sociale: GESTION IMMOBILIÈRE FOREST INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1631-4882 LES ENTREPRISES MARCEL CHEVALIER INC.	1978 11 20	1985 01 08	du capital-actions
1152-9849 ÉQUIPEMENT DORION INC.	1965 06 28	1985 01 03	du capital-actions
1177-4999 FERLAC INC.	1954 04 09	1984 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2167-8420 FERMES 3M INC.	1984 03 26	1985 01 11	du capital-actions
1840-8625 FERRONNEX INC.	1980 11 21	1985 01 01	du capital-actions
2165-2755 FLEURISTE L'IMMORTELLE INC.	1984 01 30	1985 01 03	du district: Saint-François
1251-3495 FONDS DB, INC.	1968 03 18	1985 01 10	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 7
2155-0215 LA GALERIE DU NÉON INC.	1983 05 03	1984 12 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
1844-8050 GARAGE SAMIR KATCHO INC.	1981 03 27	1984 12 27	1) de la dénomination sociale: ENTREPRISES SAMIR KATCHO INC. 2) des restrictions à l'activité
1844-0305 GESTION FRANVAL INC.	1981 03 05	1984 12 27	du capital-actions
1505-4653 GESTION GUY BOISVERT INC.	1976 10 28	1984 12 27	du capital-actions
2159-8404 GESTION G.M.M.A. INC.	1983 06 09	1985 01 08	de la dénomination sociale: TRANSPORT B. POIRIER INC.
2314-8232 GESTION MACPEK INC.	1984 12 20	1984 12 21	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1853-2689 LES GESTIONS FORESTIÈRES PRESS INC.	1981 12 14	1984 12 19	de la dénomination sociale: GESTION LERO INC.
2313-7656 LES GESTIONS TEMPO INC.	1984 12 12	1985 01 07	du capital-actions
1262-9283 GICAMAR INC.	1970 04 30	1984 12 27	du capital-actions
2164-5015 LE GROUPE McNEIL, BOISVERT ET MÉLANÇON INC.	1984 01 05	1985 01 14	du capital-actions
1170-7569 HENRI VALLIÈRES INC.	1947 01 13	1984 12 28	du capital-actions
1472-8331 IMPRIMERIE HERMES INC.	1976 12 30	1985 01 10	de la dénomination sociale: INVESTISSEMENT APOSTOL INC. APOSTOL INVESTMENT INC.
2158-2317 IMPRIMERIE HOUSSEAU (1983) INC.	1983 07 15	1985 01 07	de la dénomination sociale: MÉDIAPRESSE INC.
1210-7413 INDUSTRIES UNICOR INC.	1971 05 25	1985 01 03	du capital-actions
1317-5898 INSTITUT DE CULTURE PERSONNELLE DU QUÉBEC INC.	1970 08 12	1985 01 02	1) du capital-actions 2) des dispositions
2157-4454 LES INVESTISSEMENTS JOSEPH-ANTONIO HOULE INC.	1983 06 28	1984 11 28	du district: Montréal
1638-8902 LES INVESTISSEMENTS RASCHELLA INC.	1979 09 17	1984 12 05	du district: Longueuil
1853-1657 JEAN-EUDES BOILY INC.	1981 12 09	1984 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
1357-2755 J.M. BASTILLE INC.	1974 06 19	1985 01 03	1) du capital-actions 2) des dispositions
1269-3339 J.V.R. LIMITÉE	1969 05 13	1984 12 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
1642-0168 KIOSQUE POISSON INC.	1981 01 23	1984 12 28	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1128-4692 LABRA-DOOR LTÉE	1961 11 29	1984 12 21	du capital-actions
2314-3597 LAURENTIDES SNACCO INC.	1984 12 20	1985 01 04	de la dénomination sociale: LAURENTIDES SNACKCO INC.
1648-4719 LEGESTE INC.	1980 10 22	1984 12 27	du capital-actions
1647-6079 LÉON MAURICE VILLENEUVE EXCAVATION INC.	1980 09 18	1984 12 31	du capital-actions
2166-1970 LES DÉVELOPPEMENTS DE LA FALAISE INC.	1984 02 13	1985 01 10	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES ROGER FORTIN INC.
1849-9871 LES LIQUIDATIONS GEMMA INC.	1981 09 01	1985 01 10	de la dénomination sociale: CENTRE DE DISTRIBUTION GEMMA INC.
1369-3767 LOCATION C.L.E. INC.	1974 08 16	1985 01 10	du capital-actions
1158-5007 LOCATION SANITAIRE CHAMPLAIN LTÉE	1969 03 07	1984 12 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1273-0719 LUPIMAR INC.	1970 04 30	1984 12 27	du capital-actions
1357-2946 MACPEK INC.	1974 06 18	1984 12 21	du capital-actions
2162-6411 MAISON MICHELLE CROTEAU INC.	1983 11 21	1984 12 19	du district: Beauce
1846-0352 MANUFACTURE DE CHOCOLAT L.G.H. INC.	1981 05 04	1984 12 27	du district: Québec
1115-5389 MANUFACTURE DE LINGERIE CHATEAU INC.	1960 10 14	1984 12 27	du capital-actions
1210-0806 MARC BOVET INC.	1968 09 23	1984 12 21	du capital-actions
1140-5917 MARCHÉ AUBUCHON INC. MM.	1965 08 12	1984 12 04	de la dénomination sociale: MARCHÉ DUNN INC.
1634-5415 MÉTALLURGIE PARÉ & GODIN INC. ...	1979 03 12	1984 12 20	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES TOLEX LTÉE 2) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1850-2492 MINES NORTHGATE PATINO INC.	1981 09 10	1984 12 31	de la dénomination sociale: MINES NORTHGATE INC. NORTHGATE MINES INC.
1273-1709 MOULAGE SOUS PRESSION DE LYSTER LTÉE	1958 09 08	1984 12 21	du nombre des administrateurs: minimum 3 maximum 11
1627-6008 M. LAMOUREUX & SOEUR INC.	1978 06 19	1984 12 28	de la dénomination sociale: GESTION MALACLAGA INC.
1857-2982 NUTRI-PRIX INC.	1982 04 26	1984 12 28	du district: Longueuil
1858-2916 PANDA JEUNESSE INC.	1982 05 25	1985 01 14	de la dénomination sociale: MADELEINE CHOUINARD INC.
1862-7067 PASSE TEMPS 3000 (1983) INC.	1982 11 03	1985 01 08	de la dénomination sociale: ENTREPRISE YVON ET NICOLE INC.
2310-2593 PÂTISSERIE CHEZ MARTINE INC.	1984 09 18	1984 12 20	de la dénomination sociale: LES MÉNAGERIES STÉBON INC.
2166-0188 PAUL-EUGÈNE LANGLOIS INC.	1984 02 09	1985 01 09	du capital-actions
1279-4962 PÉPIN ASSURANCE, INC.	1964 11 16	1984 12 28	du capital-actions
1648-1574 PERLEN INC.	1980 10 06	1984 12 20	du district: Montréal
1312-8384 PHILIPPE SIMARD & FILS LTÉE	1958 08 14	1985 01 03	du capital-actions
1645-7715 LES PLACEMENTS ANDRÉ ET MICHEL GAUDETTE INC.	1980 06 30	1984 12 18	du capital-actions
1864-4898 LES PLACEMENTS BASTILLE INC.	1982 12 16	1985 01 03	1) du capital-actions 2) des dispositions
1857-6736 LES PLACEMENTS BERNARD LAFOND INC.	1982 05 04	1985 01 07	du capital-actions
1284-2050 PLACEMENTS DU RIVAGE INC.	1958 02 12	1984 12 21	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2165-2466 PLACEMENTS ROSA LTÉE	1984 01 26	1985 01 03	du capital-actions
1365-5006 LES PNEUS VACHON INC.	1975 05 23	1984 12 21	du capital-actions
1645-2674 POMI INC.	1980 06 11	1984 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
1862-4940 LE PRO DU PINCEAU INC.	1982 10 25	1985 01 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
1312-1819 REBUT ET CONTENANTS LAVAL LTÉE	1961 08 21	1985 01 04	de la dénomination sociale: ENLÈVEMENT MÉTROPOLE (1985) INC. MÉTROPOLE DISPOSAL (1985) INC.
1477-9763 RÉJEAN DUROCHER INC.	1977 05 24	1985 01 09	du capital-actions
1334-3850 RICHARD PELLETIER & FILS INC.	1973 04 11	1984 12 19	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
1508-6739 ROBERT PÉLOQUIN & FILS LTÉE	1977 11 17	1985 01 09	du capital-actions
2310-7626 ROULOTTES BELLEFEUILLE (1984) INC.	1984 09 28	1984 12 27	du district: Terrebonne
1283-0196 ROUSSILLE TRANSPORT INC.	1959 12 03	1985 01 08	de la dénomination sociale: 1283-0196 QUÉBEC INC.
1847-4932 SELECTORAMA VIDÉOTRON LTÉE	1981 06 15	1984 12 20	de la dénomination sociale: INFORMATIQUE VIDÉOTRON LTÉE
1318-1292 SERRUBEC INC.	1972 03 16	1984 12 28	du capital-actions
1264-3110 SERVICE DE RADIOLOGIE GRENET INC.	1965 12 16	1985 01 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
1158-4463 LES SERVICES SANITAIRES CHAMPLAIN LTÉE	1962 09 10	1984 12 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1864-1159 SOCIÉTÉ DE GESTION SIDLY INC.	1982 12 09	1984 12 27	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1864-1159 SOCIÉTÉ DE GESTION SIDLY INC.	1982 12 09	1985 01 09	1) de la dénomination sociale: SONEXEAU, SOCIÉTÉ NOUVELLE D'EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT INC. 2) du capital-actions
1629-8804 SOCIÉTÉ DE GESTION ST-AMABLE S.A. INC.	1978 12 07	1985 01 14	1) du capital-actions 2) des dispositions
1462-3920 SPECTAMUNDO INC.	1975 10 03	1984 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2165-9560 SUPAR INC.	1984 02 07	1985 01 03	du capital-actions
1863-8361 TECNIVAL INC.	1982 12 01	1984 12 28	du district: Arthabaska
1122-2478 TÉLÉ-MÉTROPOLE INC.	1960 03 29	1985 01 07	du capital-actions
1117-1964 THIBAUT & BRUNELLE LTÉE	1946 05 15	1985 01 08	du capital-actions
1356-0123 TRANEX INC.	1974 01 28	1984 12 21	du capital-actions
1840-1893 TRANSPORT J. MORIN (TADOUSSAC) INC.	1980 10 30	1984 12 20	du district: Laval
1362-4333 LES TRANSPORTS LACHARITÉ INC.	1975 03 17	1984 12 21	du capital-actions
1859-5785 TRANS-CANADA GRAINS INC.	1982 07 14	1984 12 19	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS F.D.H. INC. 2) des dispositions
1504-4332 VÊTEMENTS NORMAND PERRON INC.	1976 07 28	1984 12 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
2152-6066 LES VOYAGES INTERGLOBE INC.	1983 03 11	1985 01 08	de la dénomination sociale: 2152-6066 QUÉBEC INC.
1855-1887 WOODLAND CHÂTEAUGUAY TOYOTA INC.	1982 02 22	1984 12 28	1) du district: Beauharnois 2) du capital-actions 3) des dispositions

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2313-4091 AGENCE DE GARDE FAMILIALE LES COPAINS INC.	1985 01 08	Lévis
2311-7195 LES AÎNÉS DU MANOIR THÉRÈSE CASGRAIN	1985 01 11	10, rue Marc-Aurèle Fortin, Sainte-Rose, Laval
2313-0750 ALLIANCE CHORALE RÉGIONALE LA GAILLARDE	1985 01 10	Chibougamau
2313-9900 ASSOCIATION CULTURELLE DES BRETONS ET AMIS DE LA BRETAGNE DE QUÉBEC INC.	1985 01 11	84, rue de l'Espinay, app. 1, Québec
2312-0041 ASSOCIATION DES ARMÉNIENS DE MARASH DU QUÉBEC <i>UNION OF MARASH ARMENIANS OF QUÉBEC</i>	1985 01 11	1117, Ste-Catherine ouest, bureau 412-A, Montréal
2311-4952 ASSOCIATION DES ÉDUCATEURS (TRAVAILLANT AUPRÈS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS) DU QUÉBEC <i>QUÉBEC ASSOCIATION OF CHILD CARE WORKERS</i>	1985 01 08	6, Weredale Parc, Westmount
2314-1120 ASSOCIATION DES EMPLOYÉS EN SERVICE SOCIAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC <i>ASSOCIATION OF SOCIAL SERVICE EMPLOYEES OF THE PROVINCE OF QUÉBEC</i>	1985 01 11	4920, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 401, Westmount
2312-3912 ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES ACCIDENTÉES DU RICHELIEU (A.T.T.A.R.)	1985 01 08	900, rue de l'Église, Tracy
2313-3028 ASSOCIATION DES VÉRIFICATEURS EN INFORMATIQUE DE QUÉBEC	1985 01 11	900, Place d'Youville, bureau 301, Québec
2313-9918 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE STE- ANNE-DE-BELLEVUE ET SENNEVILLE INC.	1985 01 14	60, rue St-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue
2313-4612 ASSOCIATION ÉMOTIVO-RATIONNELLE INTERNATIONALE	1985 01 09	5055, Gatineau, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2311-4531 ASSOCIATION JEUNESSE DE L'ESTRIE	1985 01 08	Sherbrooke
2313-9207 ASSOCIATION MOTO-TOURISME RÉGION AMIANTE INC.	1985 01 14	Thetford Mines
2311-5025 ASSOCIATION PRO-CONGRÈS HISPANIQUE	1985 01 10	1345, rue Forant, Longueuil
2313-3242 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU VÉLO DE MONTAGNE INC.	1985 01 08	Communauté urbaine de Québec
2311-9001 AUXILIAIRES DU CENTRE D'ACCUEIL DE BERTHIER (A.C.A.B.)	1985 01 10	400, rue Frontenac, Berthierville
2310-1652 BÉNÉVOLAT ST-SACREMENT INC.	1985 01 08	1330, chemin Ste-Foy, Québec
2313-9702 LE BENJAMIN DE DISRAËLI INC.	1985 01 11	Disraëli
2313-3465 CAMP BEL-AIR LAC AYLMER INC.	1985 01 08	125, rue Ponton, Bromptonville
2312-3656 CENTRE D'AIDE MULTI-ETHNIQUE DE L'OUEST «C.A.M.E.O.»	1985 01 08	828, 53 ^e Avenue, Lachine
2313-4539 CENTRE D'ÉDUCATION MULTI-ETHNIQUE DE MONTRÉAL	1985 01 08	9960, De Lorimier, Montréal
2313-4331 CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN ÉCONOMIE PHILANTHROPIQUE C.E.R.E.P. INC.	1985 01 08	2, Complexe Desjardins, bureau 1417, Montréal
2314-7812 CENTRE SOCIO-CULTUREL «LE PONT»	1985 01 14	328, Prince Édouard, Québec
2312-7756 CERCLE DE PRESSE BENJAMIN-SULTE	1985 01 08	Trois-Rivières
2313-9595 CERCLE DES FERMILIÈRES DE CAPLAN INC.	1985 01 11	Centre communautaire, boulevard Perron, Caplan
2311-4002 LES CHANTIERS NOTRE-DAME L.C.N.D. INC.	1985 01 08	Granby

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2310-1355 LE CHOEUR LE CARILLON	1985 01 10	435, Iberville, Repentigny
2313-0743 LE CHOEUR PRO MUSICA 1984 INC.	1985 01 09	573, rue Bureau, Trois-Rivières
2313-4133 LA CHORALE DE LA CATHÉDRALE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE	1985 01 09	La Pocatière
2314-1500 CLUB CAP 40 INC.	1985 01 14	800, Place Victoria, bureau 2104, Montréal
2311-9118 CLUB DE CROQUET DE WINDSOR	1985 01 08	28, 4 Avenue, Windsor
2313-4570 CLUB DE HOCKEY JUNIOR CC DE KÉNOGAMI	1985 01 11	3589, rue Fortin, Jonquière
2313-4406 CLUB DE L'ÂGE D'OR ST-ALPHONSE-DE- GRANBY INC.	1985 01 09	311, rue Principale, Saint-Alphonse-de-Granby
2313-9652 LE CLUB DE L'ÂGE D'OR, LES BENJAMINS JOYEUX	1985 01 11	Saint-Benjamin
2312-7855 CLUB DE NATATION MAÎTRES VICTORIAVILLE	1985 01 10	Victoriaville
2311-7047 CLUB DE PHOTO DEUX-MONTAGNES	1985 01 08	200, Henri-Dunant, Deux-Montagnes
2312-3128 CLUB DE PLEIN AIR ÉQUESTRE TALBOT DE MATANE	1985 01 10	Matane
2313-9934 LE CLUB DE SKI DE FOND ST-NÉRÉE INC.	1985 01 08	553, Grande Rue du Lac, Saint-Nérée
2311-4069 LE CLUB DES RIVERAINS DU LAC CRISTAL INC.	1985 01 14	Route rurale numéro 3, chemin Alger, Magog
2313-4414 CLUB D'ÂGE D'OR DES AÎNÉS DE CHICOUTIMI	1985 01 10	740, Jolliet, Chicoutimi
2313-3101 LE CLUB D'ÂGE D'OR LES BELLES CHÛTES	1985 01 10	85, Principale, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2312-3755 CLUB ÉQUESTRE LA LICORNE INC.	1985 01 11	Route rurale numéro 148, Papineauville
2313-9090 CLUB FAMILIAL BOUTIN INC.	1985 01 08	Sainte-Sabine, Bellechasse
2313-9157 CLUB GIOVANI RIBERA INC.	1985 01 11	8950, de l'Aiglon, Saint-Léonard
2311-4838 CLUB LOISIRS NOUVELLE VIE	1985 01 10	772, 5 ^e Rue ouest, Amos
2311-1503 CLUB MICR-O-POINT DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	1985 01 08	12, Anseville, Rivière-du-Loup
2311-1362 CLUB SKIMÉRITE INC.	1985 01 10	773, St-Isidore, Laurentides
2313-4398 CLUB SOCIAL ST-LÉONARD	1985 01 08	Communauté Urbaine de Montréal
2314-1278 CLUB VÉGÉTARIEN DU QUÉBEC INC. VEGETARIAN CLUB OF QUÉBEC INC.	1985 01 14	2815, boulevard Laurier, bureau 1210, Sainte-Foy
2312-7871 LES COEURS JOYEUX DE PIERREFONDS INC.	1985 01 08	11075, boulevard Gouin ouest, Pierrefonds
2313-4620 LE COMITÉ CULTUREL DE SAINT-SAUVEUR-DES- MONTS	1985 01 11	Saint-Sauveur-des-Monts
2311-7112 COMITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU MAINTIEN À DOMICILE DU CENTRE-SUD	1985 01 08	Montréal
2313-9785 COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE ST-ÉLIE-D'ORFORD	1985 01 14	161, rang 8 sud, Saint-Élie d'Orford
2313-4745 CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH MONTREAL, FABREVILLE INC.	1985 01 08	571, 83 ^e Avenue, Laval
2313-9256 CONTEXTE COMMUNICATIONS DE QUÉBEC INC.	1985 01 09	Québec
2312-3565 CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC INC.	1985 01 11	333, boulevard Rideau, Rouyn

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2313-9942 COUPLES 40 - 60 DE BEAUPORT INC.	1985 01 11	800, avenue Patry, Beauport
2313-4471 LA DYNASTIE DE L'EST INC.	1985 01 09	770, de la Plage, Rimouski
2173-3852 ÉCOLE ORTHODOXE GRECQUE DU QUÉBEC «LOGOS»	1985 01 10	Montréal
2171-8325 ÉLITE THETFORD INC.	1985 01 11	680, rue Des Érables, Thetford Mines
2311-4259 FONDATION DE L'HÔPITAL DES MONTS	1985 01 10	Sainte-Anne-des-Monts
2312-3730 LA FONDATION D'AIDE AUX VOCATIONS DE BROMPTONVILLE INC.	1985 01 10	29, rue Frontenac, Bromptonville
2313-4448 FONDATION FRANÇOIS PILOTE INC.	1985 01 11	La Pocatière
2312-7897 LA FONDATION STEDAC INC.	1985 01 10	Shawinigan
2313-3408 FORMAT-VOILE INC.	1985 01 14	45, Père Divet, Sept-Îles
2313-9959 FRATERNITÉ PAIX, JOIE, AMOUR DE L'IMMACULÉE	1985 01 11	100, rue Valvue, Loretteville
2314-4231 GALERIE D'ART DU COLLÈGE ÉDOUARD- MONTPETIT	1985 01 11	945, chemin de Chambly, Longueuil
2311-4556 GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES EN HABITATION DE LAVAL INC.	1985 01 08	362 D, boulevard des Prairies, Laval
2313-4653 GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES DES SEPT-RIVIÈRES (G.R.T.S.R.)	1985 01 14	Sept-Îles
2314-1484 LE GROUPE TECHNOCOM INC.	1985 01 09	33, St-Lucien, Drummondville
2313-3416 HOCKEY JUNIOR DU TÉMISCOUATA INC.	1985 01 11	693, rue Commerciale, Notre-Dame-du-Lac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2310-6727 LES JARDINS COMMUNAUTAIRES DE BLACK-LAKE INC.	1985 01 10	Black Lake
2173-3613 LIGUE DE FERS D'ENTRELACS	1985 01 10	Entrelacs
2313-9314 LIGUE DES SPORTIFS DE VAL-DAVID	1985 01 10	Val-David
2313-9355 LOISIRS D.L.C. INC.	1985 01 10	4 ^e Rang, Saint-Apollinaire
2313-0768 LA MAISON DES JEUNES DE NEW RICHMOND	1985 01 10	120, rue Mélançon, New-Richmond
2312-7632 MOUVEMENT QUÉBÉCOIS D'INITIATIVE CONSERVATRICE <i>MOVEMENT FOR CONSERVATIVE INITIATIVE IN QUÉBEC</i>	1985 01 08	3200, Côte Ste-Catherine, bureau 200, Montréal
2313-9801 MUSÉE RÉGIONAL DU COLLÈGE DE LÉVIS	1985 01 08	9, Mgr Gosselin, Lévis
2311-1842 L'OASIS DE PAIX DE PRÉCIEUX-SANG INC.	1985 01 08	Bécancour
2314-7762 LES PRODUCTIONS BENJAMIN INC.	1985 01 11	Québec
2311-1370 PROMOTION COUTURE PLUS	1985 01 11	742, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska
2312-7780 RÉFÉRENCE-JEUNESSE DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE	1985 01 08	218, rue Portage, Rouyn
2311-4416 REGROUPEMENT ACTION PARTICIPATION «RAP 3000»	1985 01 10	186, Lafontaine, Rivière-du-Loup
2312-3367 REGROUPEMENT LITTÉRAIRE RICHELIEU- YAMASKA	1985 01 11	Saint-Hyacinthe
2313-3424 LA RELÈVE DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL	1985 01 08	233, rue Renoyer, Laval
2313-4497 RESSOURCES-LOGEMENT HOCHELAGA- MAISONNEUVE INC.	1985 01 09	1691, Pie IX, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2310-6578 LE ROI DE GLOIRE	1985 01 11	Montréal
2314-1575 SÉMINAIRE-MARKETING DE L'ALIMENTATION DE SHERBROOKE	1985 01 14	Sherbrooke
2312-3458 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE	1985 01 10	La Pêche
2314-7887 SOCIÉTÉ TERRESTRE POUR L'OBTENTION DE LA PAIX	1985 01 14	Chicoutimi
2309-7850 LA SOURCE LE JOURNAL ÉVANGÉLIQUE ET CULTUREL DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE DE MONTRÉAL	1985 01 11	3311, Michel-Ange, Montréal
2313-9306 TÉLÉ PÉTANQUE	1985 01 11	178, boulevard Mortagne, Boucherville
2312-7665 LE THÉÂTRE DU CHIEN JAUNE INC.	1985 01 10	229, Parc Georges-Etienne-Cartier, Montréal
2312-0371 LA TRINITÉ #9 INC.	1985 01 14	Montréal
2313-9611 LA TROUPE DE L'ESCABEAU	1985 01 11	Victoriaville
2312-0108 LA TROUPE DE THÉÂTRE, LES TRAITEURS HÉLIUM INC.	1985 01 11	477, Lusignan, Montréal
2311-4853 LA «GANG» DU MOUSSE	1985 01 10	4041, Adam, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1648-1046 ACTION JEUNESSE ST-PIE X DE LONGUEUIL INC.	1980 10 10	1985 01 14	de la valeur des biens immobiliers
1235-3355 ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES INC.	1931 01 29	1985 01 09	des dispositions
1840-7403 ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE DE LASALLE	1980 11 13	1984 12 28	1) des objets 2) des dispositions
1352-8427 L'ASSOCIATION DES FOURNISSEURS D'HÔTELS ET RESTAURANTS, INC.	1941 02 20	1985 01 14	de la valeur des biens immobiliers
1625-5424 ASSOCIATION JAPONAISE DE KARATÉ DU QUÉBEC	1977 12 12	1985 01 09	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DE KARATÉ JAPONAIS DU QUÉBEC JAPAN KARATE ASSOCIATION OF QUÉBEC 2) des objets
1369-7859 CLUB DE GOLF QUÉVILLON INC.	1974 09 24	1985 01 14	des dispositions
1230-0307 CLUB DE L'ÂGE D'OR, MARIEVILLE ...	1967 01 30	1985 01 09	de la valeur des biens immobiliers
1261-8179 CLUB DE SKI GALLIX SKI CLUB INC.	1960 03 29	1985 01 14	de la valeur des biens immobiliers
1462-7939 CLUB MOTO-NEIGE ROI DES FORÊTS INC.	1975 10 29	1985 01 10	1) de la dénomination sociale: CLUB SPORTIF ROI DES FORÊTS INC. 2) des objets
1173-8747 CLUB NAIRN	1963 11 06	1985 01 09	de la valeur des biens immobiliers

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2160-3824 CLUB OPTIMISTE DE NOTRE-DAME-DE- LOURDES, JOLIETTE, QUÉBEC	1983 10 06	1985 01 14	du nombre des administrateurs: 11
1467-7553 CORPORATION DES ARCHERS QUÉBEC MÉTRO	1976 06 11	1985 01 14	de la dénomination sociale: CLUB LES AMIS DE ROBIN INC.
2160-9698 FONDATION HABITATION CHAMPLAIN INC.	1983 10 25	1985 01 10	1) des objets 2) des dispositions
2166-7670 GARDERIE LE JOYEUX CARROUSEL INC.	1984 06 28	1985 01 14	de la valeur des biens immobiliers
1289-3269 LES LOISIRS DE ST-GERVAIS INC.	1964 11 24	1985 01 03	1) de la valeur des biens immobiliers 2) du nombre des administrateurs: 7
1636-6197 SÉMINAIRE BAPTISTE ÉVANGÉLIQUE DU QUÉBEC (SEMBEQ)	1979 05 29	1985 01 14	des objets
1851-4539 SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE GRAN- BY	1981 11 16	1985 01 09	des objets

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1860-3795 ASSOCIATION DES CADRES DE CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC	CORPORATION DES CADRES DE CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC	1982 08 23
1239-9283 L'ASSOCIATION DU MOUVEMENT SCOUT BON-PASTEUR (LAVAL) INC.	SCOUTS ET GUIDES BON-PASTEUR (LAVAL) INC.	1966 07 28

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1473-1806 CERCLE DE PSYCHOLOGIE ANALYTIQUE DE MONTREAL INC.	LE CERCLE C. G. JUNG DE MONTREAL INC.	1977 01 14
1263-6270 GRAY ROCKS GOLF & WINTER CLUB INCOR- PORATED	LE CLUB DES SPORTS GRAY ROCKS INC.	1932 06 23
1849-8071 GROUPE DE THEATRE LATINO-AMERICAIN DE MONTREAL «LA CUCARACHA»	LES PRODUCTIONS 5 ^e MONDE	1981 09 16
1630-7191 HOLDING UNIPRO INC.	AXA CANADA INC.	1978 12 06
1109-4455 INTERNATIONAL INSTRUMENT SALES LTD.	GESTIONS ERIC TOBIS INC. ERIC TOBIS HOLDINGS INC.	1961 11 21
1253-6447 TEXTILE SOCIETY OF CANADA (EASTERN DI- VISION)	SOCIÉTÉ DES TEXTILES DU CANADA, DIVI- SION DU QUÉBEC TEXTILE SOCIETY OF CANADA, QUÉBEC DIVI- SION	1941 08 04

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1627-3815 ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE NORMANDIE ...	1978 06 12	96, rue Principale, Mont-Saint-Paul
1503-3129 GEST-IMM. INC.	1976 05 03	1687, rue Bord du Lac, Île-Bizard
1262-9812 LES IMMEUBLES GILBERT INC.	1962 08 28	2555, rue Havre des Îles, bureau 205, Laval
1468-4906 LES INDUSTRIES UNILEX INC.	1976 07 15	8750, Place Crescent, bureau 6, Anjou

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1640-0426 JEANS DINICO INC.	1979 11 26	127, rue Lemieux, Granby
1357-4504 MAURICE OBERSON INC.	1974 06 25	217, boulevard des Laurentides, Laval
1155-4656 PLANTE & BINET INC.	1969 09 05	820, John West, Sainte-Foy
1119-0527 QUALITH INC.	1966 08 24	5910, Côte de Liesse, Mont-Royal
1232-9892 SERVICE D'APPELS ASSOCIÉS INC.	1967 08 15	4060, rue Ste-Catherine ouest, Westmount

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

21

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1636-2774 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES HABITATIONS SÉGUIN	1979 05 16	13765, rue Forsyth, app. 201, Montréal
2172-9546 ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE VARENNES	1984 08 14	1877, boulevard René-Gaultier, Varenes
2155-5529 CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE L'OR BLANC INC.	1983 05 16	312, boulevard Morin, Asbestos
2159-5756 CENTRE DE DOCUMENTATION D'AMÉRIQUE LATINE (CEDAL) INC.	1983 10 13	3738, rue St-Dominique, Montréal
1367-9097 CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL INC.	1974 04 24	3730, Côte des Neiges, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1318-9089 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE CAP-CHAT NO: 3765	1953 04 22	Rue des Érables, Cap-Chat
1472-5956 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE BELOEIL NO: 2905	1953 04 22	250, rue Hubert, Beloeil
1371-1411 CINÉMA SPARTACUS INC.	1975 01 28	5801, avenue Monkland, Montréal
1282-2128 COMPAGNIE IMMOBILIÈRE REVERE LTÉE	1962 07 05	800, Place Victoria, bureau 4100, Montréal
1248-4291 LES CONCOURS DE MUSIQUE DU QUÉBEC INC.	1974 06 03	3446, rue St-Denis, bureau 202, Montréal
1863-5532 CONSEIL DE L'ÂGE D'OR, RÉGION MONTRÉAL- BOURASSA	1982 11 23	5994, rue La Fontaine, Montréal
1230-0463 CONSEIL DE L'ÂGE D'OR-RÉGION DE QUÉBEC	1969 06 18	360, boulevard Charest est, bureau 101, Québec
1228-2562 CORPORATION MINIÈRE NORD ABITIBI	1971 03 15	2020, rue University, bureau 1327, Montréal
1627-8137 LES ENTREPRISES R.E.F. INC.	1978 06 27	3096, rue Morrison, Jonquière
1331-9009 EXCAVATION A.B.R. LTÉE	1973 04 24	153, 5 ^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil
1105-7403 GARAGE NELSON INC.	1965 03 30	5311, avenue Crowley, Montréal
1200-9924 GARON LAKE MINES LIMITED (No Personal Liability)	1958 09 23	1155, boulevard Dorchester ouest, bureau 3500, Montréal
1142-5196 GILBERT CONSTRUCTION INC.	1959 09 01	2525, Havre des Îles, bureau 205, Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1333-0626 LES IMMEUBLES CONCORDE INC.	1972 11 10	6911, rue Joncaire, Montréal
2164-9348 MAISON MARIE-LUCILLE INC.	1984 05 07	185, rue Brault, Longueuil
1240-4919 PLACEMENTS BO-VI LTÉE	1970 07 22	800, Carré Victoria, bureau 4100, Montréal
2173-6137 PROJET GARDERIE WATERLOO INC.	1984 10 01	21, rue Young, Waterloo
1857-7239 PROMOTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'OR BLANC INC.	1982 05 14	235, rue St-Jacques, Asbestos
2153-8392 ROBERT LAFOND & CIE INC.	1983 04 07	1, Place Ville Marie, bureau 1918, Montréal
1217-1815 STEKO MOTION PICTURES INC.	1971 10 08	5801, avenue Monkland, bureau 4, Montréal
1377-4161 S.N. LAZARUS & CO. LTD.	1950 05 09	4848, avenue Roslyn, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Lettres patentes supplémentaires - Nouvelles (Articles 12 et 224)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a autorisé l'émission de nouvelles lettres patentes supplémentaires à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes supplémentaires vicieuses	Date des nouvelles lettres patentes supplémentaires
1302-3486 LA CORPORATION DU MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI INC.	1982 01 28	1985 01 07

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1637-5172 BOSSÉ, CHARBONNEAU INC.	1979 07 03	4
1637-5172 BOSSÉ, CHARBONNEAU INC.	1979 07 03	3
1367-9097 CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL INC.	1974 04 24	9
1287-5621 LE CERCLE DES VOYAGEURS ET HOMMES D'AFFAIRES DE QUÉBEC INCORPORÉE	1922 09 27	9
1363-3565 CLUB D'ESCALADE VERTIGE INC.	1975 05 07	8
1843-6469 CLUB OPTIMISTE CHOMEDEY LAVAL INC.	1981 02 26	4
2171-5792 CORPORATION L'ENFANTHÈQUE	1984 07 27	7
1309-7522 ÉDITIONS THÉMIS INC.	1968 09 20	8
2159-9865 GARDERIE PATACHOU	1983 09 26	7
1332-0528 GÉRALD PERRON INC.	1972 11 11	3
1465-1566 LES INDUSTRIES LITRON INC.	1976 02 27	3
1123-6254 LEE DYERS LIMITED	1962 05 04	3
1372-9769 SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE	1946 05 16	5
1845-1443 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION LOGEHENRI INC.	1981 04 06	6
1115-4523 VÊTEMENTS DE SPORT DAISY INC.	1964 07 24	3
2159-9592 (VFM) LE FORUM VIDÉO DE MONTRÉAL INC.	1983 09 16	9

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1158-2335 1158-2335 QUÉBEC INC.	1967 08 28	1985 02 02
1370-7690 1370-7690 QUÉBEC INC.	1974 12 18	1985 01 19
1471-1089 AUTOBUS A. & E. BERGERON INC.	1976 10 27	1985 01 26
1476-2538 AUTOBUS CARON & GAGNON INC.	1977 04 04	1985 01 26
1362-1586 BIJOUTERIE RAYNALD SIMARD INC.	1975 03 04	1985 01 19
1461-2220 BOISERIES ST-PIE INC.	1975 08 05	1985 02 02
1503-3442 LA BOUTIQUE GARÈLE LTÉE	1976 05 05	1985 01 19
1325-4271 CANAD INVESTMENT CORP.	1959 08 13	1985 01 19
1630-9478 CARACTERE (MONTRÉAL) INC.	1978 11 03	1985 01 19
1356-0461 CENTRE D'INHALOTHÉRAPIE LA CAPITALE INC.	1974 04 25	1985 01 19
1647-7010 CHEMISIERS ST-SÉBASTIEN INC.	1980 09 24	1985 01 26
1364-2723 CLAUDE MORENCY & ASSOCIÉS	1975 06 19	1985 01 26
1644-5231 CLUB RÉCRÉATIF LG-4	1980 05 13	1985 01 19
1624-4873 COMITÉ PRÉ-RÉFÉRENDIAIRE QUÉBEC-CANADA	1978 03 17	1985 01 19
1474-7927 LES CONSTRUCTIONS JACQUES PLANTE INC.	1977 03 03	1985 01 19
1132-6733 DANCOSE SUPER-MARCHÉ INC.	1966 06 22	1985 01 19
1627-5315 DÉCOR BOULEVARD INC.	1978 06 19	1985 01 19

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1160-7728 LES DÉVELOPPEMENTS L. & C. BILODEAU INC.	1967 07 26	1985 01 19
1254-1512 DORION DOORS INCORPORATED	1956 08 18	1985 01 26
1369-5036 DUPEX SPORTS INC.	1974 08 29	1985 01 19
1368-2661 LES ÉDITIONS PROJETS INC.	1974 05 16	1985 01 19
1635-7147 ÉLECTRICITÉ ROBERT MARCOUX INC.	1979 04 24	1985 01 19
1135-0105 LES ENTREPRISES B & A CONSTRUCTION LTÉE	1969 07 04	1985 01 19
1354-6403 LES ENTREPRISES JEAN & JEAN LTÉE	1974 03 11	1985 01 19
1273-2202 LES ENTREPRISES MONSALVE LTÉE	1966 12 23	1985 01 19
1140-6832 LES ENTREPRISES MURIELLE INC.	1966 12 02	1985 01 19
1473-9221 LES ENTREPRISES R. ROULEAU INC.	1977 02 07	1985 01 26
1502-5430 ÉPICERIE ROCH LAPIERRE LTÉE	1976 03 12	1985 01 26
1332-3332 LES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS (CAP-CHAT) INC.	1972 11 24	1985 01 15
1305-2287 FAUVES INVESTMENT CORP.	1959 08 06	1985 01 19
1190-3622 GARAGE BELLEHUMEUR LTÉE	1958 02 04	1985 01 26
1213-8483 GESTIONS J. & S. SMITH INC.	1971 06 23	1985 01 19
1263-7229 GOPAR INC.	1964 04 20	1985 01 26
1264-3045 GREN INC.	1958 12 11	1985 01 19
1113-4517 LES HUILES ESQUIMAU INC.	1962 04 26	1985 01 19
1637-9869 LES IMMEUBLES A.M.R. INC.	1979 08 02	1985 01 19
1629-3326 LES IMMEUBLES D.L.D. INC.	1978 08 24	1985 01 19

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1284-3058 LES IMMEUBLES SILLERY INC.	1961 05 12	1985 02 02
1357-5329 LES INSTALLATIONS ÉLECTRONIQUES CODCO INC.	1974 06 27	1985 01 19
1645-8952 LES INVESTISSEMENTS B.L.T. INC.	1980 07 07	1985 01 19
1254-3112 LES INVESTISSEMENTS STE-DOROTHÉE LTÉE	1967 04 10	1985 01 19
2155-2575 JO-VAL INC.	1983 05 10	1985 01 26
1262-9861 JULES R. GILBERT (QUÉBEC) LTD.	1959 12 16	1985 01 19
1114-8590 LINGERIE PATRICIA INC.	1943 09 21	1985 01 26
1361-9176 LOCATION D'AUTOS J.P. CLOUTIER INC.	1975 02 19	1985 01 19
1262-1231 L. GASTON LEBLANC INC.	1971 07 14	1985 01 19
1502-1595 MARMIR INC.	1976 02 16	1985 01 19
1471-9645 MENUISERIE ST-DENIS INC.	1976 12 03	1985 01 26
1844-0917 LES MÉTIERS D'ART DU PORT JOLI INC.	1981 03 10	1985 01 19
1201-9865 MONTREAL BOOK AUCTIONS LIMITED	1968 12 11	1985 01 19
1846-8785 MULTI-PIÈCES DE CARROSSERIE T.R. INC.	1981 05 27	1985 01 19
1646-4448 M'OUSKI-VAN INC.	1980 08 25	1985 01 26
1362-9951 OMER COUTURE INC.	1975 04 21	1985 01 19
1337-0002 PIPOBEK INTERNATIONAL INC.	1972 06 28	1985 01 19
1371-0454 PLACEMENTS ELDET INC.	1975 01 21	1985 01 19
1463-8811 LES PLACEMENTS J. HOULE INC.	1975 12 22	1985 01 19
1135-3273 PRESTIGE PRODUCTIONS INC.	1965 12 13	1985 01 26

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1644-6932 PRODUCTIONS IMMÉDIUM INC.	1980 05 20	1985 01 19
1859-4523 LES RESTAURANTS MILLY LTÉE	1982 07 07	1985 01 26
1112-2629 RONALD C. LISTER INC.	1964 12 07	1985 01 26
1643-1009 LES RUCHERS J.B. DE SAINT-RAYMOND INC.	1980 03 26	1985 01 26
1478-8590 SÉRIGRAPHIE R.V. INC.	1977 06 20	1985 01 26
1284-7752 SORÈS INC.	1963 12 05	1985 01 19
1140-8259 STORK SHOPS INC.	1953 07 06	1985 01 26
1354-4457 SYSTÈMES DE RAIL AUTOMATIQUE CASTOR INC.	1974 01 31	1985 01 19

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
2138-4854 ** GYP-CRÈTE DU CANADA (1984) LTÉE	1984 12 10

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2261-1958 LA COMPAGNIE FINANCIER TRUST- CO CAPITAL LTÉE	1984 12 21	Mme Ann Devitt-Thiel, 1981, avenue McGill Col- lege, bureau 750, Montréal	1981, avenue McGill College, bureau 750, Montréal
2344-6586 TRAILMOBILE CANADA, DIVISION DE TRAILMOBILE INTERNATIONAL LTÉE	1984 12 19	Me Douglas S. Pride, avocat, 1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal	500, Montée de Liesse, Saint-Laurent

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

21

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les**Avis de reprise d'existence**

Le ministre des Finances donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1360-0499 BOIVIN & COUTURE INC.	1984 12 12	La dénomination sociale de la corporation est changée en celle de: M. BOIVIN & M. COUTURE INC.
1279-3048 CLUB DE C. & P. LORRAINE INC.	1984 12 12	Aucune
1153-0540 VENISE MOTEL INCORPORÉE	1984 12 12	Aucune

*Le ministre des Finances,
YVES L. DUHAIME*

21

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Rainville

La corporation municipale de Rainville (S.D.), suivant le Règlement 312, adopté le 1^{er} août 1983, a l'intention de présenter une requête au ministre des Affaires municipales en vue de demander que le territoire de cette municipalité soit rattaché au territoire de la municipalité régionale de comté de Rouville.

La population de la municipalité de Rainville est de 1 630 âmes selon le dernier recensement.

Rainville, le 15 janvier 1985

La secrétaire-trésorière,
GINETTE GUÉNETTE

Canada
Province de Québec
District de Bedford

Description technique

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de Rainville, comté municipal de Missisquoi, comprenant en référence au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham-Ouest, les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, rues, emprises de chemin de fer, îles, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point d'intersection du prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est du lot 404 avec la ligne médiane de la rivière Yamaska; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est du lot 404; la ligne nord-est des lots 404, 403, 402, 401, 400, 398, 383, 382, 381, 380, 367, 368, 375, 376, 377, 378, 270; les lignes ouest, nord et nord-est du lot 269; la ligne nord-est des lots 265, 264, 263, et le prolongement vers le sud-est jusqu'à l'intersection avec la ligne médiane de la rivière Yamaska; la ligne médiane de la rivière en direction généralement ouest et sud jusqu'au point d'intersection avec le prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est du lot 266; ledit prolongement; ladite ligne nord-est dudit lot 266; une partie des lignes nord et est du lot 254; la ligne nord-est des lots 257, 258, 259, 155, 154, 153, 152; les lignes ouest et est dudit lot 152; la ligne est des lots 151, 150, 149, 148a, 1; la ligne sud du chemin public qui sépare le cadastre de la paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham-Ouest du cadastre du canton de Stanbridge; la ligne sud

du lot 22a; la ligne sud et la ligne ouest du lot 23; la ligne ouest du lot 21; la ligne sud des lots 106 et 105; la ligne sud du chemin public qui sépare le lot 32 des lots 104, 103, 102; la ligne sud des lots 95, 94, 93, 92; la ligne ouest du lot 92; la ligne sud du chemin public qui sépare les lots 84, 87 à 91 des lots 193, 198, 199; la ligne sud des lots 200, 201, 202; la ligne ouest des lots 202, 203, 323; la ligne ouest du lot 324 jusqu'à l'intersection de la ligne nord de l'emprise du chemin de fer Canadien Pacifique; la ligne nord de l'emprise dudit chemin de fer jusqu'à l'intersection avec la ligne est du lot 326; en allant vers le sud, une partie de la ligne est dudit lot 326, une partie de la ligne nord du lot 432 (chemin de fer abandonné) jusqu'à l'intersection avec le prolongement vers le nord de la ligne est du lot 316; ledit prolongement; ladite ligne est du lot 316; la ligne est du lot 208; la ligne nord des lots 194, 193, 192, 191, 187; une partie de la ligne nord du lot 186 jusqu'à l'intersection avec la ligne ouest du lot 228; la ligne ouest du lot 228; une ligne traversant le chemin public jusqu'au coin sud-ouest du lot 227; la ligne nord-ouest du lot 227; la ligne nord-est des lots 226, 222, 221, 220, et le prolongement vers le nord-ouest jusqu'à la ligne médiane de la rivière Yamaska; ladite ligne médiane en direction nord jusqu'au point d'intersection avec le prolongement vers le sud de la ligne ouest du lot 284; ledit prolongement; une partie de la ligne ouest du lot 284; une partie de la ligne sud du lot 287 jusqu'au point d'intersection avec une ligne brisée qui se décrit comme suit: partant d'un point situé sur le côté sud-est de la rue Saint-Paul à une distance de quatre cent cinquante-sept pieds et quatre dixièmes (457,4 pi) mesurée le long dudit côté sud-est à partir du point d'intersection du susdit côté avec la ligne ouest du lot 287; de là, vers le sud, faisant un angle vers la droite de 111°58' avec le côté sud-est de la rue Saint-Paul, une distance de cent soixante-cinq pieds et quatre dixièmes (165,4 pi) jusqu'à un point; de là, vers l'est, faisant un angle de déflexion vers la gauche de 87°07', une distance de cent trente-deux pieds (132,0 pi) jusqu'à un point; de là, vers le sud, faisant un angle de déflexion vers la droite de 91°57', une distance de mille dix-neuf pieds et six dixièmes (1 019,6 pi) jusqu'à la ligne sud du lot 287, étant le point d'intersection précédemment cité; ladite ligne ouest de cette partie dudit lot 287 de 1 019,6 pieds de longueur; ladite ligne sud de cette partie d'une longueur de 132,0 pieds; ladite ligne ouest de cette partie du lot 287, d'une longueur de 165,4 pieds jusqu'à son point d'intersection avec le côté sud-est de la rue Saint-Paul et située à une distance de 457,4 pieds au nord-est du point d'intersection du susdit côté du chemin avec la ligne ouest dudit lot 287; une ligne allant vers le nord, à travers la rue Saint-Paul jusqu'au point d'intersection de la ligne nord-ouest de la rue Saint-Paul avec la ligne sud-ouest du lot 286; la ligne nord-ouest de la rue

Saint-Paul en allant vers le nord-est jusqu'au coin sud du lot 286-19; la ligne ouest des lots 286-19, 286-20 et son prolongement jusqu'à l'intersection avec la ligne nord du lot 286; une partie de ladite ligne nord en allant vers l'ouest jusqu'à l'intersection avec la ligne est du lot 364; ladite ligne est du lot 364 jusqu'au point d'intersection avec le côté sud-ouest de l'emprise du chemin de fer du Canadien Pacifique; une ligne perpendiculaire à la ligne est du lot 364 en allant vers l'ouest jusqu'au point d'intersection avec la ligne nord-ouest de l'emprise du chemin de fer; le côté ouest de ladite emprise en allant vers le sud-ouest et le sud jusqu'au point d'intersection avec une ligne qui serait tracée parallèlement à la rue Saint-Paul et à trois cents pieds (300.0 pi) au nord-ouest de celle-ci; ladite ligne située à 300,0 pieds au nord-ouest de la rue Saint-Paul jusqu'au point d'intersection avec une ligne traversant les lots 296, 301, 302 à partir du coin nord-ouest du lot 288 au coin nord-est du lot 608 du cadastre de la ville de Farnham; ladite ligne qui traverse lesdits lots 296, 301, 302 en direction ouest jusqu'au coin nord-est du lot 608 du cadastre de la ville de Farnham; une partie de la ligne sud du lot 302; la ligne ouest du lot 302, la ligne nord des lots 303, 304; une partie de la ligne nord du lot 305 sur une distance de cinq cent soixante-trois pieds et cinq dixièmes (563.5 pi); à travers le lot 305, en direction sud, une ligne droite jusqu'au sommet de l'angle nord-ouest du lot 551 du cadastre de la ville de Farnham; une ligne droite à travers le lot 305, à partir du sommet de l'angle nord-ouest dudit lot 551 du cadastre de la ville de Farnham jusqu'au sommet de l'angle sud-est du lot 309; la ligne sud du lot 309; une ligne dans une direction générale nord qui contourne, par le nord-est, le groupe d'îlets portant les numéros 423 à 427; la ligne médiane de la rivière Yamaska dans une direction générale nord jusqu'au point de départ.

Fait et préparé à Cowansville, le 19 décembre 1984, sous le numéro 1535 de mon répertoire.

YVES GUILLETTE,
arpenteur-géomètre

39366-5-2

Avis divers

Association de soccer amateur de Lachine Inc. Lachine Amateur Soccer Association Inc.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes en date du 1985 01 09, constituant en corporation, sans capital-actions, les membres actuels de L'Association

amateur de soccer de Lachine - Lachine Amateur Soccer Association, déjà constituée en corporation, le 1976 04 22, en vertu de la Loi sur les clubs de récréation, sous la dénomination sociale de « Association de soccer amateur de Lachine Inc. - Lachine Amateur Soccer Association Inc. »

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 40 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est au 800, rue Sherbrooke, Lachine, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

1466-8081

21

Municipalité de Saint-Sylvère

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chap. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 7 janvier 1985, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 27 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières ».

La perception de ce droit est déléguée à la municipalité régionale de comté de Bécancour.

Au lieu de remettre à la fin de chaque mois les montants perçus ou recouverts après déduction faite des frais de perception établis par règlement du Conseil de la MRC, celui-ci peut appliquer ces montants en réduction des frais d'évaluation concernant la municipalité.

Le présent règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Sylvère, le 17 janvier 1985

39433

La secrétaire-trésorière,
NICOLE HOULE LEBLANC

Succession Alain Powers

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Robert Powers, papetier, domicilié au 210, rue Saint-Benoît, Beaupré, héritier de Alain Powers, en son vivant du 210, rue Saint-Benoît, Beaupré, décédé le 8 octobre 1984, sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Alain Powers, sous bénéficiaire d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Alain Bourget, notaire, daté du 21 décembre 1984, et enregistré à Château-Richer, le 7 janvier 1985, sous le numéro 94454.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Alain Bourget et peut être consulté à son bureau au 10516, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Sainte-Anne-de-Beaupré, le 8 janvier 1985

39407 *Le procureur,*
ALAIN BOURGET, *notaire*

Succession Benoit Boissonneault

Suite au décès de Benoit Boissonneault survenu le neuf janvier dernier (1985), le soussigné donne avis que des héritiers ont accepté la succession du défunt, sous bénéfice d'inventaire, tel qu'il appert de l'acte d'acceptation fait devant le notaire soussigné, le quatorze janvier mil neuf cent quatre-vingt-cinq, et enregistré au bureau de la division d'Arthabaska, Arthabaska, le même jour, sous le no 251549.

Le soussigné recevra à son bureau de Victoriaville, 11, rue de la Gare, G6P 6S4, toute créance ou réclamation pouvant se rapporter à ladite succession.

Victoriaville, le 21 janvier 1985

39423 *Le conseiller juridique,*
GUY GAGNON, *notaire*

Succession Carol Marquis

Avis est, par les présentes, donné que dame Brigitte St-Laurent, ménagère, demeurant au 190, rue Saint-Raymond, appartement 2, Matane, G4W 1E5, agissant aux présentes en sa qualité de tutrice à son fils mineur Carl-Tommy St-Laurent, conformément à l'autorisation à elle donnée sur l'avis du Conseil de famille, tenu le 9 octobre 1984, et homologué par la Cour supérieure, district de Rimouski, le 26 octobre 1984, dossier numéro 100-14-000155-845, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Michel Barriault, notaire, le 20 novembre 1984, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Matane, le 27 novembre 1984, sous le numéro 118254, la succession de Carol Marquis, décédé sans testament, le 18 août 1984, en son vivant journalier, domicilié à Grosses-Roches.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Michel Barriault et peut être consulté à ses bureaux au 119, rue des Ormes, Matane.

Après deux (2) mois du présent avis, la tutrice paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Matane, le 12 décembre 1984

39385 *Le procureur,*
MICHEL BARRIAULT, *notaire*

Succession Claudette Dubé Laplante

Prenez avis que dame Micheline Dubé, domiciliée au 190, Fraserville, Rivière-du-Loup, G5R 3Y4, ès qualités de tutrice aux enfants mineurs Sonia et Steeve Laplante, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de sa soeur Claudette Dubé Laplante, décédée le 25 septembre 1984, suivant acte reçu devant André Hudon, notaire, le 21 décembre 1984, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Kamouraska, le 3 janvier 1985, sous le numéro 134095.

Saint-Pascal, le 8 janvier 1985

39386 *Le procureur,*
ANDRÉ HUDON, *notaire*

Succession Denis Charette

Avis est, par les présentes, donné que Louise Gauthier, en sa qualité de tutrice à son enfant mineur Julie Charette, fille de feu Denis Charette, en son vivant domicilié au 117, rue des Fleurs, Gatineau, province de Québec, décédé accidentellement le dix-huit septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre (18 septembre 1984), sans testament, laissant comme seul héritier légal son enfant Julie Charette. Julie Charette a accepté la succession dudit Denis Charette, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un jugement de la Cour supérieure, district de Hull, en date du 17 décembre 1984, sous le numéro 550-14-520-846 de ses dossiers et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le 21 décembre 1984, sous le numéro 333-522.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Richard Charbonneau, notaire, le 16 janvier 1985, et peut être consulté à son bureau au 344, boulevard Maloney est, Gatineau, province de Québec, J8P 7A6.

Gatineau, le 17 janvier 1985

39408 *Le procureur,*
RICHARD CHARBONNEAU, *notaire*

Succession Fernand Couture

Avis est donné que dame Émilienne Desjardins, ès qualités de tutrice à ses enfants mineurs Isabelle et Hugues Couture, tous trois domiciliés au 2150, rang Scott, Saint-Pierre-Baptiste, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Fernand Couture, décédé le 21 février 1984, en son vivant agriculteur et domicilié au 2150, rang Scott, Saint-Pierre-Baptiste, tel qu'il appert d'un acte reçu devant Paule Lavigne, notaire, pratiquant au 1628, avenue Saint-Louis, Plessisville, le 19 décembre 1984, et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Mégantic à Inverness, le 10 janvier 1985, sous le no 150940. Les réclamations devront être adressées au soussigné.

Plessisville, le 18 janvier 1985

39409

Le procureur,
PAULE LAVIGNE, notaire

Succession Maurice Pelletier

Avis est, par les présentes, donné que tous et chacun des héritiers de feu Maurice Pelletier, en son vivant, débosseleur, demeurant et domicilié au 1405, rue Duvernay, ville de Drummondville, J2B 2R8, ont accepté ladite succession, sous bénéfice d'inventaire, selon la loi, aux termes d'un acte exécuté devant Marc-André Joyal, notaire, le dix janvier mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985 01 10) et dont copie dudit acte a été enregistrée au bureau de la division de Drummond, le onze janvier mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985 01 11), sous le numéro 286179; les héritiers, soit Alain Pelletier et Manon Pelletier, le sont, aux termes de la loi, étant les seuls enfants du défunt, Maurice Pelletier.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Marc-André Joyal, notaire, le dix janvier mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985 01 10), sous le numéro 17332 de ses minutes et peut être consulté à ses bureaux au 193, rue Lindsay, Drummondville, J2C 1N8.

Après deux (2) mois du présent avis, les héritiers paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Drummondville, le 15 janvier 1985

39387

Le procureur,
MARC-ANDRÉ JOYAL, notaire

Succession Yvan Lévesque

Avis est, par la présente, donné que Marie-Caroline Lévesque et Marie-Isabelle Lévesque, toutes deux résidant au 532, 4^e Rue, Grand-Mère, QC, G9T 4T4, seules et uniques héritières de leur père, soit Yvan Lévesque, en son vivant agriculteur, domicilié à Saint-Épiphanie, comté de Rivière-du-Loup, où il est décédé le quinze (15) septembre mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983), sans laisser de testament, acceptent la succession dudit Yvan Lévesque, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Richard Thivierge, notaire, 38, rue de la Cour, Rivière-du-Loup, daté le 7 décembre 1984, minute numéro 1249, et enregistré dans Témiscouata, le 16 janvier 1985, sous le numéro 265690.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Richard Thivierge, le 4 avril 1984, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Rivière-du-Loup, le 17 janvier 1985

39424

Le procureur,
RICHARD THIVIERGE, notaire

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

**Caisse d'économie des Imprimeurs et sa version
Printers Credit Union**

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit, « CAISSE D'ÉCONOMIE DES IMPRIMEURS et sa version anglaise PRINTERS CREDIT UNION » et « Caisse d'Économie des employés de l'Imprimerie Dumont » datée du 26 août 1984 demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse d'économie des Imprimeurs et sa version Printers Credit Union ».

Le siège social de cette caisse sera situé à Montréal, dans la circonscription électorale de Bourget.

Le groupe dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est: les ouvriers des Arts graphiques de la province de Québec.

La caisse sera affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 17 décembre 1984

39367

Le ministre des Finances,
YVES-L. DUHAIME

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Abraham Dwight Joseph

Prenez avis que Abraham Dwight Joseph, domicilié au 5469, Westminster, Côte-Saint-Luc, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Damien Dwight Joseph.

Montréal, le 9 janvier 1985

39280-4-2

Les procureurs du requérant,
MES BÉDARD & FAUST

André Joseph Yvon François Guichaoua

Prenez avis que André Joseph Yvon François Guichaoua, domicilié au 1069, rue Champigny, ville Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Joseph Yvon François Thériault.

Ville Saint-Laurent, le 4 janvier 1985

39465-5-2

Les procureurs du requérant,
DESCOTEAUX, JARRY, HÉBERT, *avocats*

Augustine Dupont

Prenez avis que Augustine Dupont, domiciliée au 10620, rue Oscar, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui

permettant de changer son nom en celui de Augustine Christine Dupont.

Trois-Rivières, le 8 janvier 1985

39281-4-2

Le procureur de la requérante,
YVON DUPUIS, *notaire*

Diran Agop Loris Garabedian

Prenez avis que Diran Agop Loris Garabedian, domicilié au 4884, rue Grosvenor, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diran Garabedian Loris.

Montréal, le 7 décembre 1984

39345-4-2

Les procureurs du requérant,
GRANA & ASSOCIÉS

Dominique Alain

Prenez avis que Dominique Alain, domiciliée au 80, rue Verdun, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dominique Benoit-Goyette.

Québec, le 16 novembre 1984

39393-5-2

Le procureur de la requérante,
PATRICK MASSICOTTE, *notaire*

Drago Freudenreich

Prenez avis que Drago Freudenreich, domicilié au 114, rue Dequen, Sept-Îles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michael Drago Freud.

Le requérant demandera également à ce que les noms de ses enfants mineurs, Ivan Freudenreich et Patrick Freudenreich, demeurant à la même adresse, soient changés en ceux de Ivan Freud et Patrick Freud.

Sept-Îles, le 3 janvier 1985

39394-5-2

Le procureur du requérant,
CLAUDE BUREAU, *avocat*

Émilienne Pelletier

Prenez avis que Émilienne Pelletier, domiciliée au 2195, Sir-Mathias-Tellier, appartement 1, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michèle Pelletier.

Québec, le 22 janvier 1985

39470-5-2

Le procureur de la requérante,
J. DENIS ROY, notaire

Georgette Aline Morin

Prenez avis que Georgette Aline Morin, domiciliée au 994, Bédard, Saint-Élie-d'Orford, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Charlotte Aline Morin.

Saint-Élie-d'Orford, le 9 janvier 1985

39282-4-2

La requérante,
GEORGETTE ALINE MORIN

Houshang Nazemi

Prenez avis que Houshang Nazemi, domicilié au 2000, Saint-Marc, appartement 2008, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Tony Piazza.

Montréal, le 19 décembre 1984

39467-5-2

Les procureurs du requérant,
MES LEDUC, ST-PIERRE & THERRIEN

Irit Pinto Akhmed

Prenez avis que Irit Pinto Akhmed, domicilié au 4790, Plamondon, appartement 105, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Irit Pinto.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 3 janvier 1985

39283-4-2

Les procureurs du requérant,
LAROUCHE, BOYANER & SEPINWALL

Jeannine Murielle Anne Marie Blanchard

Prenez avis que Jeannine Murielle Anne Marie Blanchard, domiciliée au 1433, Towers, appartement 603, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anne-Marie Pelletier.

Montréal, le 19 décembre 1984

39468-5-2

Les procureurs de la requérante,
MES LEDUC, ST-PIERRE & THERRIEN

Joseph Armand Rolland Michel English

Prenez avis que Joseph Armand Rolland Michel English, domicilié au 10905, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rolland Raymond.

Montréal, le 16 janvier 1985

39395-5-2

Le procureur du requérant,
GUY POUPART, avocat

Joseph Cupidon Armand Jean Vallée

Prenez avis que Joseph Cupidon Armand Jean Vallée, domicilié au 2625, rue Gascon, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Armand Jean Vallée.

Montréal, le 9 janvier 1985

39396-5-2

Les procureurs du requérant,
PRIEUR, TORDORF & LORD

Joseph Ernest Henri dit Laurent Lecompte

Prenez avis que Joseph Ernest Henri dit Laurent Lecompte, domicilié au 660, rue Gardenville, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Ernest Henri Laurent Lecompte.

Longueuil, le 17 janvier 1985

39397-5-2

Le requérant,
LAURENT LECOMPTE

Joseph Lactance Aimé Turcotte

Prenez avis que Joseph Lactance Aimé Turcotte, domicilié au 36, Saint-François, appartement 405, Neufchâtel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Lactance George Aimé Turcotte.

Neufchâtel, le 10 janvier 1985

39346-4-2

Le requérant,
LACTANCE AIMÉ TURCOTTE

Joseph Mario Savard

Prenez avis que Joseph Mario Savard, domicilié au 212, rang des Bouffard, Petite-Matane, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Mario Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Matane, le 16 janvier 1985

39398-5-2

Les procureurs du requérant,
POIRIER & GAGNON

Josephine Regdos

Prenez avis que Josephine Regdos, domiciliée au 6701, rue Hamilton, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josephine Kartz.

Montréal, le 19 décembre 1984

39469-5-2

Les procureurs de la requérante,
MÉS LEDUC, ST-PIERRE & THERRIEN

Laure Aimée Dumais

Prenez avis que Laure Aimée Dumais, domiciliée au 720, rue Filion, appartement 5, Saint-Jérôme, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Reine-Aimée Dumais.

Saint-Jérôme, le 31 décembre 1984

39284-4-2

La requérante,
LAURE AIMÉE DUMAIS

Léo-Paul Hudon et Rosalie Létourneau

Prenez avis que Léo-Paul Hudon et Rosalie Létourneau, domiciliés au 1395, place Blanchette, appartement 2, Cap-Rouge, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur nom en ceux de Léopold Hudon et Rosette Létourneau.

Cap-Rouge, le 17 janvier 1985

39382-5-2

Le requérant,
LÉO-PAUL HUDON

Léopold Gingras

Prenez avis que Léopold Gingras, domicilié au 1654, Dufresne, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Léopold Houde.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 8 janvier 1985

39471-5-2

Le procureur du requérant,
GEORGES GAGNÉ

Lorraine Gagnon

Prenez avis que Lorraine Gagnon, domiciliée au 610, Champagneur, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Laurene Delanoë.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Laval, le 3 janvier 1985

39347-4-2

Le procureur de la requérante,
JACQUES TRUDEAU, avocat

Louise Angers

Prenez avis que Louise Angers, domiciliée au 1160, Jean-Gauvin, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Louise Louiselle Angers.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1985

39420-5-2

Pour la requérante,
JOACHIM PERRON

Marie Dominique Anne Judith Mireille Audet

Prenez avis que Marie Dominique Anne Judith Mireille Audet, domiciliée au 11 1/2, rue des Saules est, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Dominique Anne Judith Mireille Sylvie Audet.

Québec, le 17 janvier 1985

39400-5-2

La requérante,
MIREILLE AUDET

Marie Noella Lise St-Gelais

Prenez avis que Marie Noella Lise St-Gelais, domiciliée au 69, boulevard du Progrès, secteur Pointe-Gatineau, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Noella Lise Picard.

Gatineau, le 18 décembre 1984

39421-5-2

Les procureurs de la requérante,
MES BABIN, DUPONT & FORTIN

Marie-Claude Isabelle Morin

Prenez avis que Marie-Claude Isabelle Morin, domiciliée au 823, Nouvelle-Orléans, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Claude Isabelle Cybèle Morin.

Sainte-Foy, le 27 décembre 1984

39399-5-2

Le procureur de la requérante,
ME MICHÈLE MORIN

Marie-Floriane Hébert

Prenez avis que Marie-Floriane Hébert, domiciliée au 1307, rue Laviolette, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Flore Hébert.

Trois-Rivières, le 15 janvier 1985

39348-4-2

Les procureurs de la requérante,
HARDY VIGEANT *et al.*

Marie-Laurence Bélanger

Prenez avis que Marie-Laurence Bélanger, domiciliée au 8806, rue Hochelaga, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lorraine Bélanger.

Montréal, le 16 janvier 1985

39383-5-2

Les procureurs de la requérante,
MES CHARBONNEAU & PILOTE

Olive Noélie Belzile

Prenez avis que Olive Noélie Belzile, domiciliée au 1290, rue Dolorimier, appartement 18, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Olive Noélie Marie Belzile.

Val-d'Or, le 10 janvier 1985

39422-5-2

Le procureur de la requérante,
DENIS LAVERGNE, *avocat*

Simonne Angers

Prenez avis que Simonne Angers, domiciliée au 1826, rue Bergeron, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monique Angers.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 24 décembre 1984

39285-4-2

Le procureur de la requérante,
MARC LEGROS, *avocat*

Steven Sauvé

Prenez avis que Steven Sauvé, domicilié à Bonaventure-Est, comté et district de Bonaventure, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steven MacPherson.

Paspébiac, le 5 janvier 1985

39384-5-2

Le procureur du requérant,
GILLES MOULIN, *notaire*

Yvonne Lefrançois

Prenez avis que Yvonne Lefrançois, domiciliée au 1877, rue Gauthier, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maotchie Lefrançois.

Montréal, le 4 janvier 1985

39466-5-2

Les procureurs de la requérante,
POIRIER, CARRIÈRE & PINARD

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009909-849

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DENIS ROUSSEAU, domicilié au 6445, 1^{re} Avenue, Rosemont, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Denis Rousseau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009477-847

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FRAIDOUN H. BARAPOUR, domicilié au 1225, rue Saint-Marc, appartement 1206, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Fraidoun H. Barapour, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009479-843

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre HAROUTIOUN AYVAZIAN, domicilié au 3330, rue Bedford, appartement 9, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Haroutioun Ayvazian, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009480-841

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre HILDA LEE BASCH, domiciliée au 2565, Ekers, Montréal, QC, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Hilda Lee Basch, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les

trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009547-847

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre KATHRYN FRANKLYN, domiciliée au 1645, rue Lincoln, appartement 26, Montréal, QC, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Kathryn Franklyn, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009555-849

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NABIL ABOUBAKR, domicilié au 4255, rue Dupuis, appartement 16, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Nabil Aboubakr, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009878-846

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRICK RAOUL, domicilié au 5362, 3^e Avenue, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Pierrick Raoul, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009549-843

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre VITTORIO DE FACCIO, domicilié au 3019, rue Édouard-Montpetit, appartement 11, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Vittorio De Faccio, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-009551-849

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YVANIA CHIRINOS, domicilié au 3475, rue Durocher, appartement 301, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Yvania Chirinos, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
 MONIQUE BLOUIN

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-009550-841

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YVES PELTIER, domicilié au 5027, rue François-Premier, Saint-Léonard, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Yves Peltier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 janvier 1985

22

Le greffier adjoint,
 MONIQUE BLOUIN

Commissions d'enquête — Loi sur les

[L.S.] J. GILLES LAMONTAGNE
 Gouvernement
 du Québec

Commission d'enquête

CONCERNANT la constitution d'une commission d'enquête sur la tragédie du pont de la rivière Sainte-Marguerite à Sept-Îles

ATTENDU QUE six personnes ont perdu la vie dans l'écroulement, le 30 octobre 1984, d'une partie du pont en construction qui enjambait la rivière Sainte-Marguerite à Sept-Îles;

ATTENDU QU'une enquête en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., chap. S-2.1) doit porter spécifiquement sur les faits relatifs à l'observation de cette loi et de ses règlements;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'enquêter sur cet événement afin d'en dégager les causes et pour pouvoir en éviter la répétition;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 1 de la Loi sur les commissions d'enquête (L.R.Q., chap. C-37), le gouvernement peut, lorsqu'il juge à propos de faire faire une enquête sur une matière importante se rattachant à la santé publique ou au bien-être de la population, nommer, par une commission émise à cette fin, un ou plusieurs commissaires pour conduire cette enquête;

EN CONSÉQUENCE, conformément à la recommandation du ministre du Travail adoptée le 7 novembre 1984 par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 2485-84, il est déclaré et ordonné:

QUE soit constituée une commission d'enquête dont le mandat est le suivant:

a) déterminer les causes qui ont entraîné l'accident du 30 octobre 1984, au pont enjambant la rivière Sainte-Marguerite à Sept-Îles, comté de Duplessis;

b) enquêter sur les circonstances de l'accident et sur les conditions qui l'ont précédé;

c) faire des recommandations sur les mesures à prendre pour éviter la répétition de tel événement notamment sur le plan de la sécurité publique.

QUE cette commission d'enquête soit formée de trois commissaires;

QUE monsieur André Quesnel, juge de la Cour provinciale, soit nommé commissaire et qu'il préside cette commission d'enquête;

QUE cette commission soit tenue de compléter ses travaux et de soumettre son rapport et ses recommandations au plus tard le 28 février 1985;

QUE les dépenses nécessaires à l'exécution du mandat de cette commission soient payées à même le budget du ministère du Travail.

EN FOI DE QUOI, le gouvernement émet les présentes lettres patentés sous le grand sceau du Québec.

TÉMOIN: l'honorable J. GILLES LAMONTAGNE, C.P., lieutenant-gouverneur du Québec.

À Québec, ce sept novembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

Par ordre,

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 143
Folio: 336

22

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution — Demandes de

1847-8222 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «1847-8222 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 janvier 1985

39413

Pour la compagnie,
DORIS BOLDOC

2163-2336 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2163-2336 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 janvier 1985

39401

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, DE BILLY, CANTIN, MARTIN,
BEAUDOIN, LESAGE & ASSOCIÉS

2165-0874 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2165-0874 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 janvier 1985

39402

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, DE BILLY, CANTIN, MARTIN,
BEAUDOIN, LESAGE & ASSOCIÉS

2166-2069 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2166-2069 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 janvier 1985

39373

Pour la compagnie,
LOUISE LÉGARÉ

A. FRÉCHETTE & ASSOCIÉS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «A. FRÉCHETTE & ASSOCIÉS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 octobre 1984

39403

Le président,
ANTHONY FRÉCHETTE

AMICALE DE BUCKINGHAM INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AMICALE DE BUCKINGHAM INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Buckingham, le 16 janvier 1985

39377 *Le procureur de la compagnie,*
RAYMOND G. SÉGUIN, notaire

BRASSERIE FARWEST INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BRASSERIE FARWEST INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 10 janvier 1985

39360 *Le président,*
JEAN-GUY PIMPARÉ

BAR GUY PÉPIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BAR GUY PÉPIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Val-d'Or, le 13 décembre 1984

39435 *Le président,*
CLAUDE BEAUDOIN

C. CHARCOM INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «C. CHARCOM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 17 janvier 1985

39415 *La secrétaire-trésorière,*
CÉLINE CHARPENTIER

BEAUMARK AGENCIES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BEAUMARK AGENCIES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 janvier 1985

39414 *Le procureur de la compagnie,*
IRWIN SCHNAIBERG

C.J. MASSÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «C.J. MASSÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Granby, le 15 janvier 1985

39374 *Pour la compagnie,*
JEN MASSÉ

**BEDINI HOLDINGS INC.
GESTION BEDINI INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BEDINI HOLDINGS INC.—GESTION BEDINI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 décembre 1984

39359 *Les procureurs de la compagnie,*
MENDELSON, ROSENTZVEIG, SHACTER

CENTURA BUILDING CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTURA BUILDING CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 janvier 1985

39361 *Pour la compagnie,*
DANIEL BENSON, C.A.

CLUB DE RADIO AMATEUR NICOLETAIN INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB DE RADIO AMATEUR NICOLETAIN INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Nicolet, le 17 janvier 1985

39417

Pour la compagnie,
RICHARD CHALIFOUX

CORPORATION D'INVESTISSEMENTS RIVERVIEW RIVERVIEW INVESTMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CORPORATION D'INVESTISSEMENTS RIVERVIEW—RIVERVIEW INVESTMENT CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 janvier 1985

39440

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENTZVIEG, SHACTER

LES INDUSTRIES D.H.D. LTÉE D.H.D. INDUSTRIES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES INDUSTRIES D.H.D. LTÉE—D.H.D. INDUSTRIES LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 janvier 1985

39416

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER

DENANPIER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DENANPIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 23 janvier 1985

39474

Le procureur de la compagnie,
BRUNO LECLERC, avocat

DÉVELOPPEMENT DU LAC MANON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DÉVELOPPEMENT DU LAC MANON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Anjou, le 29 octobre 1984

39362

Pour la compagnie,
PAQUIN, BILODEAU

DOMAINE DU GRAND LAC DES CÈDRES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DOMAINE DU GRAND LAC DES CÈDRES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Gatineau, le 17 janvier 1985

39429

Le président,
ANDRÉ DEMERS

ÉCOLE D'AÏKIDO DE QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉCOLE D'AÏKIDO DE QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 15 janvier 1985

39375

Le président,
LOUIS PERRAULT

GESTION RE-VIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION RE-VIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Charlesbourg, le 9 janvier 1985

39405 *Le procureur de la compagnie,*
ÉLISE VILLENEUVE, *notaire*

J.B. LEMIEUX & ASSOCIÉS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «J.B. LEMIEUX & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 16 janvier 1985

39475 *Le président,*
BENOIT LEMIEUX

GESTION SER-BEL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION SER-BEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 janvier 1985

39430 *Les procureurs de la compagnie,*
DES RIVIÈRES, VERMETTE, BÉRUBÉ,
THIVIERGE & ASSOCIÉS

LES CARROSSERIES ROLAND TARDIF INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES CARROSSERIES ROLAND TARDIF INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1985

39436 *Le secrétaire,*
RAYMOND LEMIEUX, C.A.

HAUTE COIFFURE FRÉDÉRIC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HAUTE COIFFURE FRÉDÉRIC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Verdun, le 15 janvier 1985

39363 *Les procureurs de la compagnie,*
GHANIME & CORDEAU

LES ENTREPRISES BOILARD ET LOUBERT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES BOILARD ET LOUBERT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

New-Richmond, le 11 janvier 1985

39476 *Le procureur de la compagnie,*
GILLES TREMBLAY, *notaire*

IRO SALES CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «IRO SALES CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 janvier 1985

39431 *Les procureurs de la compagnie,*
PHILLIPS & VINEBERG

**LES EXPLOITATIONS SENECA (QUÉBEC) LTÉE
SENECA DEVELOPMENT (QUÉBEC) LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES EXPLOITATIONS SENECA (QUÉBEC) LTÉE—SENECA DEVELOPMENT (QUÉBEC)

LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 janvier 1985

39376

Les procureurs de la compagnie,
DOHENY, MACKENZIE

LES IMMEUBLES BARTHÉLEMY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES BARTHÉLEMY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 14 janvier 1985

39378

Les procureurs de la compagnie,
GÉNÉREUX & SIMARD, *avocats*

LES IMPRIMEUSES PIKE LTÉE PIKE PRINTING MACHINERY LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMPRIMEUSES PIKE LTÉE—PIKE PRINTING MACHINERY LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 janvier 1985

39441

La secrétaire,
ISSIE ENGEL

LES MOUSTIQUES DE GAGNON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES MOUSTIQUES DE GAGNON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Gagnon, le 17 janvier 1985

39442

Le secrétaire,
MARCEL MOISAN

LIGUE DE BASEBALL MINEUR D'ALMA

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LIGUE DE BASEBALL MINEUR D'ALMA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Alma, le 17 janvier 1985

39432

Pour la compagnie,
PIERRE LEBLANC

MARCHÉ GUY ST-AMANT LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MARCHÉ GUY ST-AMANT LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Amable, le 13 décembre 1984

39379

Le président,
GUY ST-AMANT

MEUBLESCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MEUBLESCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 10 janvier 1985

39437

Le procureur de la compagnie,
RICHARD MAROIST, *avocat*

RESTAURANT NOUVEAU PITFIELD INC. NEW PITFIELD RESTAURANT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RESTAURANT NOUVEAU PITFIELD INC.—NEW PITFIELD RESTAURANT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 janvier 1985

39406

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENTZVEIG, SHACTER

ODYSSE HOLDINGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ODYSSE HOLDINGS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 décembre 1984

39364

Le secrétaire,
J. B. GORUP

RAMA FOODS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RAMA FOODS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 janvier 1985

39438

Pour la compagnie,
GIDEON ROSENBERG

PÂTISSERIE LA FRINGALE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PÂTISSERIE LA FRINGALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 décembre 1984

39380

Pour la compagnie,
GEORGES KHOURY

RESTAURANT PAMMS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RESTAURANT PAMMS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 janvier 1985

39478

Les procureurs de la compagnie,
MES GÉNÉREUX, GAUTHIER & ASSOCIÉS

PLADYN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLADYN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Georges, le 16 janvier 1985

39381

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

ROMÉO CARLOS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ROMÉO CARLOS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 novembre 1984

39418

Pour la compagnie,
MAURICE LANTHIER, C.A.

**QUALTEX LIMITÉE
QUALTEX LIMITED**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «QUALTEX LIMITÉE—QUALTEX LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 janvier 1985

39477

Les procureurs de la compagnie,
CLARKSON, TÉTRAULT

SCHOLAREX QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SCHOLAREX QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 janvier 1985

39365

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL, SOHMER

SLOAN ENTERPRISES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SLOAN ENTERPRISES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 17 janvier 1985

39419

Les procureurs de la compagnie,
MES GODIN & SAINT-AMANT

TECHNI-POMPE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TECHNI-POMPE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 janvier 1985

39444

Le procureur de la compagnie,
JEAN-LUC PILON

SOCIÉTÉ COMMERCIALE MARGAN INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ COMMERCIALE MARGAN INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Marie de Beauce, le 21 janvier 1985

39479

Pour la compagnie,
MICHEL CLICHE

VALTRÉDO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VALTRÉDO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Charlesbourg, le 18 janvier 1985

39445

Le secrétaire-trésorier,
JACQUES VALLÉE

SOCIÉTÉ DE GESTION HABRA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ DE GESTION HABRA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Dollard-des-Ormeaux, le 31 décembre 1984

39439

La vice-présidente,
SOLANGE HABRA

TABAGIE PHILIPPE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TABAGIE PHILIPPE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Magog, le 22 janvier 1985

39443

Pour la compagnie,
CLAUDE GIRARD, C.A.

Divers**Garderie « Trois p'tits tours »**

Prenez avis que la garderie « Trois p'tits tours » tiendra son assemblée générale annuelle de ses membres, le 19 février 1985, à l'Hôpital du Sacré-Coeur, département de santé communautaire, 5^e étage, aile J, local 5145, à 16 heures.

Ordre du jour:

- 1° Adoption des règlements généraux;
- 2° Acceptation des nouveaux membres;
- 3° Élection du Conseil d'administration permanent.

Montréal, le 17 janvier 1985

39404

Pour la garderie,
FRANCINE ROY

34
E
3

Coopératives — Loi sur les

CLUB COOPÉRATIF ALIMENTAIRE DE HUNTINGDON

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « CLUB COOPÉRATIF ALIMENTAIRE DE HUNTINGDON », tenue le 14 mai 1984, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que MM. Robert Loncol, John Brown et Mme Ramona Rougerie soient nommés liquidateurs.

24

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE VIANDE DE L'ESTRIE

Avis est donné que la coopérative « COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE VIANDE DE L'ESTRIE »,

dont le siège social était situé à Rock Forest, a été dissoute, le 19 décembre 1984, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

24

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE PORT D'ATTACHE » DE LAVAL

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE PORT D'ATTACHE » DE LAVAL », tenue le 30 septembre 1984, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que madame Manon Paquette soit nommée liquidatrice.

24

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance des statuts de fusion par absorption

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a délivré des statuts de fusion par absorption aux coopératives suivantes:

No de dossier	Dénomination sociale	Dénomination sociale des coopératives fusionnées	Date de la fusion
211-243	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES BOIS-FRANCS	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES BOIS-BOIS FRANCS SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-RAPHAËL DE NICOLET	1984 04 09

24

Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU

Délivrance des statuts de fusion ordinaire

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de fusion ordinaire aux coopératives suivantes:

No de dossier	Dénomination sociale	Dénomination sociale des coopératives fusionnées	Date de la fusion
342-008	COOP DE RÉPARATION DE CAMIONS DIESEL CADIEX CADIMAC DE QUÉBEC	CO-OP DE RÉPARATION DE CAMIONS DIESELS CADIEX DE QUÉBEC CO-OP DE RÉPARATIONS DE CAMIONS DIESEL CADIMAC DE QUÉBEC	1984 10 18

24

Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU

Délivrance des statuts de continuation d'un syndicat coopératif en coopérative

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de continuation d'un syndicat coopératif en coopérative aux coopératives suivantes:

No de dossier	Dénomination sociale	Dénomination sociale du syndicat	Date de continuation
282-001	COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES DE CHÂTEAU-RICHER	COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES DE CHÂTEAU-RICHER	1984 08 06
281-022	COOPÉRATIVE DE SERVICES ET DE LOISIRS DU DOMAINE LE RELAIS	DOMAINE LE RELAIS	1984 04 12

24

Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU

Délivrance de statuts de modification d'une coopérative, fédération et confédération

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de modification aux coopératives, fédérations et confédérations suivantes:

No de dossier	Dénomination sociale	Modification	Date de modification
252-107	COOP FORESTIÈRE DE STE-ROSE	ancienne dénomination sociale: CHANTIER COOPÉRATIF DE L'U.C.C. DE STE-ROSE DU NORD (ASSOCIATION COOPÉRATIVE)	1984 01 25
231-625	COOPÉRATIVE D'HABITATION « LES ÎLOTS CANTIN DE POINTE ST-CHARLES »	objet	1984 01 20
252-126	COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE ST-HONORÉ DE TÉMISCOUATA	1) ancienne dénomination sociale: COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE ST-HONORÉ 2) et objet	1984 02 28
340-001	IMPRIMERIE COOPÉRATIVE HARPELL	autres dispositions: montant de la part sociale	1984 03 05
252-121	COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU BAS ST-MAURICE	objet	1984 04 24
240-034	PÊCHERIES COOP RIVIÈRE-AU-TONNERRE, SHELDRAKE	ancienne dénomination sociale: ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES PÊCHEURS CÔTIERS DE LA MOYENNE CÔTE-NORD	1984 04 24
285-036	CENTRE COOPÉRATIF DE LOCAUX COMMUNAUTAIRES DE SHERBROOKE	autres dispositions: la coopérative n'attribuera aucune ristourne	1984 06 22
231-359	COOPÉRATIVE D'HABITATION LE FIEF DE POINTE-ST-CHARLES	autres dispositions: aucune ristourne ne sera attribuée aux × membres	1984 06 11

No de dossier	Dénomination sociale	Modification	Date de modification
220-080	LA COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS	ancienne dénomination sociale: COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE CHARLESBOURG	1984 07 12
340-155	COOPÉRATIVE DE TRAVAIL EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MONTRÉAL)	ancienne dénomination sociale: COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE TRAVAIL POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MONTRÉAL)	1984 07 12
340-169	COOPÉRATIVE DE PÊCHE NORDIQUE	ancienne dénomination sociale: COOPÉRATIVE DE TRANSFORMATION DE PRODUITS MARINS DE SEPT-ÎLES	1984 07 12
231-824	COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ALLUMETTIÈRE DE HULL	1) ancienne dénomination sociale: COOPÉRATIVE D'HABITATION DELORIMIER DE HULL 2) et objet	1984 07 18
340-105	AGENCE DE SÉCURITÉ ET D'INVESTIGATION COOP DE TRAVAIL CÔTE-SUD	ancienne dénomination sociale: CO-OP DE TRAVAIL CÔTE-SUD	1984 09 17
231-201	COOPÉRATIVE D'HABITATION DU GRAND PORTAGE (SHERBROOKE)	du district judiciaire: St-François et du territoire de recrutement des membres	1984 09 05
260-029	COOPÉRATIVE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	ancienne dénomination sociale: ASSOCIATION COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	1984 09 05
220-183	COOPÉRATIVE DE SERVICES EN BIENS DE CONSOMMATION DU QUÉBEC	du district judiciaire: Alma	1984 10 29

24

Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Fernand Belzile

Succession de Belzile, Fernand, en son vivant du 4580, 8^e Rue, Laval-Ouest, décédé le 3 août 1984.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

39427

Succession Gaston Otis

Succession de Otis, Gaston, en son vivant du 367, rue Brassard, bloc B, appartement 10, Roberval, décédé le 17 septembre 1982.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

39428

**Inspecteur général
des institutions financières****Assurances — Loi sur les****Association de Secours Mutuels des Israélites de
Bessarabie
Dissolution**

Avis est, par les présentes, donné que l'« Association de Secours Mutuels des Israélites de Bessarabie », formée en vertu de la Loi 62 Victoria, chapitre 32, le 27 décembre 1907, ayant son siège social à Montréal, a été dissoute, le 31 mai 1984, en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chap. A-32) et la Loi sur la liquidation des compagnies (L.R.Q., chap. L-4) suite à la production du rapport des liquidateurs.

Québec, le 15 janvier 1985

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

21

**La Prudentielle d'Angleterre, Compagnie
d'Assurance-vie (Canada)
Délivrance de permis**

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à « La Prudentielle d'Angleterre, Compagnie d'Assurance-vie (Canada) » pour la catégorie d'assurance suivante:

— sur la vie

Le siège social de la compagnie est situé au 101, Frederik Street, Kitchener, Ontario, N2G 4R8, et son bureau principal au Québec est situé au 635, boulevard Dorchester ouest, Montréal, QC, H3B 1R7.

Québec, le 17 janvier 1985

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

21

Liquidation des compagnies — Loi sur la**Caisse d'économie Marquette**

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la « Caisse d'économie Marquette » tenue à Lachine, le 5 mars 1984, il a été résolu que les affaires de ladite caisse soient liquidées et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Roland Fortin soit nommé liquidateur.

Québec, le 16 janvier 1985

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

39388

Ministères — Avis concernant les**Affaires municipales****Divers****Régie intermunicipale de Saint-Gabriel**

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 580 du Code municipal, décrété, le 15 janvier 1985, la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie intermunicipale de Saint-Gabriel », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente, signée le 3 décembre 1984, par la paroisse de Saint-Gabriel et la municipalité de Fleurbaert, autorisée par les Règlements numéros 201-84 et 59, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales le 15 janvier 1985.

Conformément aux dispositions de l'article 580, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 15 janvier 1985

23

Le sous-ministre,
JACQUES O'BREADY

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 507
Folio: 154

22

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamations

[L.S.] J. GILLES LAMONTAGNE
Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie de territoire située dans la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie de territoire située dans la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 12 octobre 1983, sera annexée à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus dans la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 8 janvier 1985.

La description officielle des limites du territoire non organisé situé dans le canton de Rocheblave dans la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, à être annexé à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 37 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du Conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 8 janvier 1985

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Sainte-Julie à la municipalité du village de Laurierville dans la municipalité régionale de comté de L'Érable

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie de territoire de la municipalité de Sainte-Julie dans la municipalité régionale de comté de L'Érable, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 14 novembre 1984, sera annexée à la municipalité du village de Laurierville dans la municipalité régionale de comté de L'Érable, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 8 janvier 1985.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de Sainte-Julie et annexé à la municipalité du village de Laurierville dans la municipalité régionale de comté de L'Érable, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 38 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 45 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le jour de sa publication ou le jour ultérieur qui y est fixé.

Québec, le 8 janvier 1985

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 507
Folio: 155

22

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publié conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Bailey, Gaston, 414, Queen, Rawdon, QC, J0K 1S0	81 08 29	
D'Annunzio, Mario J., 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7R 4K3	84 11 18	
Duchesne, Laurent, 75, boul. Dorchester ouest, app. 1017, Montréal, QC, H2Z 1A4	71 01 29	
Stephanou, Denis, 135, Sherbrooke est, app. 212, Montréal, QC, H2X 1C6	83 11 05	
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Bardari, Alphonse, 6027, av. de Lorimier, Montréal, QC, H2G 2P2	81 10 24	
Blanchard, Guy-A., 94, Henri-Bourassa est, Montréal, QC, H3L 1B5	84 04 23	
McGraw, Jean-Yves, 3011, av. Cédar, Montréal, QC, H3Y 1Y8	84 02 18	
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Boivin, Marie, 5730, avenue Darlington, appartement 1, Montréal, QC, H3S 2H7	83 12 03	
Boyer, Guy, C.P. 6209, Succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	84 02 26	
Delaney, Cecil, 102, l'Espérance, Saint-Lambert, Chambly, QC, J4P 1X7	84 10 06	
Ptack, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC	77 12 09	
<i>Région de Québec</i>		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup, QC	75 06 11	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Aronovitch, Michael, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne nord, Montréal-Ouest, QC, H2X 2C3	70 12 01	
Bérard, Michel J., 1440, rue Ste-Catherine ouest, app. 914, Montréal, QC, H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal, QC, H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Caplan, Harvey, 1, Westmount Square, Westmount, QC, H3Z 2P9	83 10 18	
Carré, Antoine-Joseph, 1745, avenue Cédar, app. 1003, Montréal, QC, H3G 1A7	83 09 17	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont, QC, H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal, QC, H4J 2J6	71 03 27	
Eakin, W. W., 2, carré Westmout, app. 804, Westmount, QC, H3Z 2S4	71 01 15	
Fullerton, C. W., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	70 12 01	
Gauthier, Louis-J., 5200, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1C9	82 12 22	
Gold, Michael M., 5785, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 105, Montréal, QC, H3S 1Y8	70 12 01	
Guérin, Marc, 646, avenue Davaar, Outremont, QC, H2V 3A9	80 08 30	
Harris, Robert W., 1414, Drummond, app. 1009, Montréal, QC, H3G 1W1	84 09 10	
Huard, Gilles, 5200, Bélanger est, Montréal, QC, H3T 1C9	77 12 09	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont, QC, H2V 3A2	79 11 30	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal, QC, H2X 3C8	70 12 01	
Leduc, Maurice, 575, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	84 12 12	
Macdonald, Allison D., 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 110, Montréal, QC, H3H 1V4	70 12 01	
Marc Farlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez, QC, H3Z 1A7	76 10 14	
Moll, Albert Edward, 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal, QC, H3H 1V4	72 04 25	
Nadler, Norman, 4141, rue Sherbrooke ouest, app. 540, Westmount, QC, H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E1	72 03 01	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal, QC, H3G 1B6	70 12 01	
Seney, Pierrette, 1297, avenue St-Viateur, Outremont, QC, H2V 1Z2	84 09 01	
Vineberg, Arthur, 4300, Maisonneuve ouest, Westmount, QC, H3Z 1K8	78 09 23	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	74 05 17	
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Fontaine, André, 1800, Dessaulles, St-Hyacinthe, QC, J2S 2T2	78 02 18	
Gordon, Lionel, 6235 A, avenue Lennox, Montréal, QC, H3S 2N6	72 01 15	
Joannette, Jean-Paul, 4930, avenue Mayfair, Montréal, QC, H4V 2E7	70 12 01	
Kwo, Chin, 4866, avenue Westmount, QC, H3Y 1Y1	82 06 27	
Laporte, Sylvain, 598, boul. Manseau, Joliette, QC, J6E 3E4	82 07 18	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 690, Montréal, QC, H3S 1Z4	70 12 17	
Perrigard, Gordon E., 1538, Sherbrooke ouest, app. 1008-1009, Montréal, QC, H3G 1L5	82 04 22	
Reid, Charles-D., 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau, Laval, QC, H7G 2E6	83 12 31	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal, QC, H3T 1S6	76 08 29	
Scott, Benjamin H., 5146, avenue Westbury, Montréal, QC, H3W 2W3	71 07 22	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Angelopoulos, Constantin, 2512, ch. Côte-Ste-Catherine, Montréal, QC, H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal, QC, H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean, QC, J3B 2S2	74 08 17	
Barbeau, Ginette, 2647, Allard, Montréal, QC, H4E 2L7	84 10 27	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Bartos, Josef, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC, H3V 1H8	79 03 08	
Beaulieu, Mario, 3333, ch. Queen Mary, app. 465, Montréal, QC, H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly), QC, J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3V 1A6	74 08 17	
Bégin, Jacques, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	83 09 23	
Beique Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 04	
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, app. 618, Montréal, QC, H3G 1W1	81 11 12	
Bertrand, Jean-Louis, 435, Oakville, Dorval, QC, H9S 2R7	74 08 17	
Bieniecki, Irena, 531, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, ch. Queen Mary, app. 450, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Boivin, Danielle, 7630, Centrale, LaSalle, QC, H8P 1K9	84 10 27	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval, QC, H9S 3H6	74 08 17	
Bourcier, René, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	74 08 17	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 02	
Brault, Alain, 1435, boul. St-Martin ouest, app. 407, Chomedey, ville de Laval, QC, H7S 2C6	81 01 08	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2K4	76 12 03	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal, QC, H3H 1W1	71 02 12	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemand, Sorel, QC, J3P 2X3	78 11 04	
Caplan, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 315, Montréal, QC, H3V 1H8	73 01 11	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z7	78 10 29	
Chaumont, Alain, 117, boul. Daniel-Johnson, Laval-des-Rapides, QC, H7V 2C6	81 09 30	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal, QC, H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou, QC, H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, avenue Donegani, app. 2, Pointe-Claire, QC, H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2L2	74 08 17	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine, QC, H8T 1R5	76 03 13	
Couture, Jean-Paul, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H9S 2A3	74 08 17	
De Grandmont, Madeleine, 5870, Sherbrooke est, Montréal, QC, H1N 1B5	74 08 17	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	78 10 29	
Deniger, Albert, 433, boul. St-Joseph ouest, app. 11, Outremont, QC, H2V 2P3	78 11 04	
Dibai, Nasser, 1650, avenue Cédar, Montréal, QC, H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal, QC, H4A 1S9	78 01 11	
Dorion, E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 12 02	
Dorion, Robert, édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 05 17	
Dufresne, Roger, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, ch. Queen Mary, app. 430, Montréal, QC, H3V 1A2	78 10 29	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Duval, André, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 240, Montréal, QC, H3H 1V4	77 01 20	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal, QC, H3G 1L1	71 02 16	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal, QC, H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538, Sherbrooke ouest, app. 605, Montréal, QC, H3G 1L5	74 08 17	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Fisher, Ronald, 855, Brunet, St-Laurent, Montréal, QC, H4M 1Y4	82 01 13	
Flam, David J., 4495, Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3Z 1E7	74 08 17	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau, ville de Laval, QC, J7G 2E6	74 08 17	
Franklin, Gérald, 4078, ch. Gage, Montréal, QC, H3Y 1R5	72 11 19	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1J6	74 08 17	
Gagnon, Roger W., 1396, Ste-Catherine ouest, app. 316, Montréal, QC, H3G 1P9	78 10 29	
Galperin, Samuel, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 318, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 10 29	
Gauthier, Robert, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 05 20	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount, QC, H3Z 1X3	78 03 31	
Goldberg, Perry V., 4465, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	78 11 22	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2M 2E3	78 10 29	
Greenblatt, Morton Moses, 5845, ch. Côte-des-Neiges, app. 630, Montréal, QC, H3S 1Z4	82 10 02	
Griffiths, Victor Brian, 6600, route Trans-Canada, app. 802, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Harasymowycz, George J., 6565, boul. L'Assomption, Montréal, QC, HIT 2N2	80 10 15	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cédar, Denal Clinic, Montréal, QC, H3G 1A4	71 04 15	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Hershenfield, Earl, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Israelovitch, Samuel, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 302, Montréal, QC, H3S 2T2	77 11 10	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal, QC, H3V 1H8	78 07 29	
Jenne, Ross E., 90, ch. Morgan, Baie-d'Urfé, QC, H9X 3A8	76 01 03	
Jones, Ronald G., 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 320, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 31	
Katz, Isaac, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 490, Montréal, QC,	78 11 22	
Kennedy, Duncan-J., 6717, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 1C4	74 08 17	
Kent, Léonard E., 4695, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	71 04 07	
Kepron, Donald, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 310, Montréal, QC, H3H 1V4	79 02 25	
Kimura, Akira, 1538, Sherbrooke ouest, app. 907, Montréal, QC, H3G 1L5	74 05 31	
Kleinman, Ezra, 4415, boul. Notre-Dame ouest, app. 206, Chomedey, ville de Laval, QC, H7W 1T7	74 08 17	
Konigsberg, Sidney, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 505, Montréal, QC, H3S 2T2	77 01 13	
Kopytov, Oleg S., 3535, ch. Queen Mary, app. 309, Montréal, QC, H3V 1H8	76 04 30	
Labelle, Hubert, 666, Sherbrooke ouest, 501, Montréal, QC, H3A 1E7	83 01 08	
Lachapelle, Louise, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	79 05 17	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal, QC, H4E 3W4	71 02 13	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z6	78 11 15	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield, QC, H9W 4B9	75 06 25	
Lajoie, J. Gaston, 5305, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3X 1T9	74 07 27	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal, QC, H4J 1H6	78 11 15	
Lamarche, Roger, 6119, avenue Monkland, Montréal, QC, H4A 1H5	74 01 13	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30, boul. St-Joseph est, app. 901, Montréal, QC, H2T 1G9	78 11 04	
Lapointe, Bernard, 4956, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2K9	78 10 29	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal, QC, H2P 2C4	75 01 08	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1S1	78 10 29	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal, QC, H3P 2C8	74 06 21	
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke ouest, app. 102, Montréal, QC, H4B 1N2	81 01 08	
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée St-Hubert, St-Hubert (Chambly) QC, J3Y 4J1	81 01 10	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 01 04	
Légaré, Jean-Claude, 1851, Sherbrooke est, app. 702, Montréal, QC, H2K 4L5	79 05 25	
Legault, J. Victor, 5757, avenue Decelles, app. 336, Montréal, QC, H3S 2C3	73 12 01	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 12 22	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Lerner, Earl, 5, avenue Valois Bay, Pointe-Claire, QC, H9S 5H3	74 08 17	
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal, QC, H3R 2E8	78 10 29	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, avenue Decelles, app. 3, Montréal, QC, H3S 2C3	74 08 17	
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount, QC, H3Z 1E6	78 10 29	
Macfie, Robert A., 1117, Ste-Catherine ouest, Montréal, QC, H3B 1H9	78 11 15	
Maliska, Jean, 1440, Ste-Catherine ouest, app. 600, Montréal, QC, H3G 1R8	78 10 29	
Maranda, Laurent, 233, ch. Côte-Ste-Catherine, Outremont, QC, H2V 2B2	78 10 29	
Marchand, Jacques-P., 5836, Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H4A 1X3	78 10 29	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal, QC, H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3710, Jarry est, Montréal, QC, H1Z 2C9	79 03 07	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal, QC, H2C 2C4	78 10 29	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal, QC, H3W 2W3	78 10 29	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	77 05 12	
Miller, Louis, 4635, avenue Van Horne, app. 102, Montréal, QC, H3W 1H8	78 10 29	
Miller, Seymour S., 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal, QC, H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, route Trans-Canada, app. 803, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Moran, C.-Léo, 1509, Sherbrooke ouest, app. 3, Montréal, QC, H3G 1M1	79 10 03	
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, app. 2, Outremont, QC, H2V 3S2	80 11 06	
Moscovitch, Michael S., 4141, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 12 14	
Munro, David John, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 400, Montréal, QC, H3H 1V4	73 12 07	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 10	
Nadeau, J.-Roland, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 350, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 17	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil, QC, J4K 3R4	78 10 29	
Oliver, Austen William, 1414, Drummond, app. 522, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Oliver, Howard Thomas, 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	74 10 29	
Padveen, Jack Willie, 575, av. Decelles, app. 225, Montréal, QC, H3S 2C3	82 07 23	
Payette, Martin-J., 40, rue Prieur ouest, Montréal, QC, H3L 1P8	78 12 03	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, carré Westmount, app. 346, Westmount, QC, H3Z 2P9	71 04 14	
Prosterman, Léonard, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 230, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 08 17	
Reich, Eric, 7005, ch. Kildare, app. 4, Côte-St-Luc, QC, H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC, H3C 3J7	74 08 17	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal, QC, H3W 1X7	74 08 17	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal, QC, H3C 3J7	78 10 29	
Robinson, Wilfrid R., 3410, avenue Benny, app. 1, Montréal, QC, H4B 2R8	74 01 17	
Rosen, Harry, 3545, ch. Côte-des-Neiges, app. 107, Montréal, QC, H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal, QC, H2L 1H3	75 05 23	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., place Ville-Marie, app. 107, Montréal, QC, H3B 1V1		78 10 29
Sanders, William, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	78 10 29	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 200, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Richard, 5858, ch. Côte-des-Neiges, app. 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	78 09 24	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal, QC, H3G 1W1	74 05 26	
Solomon, David, 4141, Sherbrooke ouest, app. 450, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 11 22	
Solomon, N. Peter, 1255, rue University, Montréal, QC, H3B 3B4	78 10 29	
Stangel, Yvan, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	81 03 25	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc, QC, H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Martin, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, ch. Queen Mary, app. 301, Montréal, QC, H3V 1A8	78 10 14	
Sylvestre, Viateur, 1699, Rachel est, Montréal, QC, H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495, Sherbrooke ouest, Westmount, QC	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, ch. Queen Mary, app. 490, Montréal, QC, H3V 1A2	78 11 01	
Tornow, R. Alexander, 3535, ch. Queen Mary, app. 36, Montréal, QC, H3V 1H8	80 06 21	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T0	77 03 05	
Turgeon, Pierre, 8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, QC, G1G 5X1	84 10 27	
Turkewicz, Jack M., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	82 03 10	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B6	74 08 17	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert (Chambly), QC, J4R 1K1	78 11 04	
Valiquette, Jacques, 3746, ch. Côte-des-Neiges, Montréal, QC	79 01 05	
Van Becelaere J.R., 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 517, Montréal, QC	78 03 18	
Vennerie, Carlo, 1987, boul. Rosemont, Montréal, QC, H2G 1S9	83 12 28	
Vinet, Luc, 807, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, ch. Côte-des-Neiges, app. 300, Montréal, QC, H3S 1Z4	75 02 15	
Weinstock, Melvyn, 1650, avenue Cedar, bureau Dental, Montréal, QC, H3G 1A4	78 11 15	
Werbitt, Marvin, 4141, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Williams, Gordon, 2425, Lapinière, Brossard, QC, J4Z 2K9	79 01 04	
Yelle, Robert, 1760, Prieur est, Montréal, QC, H2C 1M6	83 12 28	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4Z 1A7	77 10 29	
Zilio, Daniel, 10335, J.-J.-Gagnier, Montréal, QC, H2B 3A1	84 10 27	
<i>Région de Québec</i>		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy, QC	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, QC, G1K 7P4	77 09 29	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	75 12 30	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec, QC, G1S 1L6	71 01 31	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy, QC, G1V 2K1	78 10 29	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
Fourmier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	78 04 29	
Jean, Paul, 2395, chemin St-Louis, Sillery, QC, GIT 1R5	79 03 08	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec, QC, GIR 2M7	74 06 09	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	77 06 30	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	78 11 22	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec, QC, GIR 2M5	78 10 29	
Simard, Amando, 1179, avenue des Érables, Québec, QC, GIR 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
<i>Région du Nord-Ouest</i>		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn, QC, J9X 3B4	74 04 11	
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Fortier, Robert-A., 22, St-Malo, Aylmer, QC, J9J 1J7	81 02 05	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine, QC, J8T 4K3	76 07 21	
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull, QC, J8Y 3X4	71 05 05	
<i>Région du Saguenay</i>		
Bergeron, Yvon, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E5	77 02 18	
Tremblay, Victor, 207, Racine est, app. 405, Chicoutimi, QC	79 01 09	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières, QC, G9A 4J4	74 08 17	
Perron, Jean-Pierre, 157, Désilets, Trois-Rivières, QC, G9A 3G3	81 07 20	
<i>Région des Cantons de l'Est</i>		
Boudreau, Gérard, 142, King est, Sherbrooke, QC, J1G 1A4	78 03 19	
Cassar, Jean, 2075, Vermont, Sherbrooke, QC, J1J 1G9	81 07 10	
Lemay, Jules E. Jr, 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC	74 08 17	
Masella, Roger P., 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3B7	77 09 04	
Pharmaciens		
<i>Région de Montréal</i>		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont, QC, H2V 3J4	73 03 15	
Martineau, Jules, 2632, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2A 1V3	81 06 13	
<i>Région de Québec</i>		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain, QC, J0Z 4H0	80 07 05	

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE DE SANTÉ SAINT-JEAN-EUDES

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chap. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1984 11 20, à la corporation « CENTRE DE SANTÉ SAINT-JEAN-EUDES ».

En ajoutant à la deuxième page des lettres patentes de conversion le paragraphe suivant:

« La composition du conseil d'administration sera celle d'un centre local de services communautaires ».

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1258-0148

21

CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chap. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1984 12 07, à la corporation « CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU ».

Modifiant les lettres patentes.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1631-1532

21

Soumissions — Demandes de

Corporation municipale de Saint-Étienne-de-Lauzon (Beauce-Nord)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Saint-Étienne-de-Lauzon» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 977 000 \$ d'obligations de la

corporation municipale de Saint-Étienne-de-Lauzon datées du 25 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 25 septembre et 25 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 11 h, le lundi 18 février 1985.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléx: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 977 000 \$

Année	Capital
25 mars 1986	40 000 \$
25 mars 1987	44 000
25 mars 1988	50 000
25 mars 1989	58 000
25 mars 1990	64 000
25 mars 1990	721 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Saint-Étienne-de-Lauzon ou à La Caisse centrale Desjardins du Québec, Montréal.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Saint-Étienne-de-Lauzon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 mars 1985, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 137 000 \$; 285 — 226 000 \$; 285-01 — 52 000 \$ aqueduc, égout; 286 — 202 000 \$ voirie; 287 — 271 000 \$ égout pluvial; 297 — 89 000 \$ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 11 h, le lundi 18 février 1985.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 18 février 1985 à 19 h 30, au centre administratif, 1 place Chamberland, corporation municipale de Saint-Étienne-de-Lauzon, comté de Beauce-Nord, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Saint-Étienne-de-Lauzon, comté de Beauce-Nord, le 21 janvier 1985

Le secrétaire-trésorier,
RICHARD DEMERS

Centre administratif
1, place Chamberland
corporation municipale de Saint-Étienne-de-Lauzon
comté de Beauce-Nord, QC G0S 2L0
téléphone: 831-4023, code 418 39480

Corporation municipale de Saint-Joseph-de-Coleraine
(Frontenac)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Saint-Joseph-de-Coleraine» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 391 000 \$ d'obligations de la corporation municipale de Saint-Joseph-de-Coleraine datées du 18 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 18 septembre et 18 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 11 h, le mardi 19 février 1985.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 391 000 \$

Année	Capital
18 mars 1986	14 000 \$
18 mars 1987	16 000
18 mars 1988	18 000
18 mars 1989	19 000
18 mars 1990	21 000
18 mars 1990	303 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Saint-Joseph-de-Coleraine ou à La Caisse centrale Desjardins du Québec, Montréal.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Saint-Joseph-de-Coleraine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 mars 1985, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 276 — 275 000 \$ renouvellements d'emprunt; 314 — 116 000 \$ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 11 h, le mardi 19 février 1985.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 19 février 1985 à 19 h, à l'hôtel de ville, 88, rue Saint-Patrick, corporation municipale de Saint-Joseph-de-Coleraine, comté de Frontenac, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Saint-Joseph-de-Coleraine,
comté de Frontenac, le 23 janvier 1985

Le secrétaire-trésorier,
ÉLOI GRAVEL

Hôtel de ville
88, rue Saint-Patrick
corporation municipale de Saint-Joseph-de-Coleraine
comté de Frontenac, QC G0N 1B0
téléphone: 423-4000, code 418 39481

Ville de Greenfield-Park (Laporte)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Greenfield-Park» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 787 000 \$ d'obligations de la ville de Greenfield-Park datées du 25 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 25 septembre et 25 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 11 h, le jeudi 21 février 1985.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 787 000 \$

Année	Capital
25 mars 1986	49 000 \$
25 mars 1987	54 000
25 mars 1988	58 000
25 mars 1989	63 000
25 mars 1990	68 000
25 mars 1990	495 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste

des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Greenfield-Park s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 mars 1985, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 709 000 \$; 524 — 38 000 \$; 525 — 40 000 \$ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 11 h, le jeudi 21 février 1985.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 21 février 1985 à 20 h, à l'hôtel de ville, 156, boulevard Churchill, ville de Greenfield-Park, comté de Laporte, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Greenfield-Park, comté de Laporte, le 23 janvier 1985

Le greffier,
GEORGES ZAKAÏB

Hôtel de ville
156, boulevard Churchill
ville de Greenfield-Park
comté de Laporte, QC J4V 2M3
téléphone: 671-5955, code 514 39482

Ville de Loretteville (Chauveau)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Loretteville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son

représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 105 000 \$ d'obligations de la ville de Loretteville datées du 18 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 18 septembre et 18 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 11 h, le lundi 18 février 1985.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 1 105 000 \$

Année	Capital
18 mars 1986	224 000 \$
18 mars 1987	222 000
18 mars 1988	162 000
18 mars 1989	179 000
18 mars 1990	68 000
18 mars 1990	250 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Loretteville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 mars 1985, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 886 000 \$; 1089 — 79 600 \$ réparation de l'hôtel de ville; 1097 — 139 400 \$ acquisition d'immeubles.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 11 h, le lundi 18 février 1985.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 18 février 1985 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 305, rue Racine, ville de Loretteville, comté de Chauveau, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Loretteville, comté de Chauveau, le 21 janvier 1985

Le greffier,
PIERRE GARNEAU

Hôtel de ville
305, rue Racine
ville de Loretteville
comté de Chauveau, QC G2B 1E7
téléphone: 842-4788, code 418 39483

Ville de Montmagny
(Montmagny-L'Islet)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Montmagny» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 077 000 \$ d'obligations de la ville de Montmagny datées du 18 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 18 septembre et 18 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 18 février 1985.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 1 077 000 \$

Année	Capital
18 mars 1986	55 000 \$
18 mars 1987	60 000
18 mars 1988	67 000
18 mars 1989	74 000
18 mars 1990	80 000
18 mars 1990	741 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Montmagny s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 mars 1985, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 1 077 000 \$.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 18 février 1985.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 18 février 1985 à 20 h, à l'hôtel de ville, 134, rue Saint-Jean-Baptiste est, ville de Montmagny, comté de Montmagny-L'Islet, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Montmagny, comté de Montmagny-L'Islet, le 21 janvier 1985

Le greffier,
JACQUES PELLETIER

Hôtel de ville
134, rue Saint-Jean-Baptiste est
ville de Montmagny
comté de Montmagny-L'Islet, QC G5V 1K6
téléphone: 248-3361, code 418 39484

Ville de Saint-Hubert (Vachon)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Hubert» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 792 000 \$ d'obligations de la ville de Saint-Hubert datées du 25 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 25 septembre et 25 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 18 février 1985.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléx: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 3 792 000 \$

Année	Capital
25 mars 1986	177 000 \$
25 mars 1987	191 000
25 mars 1988	209 000
25 mars 1989	229 000
25 mars 1990	247 000
25 mars 1990	2 739 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la

municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Hubert s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 mars 1985, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 3 792 000 \$.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 18 février 1985.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 18 février 1985 à 20 h, à l'hôtel de ville, 5900, boulevard Cousineau, ville de Saint-Hubert, comté de Vachon, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Hubert, comté de Vachon, le 21 janvier 1985

Le greffier,
BERNARD HOULE

Hôtel de ville
5900, boulevard Cousineau
ville de Saint-Hubert
comté de Vachon, QC J3Y 7K8
téléphone: 676-7744, code 514

39485

Ville de Saint-Jérôme (Prévost)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jacques Foucher, greffier à l'hôtel de ville, 280, rue

Labelle, ville de Saint-Jérôme, comté de Prévost, QC, jusqu'à 19 h 30, le mardi 19 février 1985, pour l'achat de 676 000 \$ d'obligations de la ville de Saint-Jérôme datées du 25 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 25 septembre et 25 mars de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 676 000 \$

Année	Capital
25 mars 1986	73 000 \$
25 mars 1987	79 000
25 mars 1988	86 000
25 mars 1989	95 000
25 mars 1990	104 000
25 mars 1990	239 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Jérôme s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 mars 1985, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 676 000 \$.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h 30, le mardi 19 février 1985, à l'hôtel de ville, 280, rue Labelle, ville de Saint-Jérôme, comté de Prévost, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Jérôme, comté de Prévost, le 21 janvier 1985

Le greffier,
JACQUES FOUCHER

Hôtel de ville
280, rue Labelle
ville de Saint-Jérôme
comté de Prévost, QC J7Z 5L1
téléphone: 436-1511, code 514

39486

Ville de Sept-Iles
(Duplessis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Sept-Iles» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 129 000 \$ d'obligations de la ville de Sept-Iles datées du 25 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 25 septembre et 25 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 11 h, le lundi 18 février 1985.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 2 129 000 \$

Année	Capital
25 mars 1986	153 000 \$
25 mars 1987	171 000
25 mars 1988	189 000
25 mars 1989	207 000
25 mars 1990	231 000
25 mars 1990	1 178 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sept-Iles s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 mars 1985, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 2 129 000 \$.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 11 h, le lundi 18 février 1985.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 18 février 1985 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 546, avenue Dequen, ville de Sept-Iles, comté de Duplessis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sept-Iles, comté de Duplessis, le 21 janvier 1985

Le greffier,
MICHEL PINEAULT

Hôtel de ville
546, avenue Dequen
ville de Sept-Iles
comté de Duplessis, QC G4R 2R4
téléphone: 964-3205, code 418

39487

Ville de Vaudreuil
(Vaudreuil-Soulanges)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Vaudreuil» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 101 000 \$ d'obligations de la ville de Vaudreuil datées du 25 mars 1985 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 25 septembre et 25 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 11 h, le mardi 19 février 1985.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 mars 1985.

Tableau d'amortissement — 1 101 000 \$

Année	Capital
25 mars 1986	67 000 \$
25 mars 1987	71 000
25 mars 1988	76 000
25 mars 1989	81 000
25 mars 1990	84 000
25 mars 1990	722 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Vaudreuil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 mars 1985.

sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 1 049 000 \$; 325 — 7 000 \$; 330 — 45 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 11 h, le mardi 19 février 1985.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 19 février 1985 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 2, rue Dutrisac, ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil-Soulanges, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil-Soulanges, le 23 janvier 1985

Le greffier,
LISE LEMIRE

Hôtel de ville
2, rue Dutrisac
ville de Vaudreuil
comté de Vaudreuil-Soulanges, QC J7V 7E6
téléphone: 455-3371, code 514 39488

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DE L'OUEST DE MONTRÉAL

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 1984 12 14 autorisé ASSOCIATION DES PRINCIPAUX DE L'OUEST DE MONTRÉAL à changer son nom en celui de « ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DE L'OUEST DE MONTRÉAL. ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 21 décembre 1984

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1313-6288

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Abitibi

No 605-05-000177-845

S. 605-18-000029-841

CAISSE POPULAIRE D'AMOS, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Amos, district d'Abitibi, demanderesse, contre LUCIEN DUFOUR, demeurant et domicilié au 39, rue Hébert, Gatineau, QC, défendeur.

« 1. Le lot numéro onze-A (11-A) ainsi que la juste demie ouest du lot douze-A (1/2 O., 12-A) du rang Deux (II) du cadastre officiel pour le canton de Dalquier, division d'enregistrement d'Abitibi, cette demie (1/2) ouest étant bornée à l'ouest par le lot 11 ci-dessus mentionné; au nord par le lac Gauvin; à l'est par le résidu dudit lot 12-A et au sud par le rang Un dudit canton de Dalquier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Distraction faite dudit lot 11-A du rang II, canton de Dalquier, d'un emplacement mesurant cent (100 pi) pieds de largeur en front sur le lac Gauvin, par deux cents (200 pi) pieds de profondeur vers le sud, la limite ouest dudit emplacement étant une ligne parallèle à la limite ouest dudit lot 11-A et passant à trois cent soixante-quinze pieds (375 pi) de cette dernière, ledit emplacement étant borné au nord par le lac et des trois autres côtés par le résidu dudit lot 11-A, rang II, canton de Dalquier.

Un immeuble commercial situé à Amos et composé des lots ou parties de lots suivants, savoir: la juste demie est du lot un (1/2 E., lot 1) du bloc numéro onze (bl. 11) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos, bornée comme suit: au nord par le lot numéro 2 du même bloc; à l'est par une ruelle; au sud par la 2^e Avenue est; et à l'ouest par le résidu dudit lot, propriété de la Caisse populaire régionale ou représentants.

2. Le lot numéro deux (2) du bloc onze (bl. 11) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos.

3. Une lisière de dix pieds (10 pi) de largeur sur la rue Principale, par toute la profondeur jusqu'à la ruelle, faisant partie du lot numéro trois (ptie 3) du bloc onze (bl. 11) du cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos, et bornée comme suit: au nord par le résidu dudit lot 3, propriété de Tercy Inc.; à l'est par une ruelle; au sud par le lot 2 du bloc 11 du même cadastre ci-dessus décrit; à l'ouest, en front, par la rue Principale de la ville d'Amos.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 34 725,00 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3^e Rue ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-SEPTIÈME jour de MARS 1985 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif,

ME CLAUDE TURPIN (MME)

Bureau du shérif

Cour supérieure

Amos, le 21 janvier 1985

39462

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Abitibi

No 605-05-000177-845

S. 605-18-000030-849

CAISSE POPULAIRE D'AMOS, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Amos, district d'Abitibi, demanderesse, contre THÉÂTRE ROYAL (AMOS) INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Amos, district d'Abitibi, défendeur.

« 1. Un emplacement situé en la ville d'Amos, sur la 1^{re} Rue ouest, et faisant partie du lot numéro un (1) du bloc A-deux (bl. A-2) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le village (ville) d'Amos, ladite partie pouvant être décrite comme suit: bornée en front, à l'est par la 1^{re} Rue ouest, commençant à un point se trouvant à quatre-vingt-dix-neuf pieds (99 pi) au sud de la ligne sud de la 1^{re} Avenue, soit à quinze pieds (15 pi) au sud du solage de l'immeuble voisin, se prolongeant jusqu'à l'encoignure formée par la déviation vers le sud-ouest de ladite Première Rue ouest, et

contenant environ quarante-trois pieds (43 pi) de largeur dans cette ligne, plus ou moins; puis allant vers le sud-ouest, suivant la ligne de ladite Première Rue ouest, déviée comme susdit, jusqu'à la ligne ouest dudit lot numéro un (1) et contenant environ cent six pieds (106 pi) de longueur dans cette direction; puis suivant la ligne de division entre les lots numéros un et deux, du bloc A-2, remontant vers le nord jusqu'à un point d'où une ligne perpendiculaire peut être abaissée sur le point de départ ci-haut mentionné, soit à quatre-vingt-dix-neuf pieds (99 pi) au sud de la ligne de la Première Avenue; puis vers l'est, suivant ladite ligne perpendiculaire, jusqu'audit point de départ contenant cent pieds (100 pi) de longueur, plus ou moins, dans cette ligne;

2. Un lopin de terre mesurant six pieds et quatre pouces (6 pi 4 po) de largeur en front, sur la Première Rue ouest sur cent pieds (100 pi) de profondeur, situé immédiatement le long de la limite nord de l'emplacement décrit ci-dessus au paragraphe un (1), faisant partie du lot un (1) du bloc A-deux (bl. A-2) du cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos, et borné comme suit: à l'est, en front, par la 1^{re} Rue ouest; au sud par l'emplacement décrit ci-dessus, dont le coin nord-est est situé à quatre-vingt-dix-neuf pieds (99 pi) au sud de la limite sud de la 1^{re} Avenue; à l'ouest par une ruelle, et au nord par une ligne parallèle à la limite nord de l'emplacement décrit au paragraphe un (1) ci-dessus, et passant six pieds et quatre pouces (6 pi 4 po) de cette dernière; le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et sujet aux droits de vue et réserves stipulés contre et en faveur dudit emplacement, tel que plus amplement décrit à l'acte enregistré à Amos sous le numéro 76983.

La mise à prix est fixée à 59 875,00 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3^e Rue ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-SEPTIÈME jour de MARS 1985 à QUINZE heures.

Le shérif,

ME CLAUDE TURPIN (MME)

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 21 janvier 1985

39463

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Abitibi

No 605-05-0000194-840

S. 605-18-000023-844

L LA CAISSE POPULAIRE DE DUPUY, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Dupuy, district d'Abitibi, demanderesse, contre FERME ATOMAS DUPUY INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social à R.R. 1, La Reine, district d'Abitibi, et à MARCEL ST-JEAN et LAURETTE VALLIÈRES ST-JEAN, tous deux demeurant et domiciliés au 70, Rochefort, Val-d'Or, district d'Abitibi, défenderesses.

« Les lots numéros vingt-quatre du rang Huit, ainsi que vingt-quatre du rang Neuf (24, rg 8 et 24, rg 9), du canton de La Reine, tels que décrits au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi; un emplacement de forme rectangulaire à prendre à même une partie du lot numéro vingt et un du rang Neuf (ptie 21 rg 9) du canton de La Reine, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi; dit emplacement étant formé du quatrième huitième et du cinquième huitième et du sixième huitième de la partie sud dudit lot et mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, huit cent trente-six pieds (836 pi) de profondeur nord-sud et trois cent douze pieds (312 pi) de largeur est-ouest et borné comme suit, savoir: au sud, par le chemin public; à l'ouest, au nord et à l'est, par d'autres parties dudit lot vingt et un (ptie 21); la ligne est dudit emplacement étant située à environ deux cent vingt et un pieds (221 pi) à l'ouest de la ligne séparative des lots vingt et un et vingt-deux dudit rang Neuf (21 et 22 rg 9) dudit canton La Reine; le lot numéro vingt-cinq du rang Neuf (25 rg 9) du canton de La Reine, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi; sauf et à distraire un emplacement mesurant, mesures anglaises, deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds (299 pi) de largeur en front sur le chemin public par cent quatre-vingts pieds (180 pi) de profondeur nord-sud, dit emplacement distrait étant borné comme suit, savoir: à l'ouest, au nord et à l'est par une autre partie dudit lot vingt-cinq (ptie 25) précité; au sud par le chemin des rangs Huit et Neuf (rgs 8 et 9); la ligne ouest dudit emplacement distrait étant située à trois cents pieds (300 pi) de la ligne de division des lots vingt-cinq et vingt-quatre dudit rang Neuf (25 et 24, rg 9) dit canton de La Reine; le lot numéro trente du rang Neuf (30, rg 9) du canton de La Reine, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi; le lot numéro trente et un du rang Neuf (31, rg 9) du canton de La Reine, tel que décrit au

cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi, sauf et à distraire un emplacement mesurant, mesures anglaises plus ou moins, deux cent soixante-dix-sept pieds (277 pi) dans sa ligne sud, deux cent trente-deux pieds (232 pi) dans sa ligne ouest, cent dix-sept pieds (117 pi) dans sa ligne nord, deux cent six pieds (206 pi) dans sa ligne nord-est et cent deux pieds (102 pi) dans sa ligne est; dit emplacement distraint borné comme suit, savoir: au nord, à l'ouest et au nord-est et à l'est par la balance dudit lot trente et un (31); au sud par le chemin des rangs Huit et Neuf (rgs 8 et 9); le point de rencontre de la ligne sud et de la ligne est de l'emplacement distraint étant situé à trois cent huit pieds (308 pi) environ de la ligne de division des lots trente et un et trente-deux (31 et 32) dudit rang Neuf (rg 9) dit canton de La Reine; dit emplacement distraint avec bâtisses et autres constructions y dessus érigées, circonstances et dépendances. Le tout avec bâtisses et autres constructions y dessus érigées, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 12 541.75 \$ montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.)

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3^e Rue ouest, Amos, le MERCREDI VINGTIÈME jour de MARS 1985 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif,

ME CLAUDE TURPIN (MME)

Bureau du shérif
Cour supérieure

Amos, le 21 janvier 1985

39464

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Abitibi

No 605-05-000187-844

S. 605-18-000031-847

SERVICES FINANCIERS AVCO QUÉBEC LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4, 10^e Avenue est, Amos, district d'Abitibi, demande, contre YVON DESROSIERS, commis, domicilié et résidant au 722, des Mélèzes, Amos, et FRANCINE BOLDUC DESROSIERS, ménagère, domiciliée et résidant au 722, des Mélèzes, Amos, défendeurs, et M. ARTHUR AYLWIN, en sa qualité de régistrateur de la division d'enregistrement d'Abitibi, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre, subdivision du lot originaire numéro trente-six (36-4) du rang Un (1) du cadastre officiel pour le canton de Dalquier, division d'enregistrement d'Abitibi, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Cependant à distraire dudit immeuble la portion vendue au ministère des Transports laquelle peut être décrite comme suit:

« Une lisière de terrain de figure triangulaire faisant partie du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Dalquier sous le numéro quatre, subdivision officielle du lot originaire numéro trente-six (36-4) du rang Un (1), division d'enregistrement d'Abitibi, et plus amplement bornée et décrite comme suit: vers l'ouest par une partie de la subdivision quatre du lot trente-six (36-4), mesurant deux cents pieds; vers l'est par une partie du résidu du lot trente-six (36), mesurant deux cents pieds; vers le sud par la subdivision numéro trois du lot trente-six (36-3), mesurant un pied et trois dixièmes (1,3 pi), le tout sans bâtisse et d'une superficie de cent trente et un pieds carrés. »

La mise à prix est fixée à 14 770.00 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement, au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3^e Rue ouest, Amos, le MERCREDI VINGTIÈME jour de MARS 1985 à QUINZE heures.

Le shérif,

ME CLAUDE TURPIN (MME)

Bureau du shérif

Cour supérieure

Amos, le 21 janvier 1985

39434

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Chicoutimi

No 150-18-000045-844

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979. La Banque Cana-

dienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, S.R.C., 1970, chap. B-1, art. 100), ayant son siège social au 600, de Lagachetière ouest, ville et district de Montréal, et un bureau au 432, rue Racine est, cité et district de Chicoutimi, demandeur, contre JOHN TREMBLAY, demeurant et domicilié au 253, du boulevard Tadoussac, canton de Tremblay, district de Chicoutimi, défendeur, et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de Chicoutimi, 326, des Saguenéens, Chicoutimi, mis en cause.

« Un terrain ou emplacement de figure irrégulière, situé dans le Cinquième Rang (rg V), cadastre officiel du canton de Tremblay, division d'enregistrement de Chicoutimi, connu et désigné comme étant formé:

1. Des subdivisions trois, quatre, cinq et six du lot originaire E deux (E2-3, E2-4, E2-5 et E2-6);

2. D'une partie du lot originaire E deux (E2 ptie), mesurant soixante (60) pieds de largeur du sud-ouest au nord-est, en mesurant perpendiculairement aux lignes latérales, sur la profondeur ci-après déterminée, et borné au nord-ouest par le chemin public, au sud-est par la rivière Saguenay, d'un côté au sud-ouest par le terrain de monsieur Léo Boivin, et de l'autre côté au nord-est par le résidu du terrain de monsieur Léonce Savard, suivant une ligne perpendiculaire au chemin public.

Le tout avec bâtisses dessus construites, notamment celles portant les numéros d'immeuble 283 à 293, boulevard Tadoussac, municipalité du canton de Tremblay, circonstances et dépendances.

Sauf et à distraire:

1. La partie du lot E2-3, cédé par monsieur Léonce Savard au ministère de la Voirie, suivant acte de cession, reçu devant Marcel Claveau, notaire, le premier juin 1971, dont copie a été enregistrée à Chicoutimi, le 3 juin 1971, sous le numéro 239388;

2. Les autres lots ci-dessus énumérés, cédés par monsieur John Tremblay au ministère de la Voirie, suivant acte de cession reçu devant Raymond Laeroix, notaire, le 22 juillet 1969, dont copie a été enregistrée à Chicoutimi, le 23 juillet 1969, sous le numéro 224464. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 5 000,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le SIXIÈME jour de MARS 1985 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE

Bureau du shérif

Cour supérieure

Chicoutimi, le 27 décembre 1984

39368

Drummond

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummond

Nos 405-05-000172-841

405-18-000018-849

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'YAMASKA, corps politique dûment constitué, ayant un bureau au 3955, boulevard Laurier, Saint-Hyacinthe, partie demanderesse, contre RAYMOND ST-HILAIRE et DANIEL ST-HILAIRE, tous deux au 630, 11^e Rang, Saint-Eugène-de-Grantham, QC, partie défenderesse.

« A) Une portion de terre sise et située en la paroisse de Saint-Eugène, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, comme étant une partie des lots numéros mille cent quarante-six et mille cent quarante-sept (ptie 1146 et ptie 1147), étant toute la largeur desdits lots sur la profondeur qu'il y a à partir de deux arpents de l'emprise nord-est du chemin public, tenant au sud-ouest au résidu des lots 1146 et 1147, au nord-ouest au lot 1148, au nord-est aux terres du Dixième Rang, et au sud-est au lot 1145.

B) Une terre sise et située en la paroisse de Saint-Eugène, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, comme étant les lots numéros mille cent quarante-huit et mille cent quarante-neuf (1148 et 1149), contenant environ cent quatre-vingt-dix-huit arpents en superficie. À distraire toutefois dudit lot 1149, la partie vendue à Gérard Lauzière, de la contenance de trois cent soixante-quinze pieds de largeur par mille trois pieds de profondeur, plus ou moins, tenant au sud-ouest au chemin public, en arrière au nord-est, de même qu'au sud-est au résidu du lot 1149, et au nord-ouest au lot 1150, le tout tel que décrit en l'acte enregistré à la division d'enregistrement de Drummond sous le numéro 217545.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Sujets lesdits lots 1148 et 1149, à un bail en faveur de Soquip suivant acte enregistré à la division d'enregistrement de Drummond sous le numéro 220999. »

La mise à prix est fixée à 41 202,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le MARDI CINQUIÈME jour de MARS 1985 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 16 janvier 1985 39389

Gaspé

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Gaspé
Nos 110-18-000024-843
110-02-000230-840

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD CANADA LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la cité de Toronto et un bureau à Gaspé, comté de Gaspé, partie demanderesse, contre PAUL DEVOUGE, domicilié et résidant à Saint-Georges-de-Malbaie, partie défenderesse.

« Un lopin de terre sis et situé à Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept A (7-A-ptie) Troisième Rang, Belle-Anse, canton de Malbaie, mesurant cent pieds ou trente mètres et quarante-huit centièmes (100 pi ou 30,48 m) de largeur sur une profondeur de trois cents pieds ou quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (300 pi ou 91,44 m) et borné comme suit: au nord par le lot numéro 6, propriété de Alfred R. Syvret ou représentants; à l'est par la route de Bougainville; au sud et à l'ouest par le résidu dudit lot 7-A, propriété de dame Alice Element; avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Gaspé, conformément à l'article 670^e du

C.P.C., est fixé à la somme de 4 200,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé, palais de justice de Percé, le MARDI DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1985 à NEUF heures.

Le shérif adjoint,
PIERRETTE B. CLOUTIER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 18 janvier 1985 39410

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
Nos 500-02-066620-837
705-18-000154-845

CAMILLE DIONNE INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 3960, boulevard Le-man, Saint-Vincent-de-Paul, district de Montréal, partie demanderesse, contre AUTODROME ST-CALIXTE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4000, route 335, Saint-Calixte, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un immeuble composé de:

1. Un emplacement situé à Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel de partie du canton de Kilkenny, division d'enregistrement de Montcalm comme faisant partie du lot numéro douze dans le Troisième Rang (ptie 12, rang III); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres et cent quarante-deux millièmes (292,142 m) dans sa ligne sud-est, deux cent quatre-vingt-douze mètres et trente-cinq centièmes (292,35 m) dans sa ligne nord-ouest; deux cent quatre-vingt-douze mètres et trente-neuf centièmes (292,39 m) dans sa ligne sud-ouest et trois cent dix mètres et soixante-quatre centièmes (310,64 m) dans sa ligne nord-est, le tout plus ou moins. Borné au sud-est, par partie dudit lot 12; au nord-ouest partie par partie du lot 12C, rang 4 et partie par partie du lot 12B, rang 4; d'un côté, au sud-ouest, par partie du lot 13A, rang 3, et de l'autre côté partie par partie dudit lot 12 et partie par partie dudit lot 12 ci-après et en deuxième lieu désigné.

2. Une lisière de terrain situé au même endroit, connu et désigné au cadastre officiel de partie du canton de Kilkenny, division d'enregistrement de Montcalm, comme faisant partie du lot douze dans le Troisième Rang (ptie 12, rang III); mesurant dix-huit mètres et deux cent quatre-vingt-huit millièmes (18,288 m) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, par toute la profondeur qu'il y a entre le chemin public route 335, au nord-est et l'emplacement ci-haut et en premier lieu désigné au sud-ouest, le tout plus ou moins. Borné en front, au nord-est, par le chemin public, route 335, en arrière, au sud-ouest, par partie dudit lot 12, ci-haut et en premier lieu désigné, d'un côté, au sud-est, par partie dudit lot 12, et de l'autre côté, au nord-ouest, par partie du lot 12A, rang 4, dudit cadastre.

Ces parties de terrain portent les numéros 12-37 et 12-38 sur un plan non déposé, préparé par Bernard Brisson, a.-g., en date du premier juin mil neuf cent quatre-vingt-un et portant le numéro G-40-03-0012-33. La lisière ci-dessus et en deuxième lieu désigné étant la rue Réal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, avec constructions dessus érigées, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670^e du C.P.C., est fixé à la somme de 1 541,25 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le MARDI CINQUIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 15 janvier 1985

39390

Mingan

Bref d'exécution de *Terris*
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-000002-848
S. 650-18-000036-842

LA VILLE DE PORT-CARTIER, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 40, avenue Parent, Port-Cartier, district de Mingan, partie demanderesse, contre DAME VEUVE STUART VAILLANCOURT née ÉMILIE GAUDREULT, JEAN-PIERRE VAILLANCOURT, BÉRANGÈRE VAILLANCOURT, WILBROD VAILLANCOURT, LISE VAILLANCOURT, MARLÈNE VAILLANCOURT, RÉJEAN VAILLANCOURT, JOHANNE VAILLANCOURT, SYLVIE VAILLANCOURT, ALAIN VAILLANCOURT, DANNY VAILLANCOURT, partie défenderesse.

La propriété de madame veuve Stuart Vaillancourt, née Émilienne Gaudreault:

« La moitié indivise d'un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux cent seize du lot originaire bloc un (lot no 1-216 du bloc 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Babel, municipalité de la ville de Port-Cartier, bureau d'enregistrement de Saguenay, tel que le tout se trouve actuellement, sans exception ni réserve et avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sise au numéro d'immeuble 15, rue des Merisiers, Port-Cartier, comté de Duplessis. »

La propriété aux enfants, soit: Jean-Pierre, Bérangère, Wilbrod, Lise, Marlène, Réjean, Johanne, Sylvie, Alain et Danny Vaillancourt.

« La demie indivise aux enfants ci-haut mentionnés pour un vingtième (1/20) indivis chacun d'un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux cent seize du lot originaire bloc un (lot no 1-216 du bloc 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Babel, municipalité de la ville de Port-Cartier, bureau d'enregistrement de Saguenay, tel que le tout se trouve actuellement, sans exception ni réserve et avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sise au numéro d'immeuble 15, rue des Merisiers, Port-Cartier, comté de Duplessis. »

Donc la propriété appartient pour une moitié indivise à madame Émilienne Gaudreault-Vaillancourt et pour l'autre moitié indivise aux enfants ci-haut mentionnés.

Conformément à l'article 688.1 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 1 007,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du secrétaire-trésorier de la ville de Port-Cartier, 40, rue Parent, Port-Cartier, le VENDREDI HUITIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Sept-Îles, le 15 janvier 1985

L'officier du shérif,
DENYS LOCAS

Truchon & Truchon, huissiers
724, rue Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC
Tél.: 962-4966

39391

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009795-848

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire constituée par une Loi du Parlement du Canada, ayant son siège à Montréal, province de Québec, demanderesse, contre CAROSSERIE D'AUTO PERFECTION INC., corporation civile légalement constituée, ayant son siège social au 3440, 39^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, province de Québec, et YVAN BOUDREAU, domicilié et résidant au 3, rue Lavigne, Repentigny, district de Joliette, province de Québec, défenseurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à l'angle de la rue Sherbrooke et de la Trente-neuvième Avenue, Pointe-aux-Trembles, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante et onze (271-3) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Avec la maison y érigée portant les numéros

13525, rue Sherbrooke est et 3440, 39^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, et dont le mur sud-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve et notamment sujet à la servitude de la cité de la Pointe-aux-Trembles créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le no 2542249, et à la servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Téléphone créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le no 2613430. Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machineries, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination. »

Lesdits immeubles apparaissent aux index aux immeubles comme étant la propriété de la défenderesse Carrosserie d'auto Perfection Inc.

La mise à prix est fixée à 60 023,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DOUZIÈME jour de MARS 1985 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39446

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009070-846

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre GEORGES LÉON BOURDAGES, domicilié et résidant au 323, Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Certains terrains situés en la ville de Saint-Basile-le-Grand, respectivement, étant partie du lot originaire connu sous le numéro trente (ptie 30) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly, savoir:

a) Un immeuble mesurant un arpent de largeur sur une profondeur de quatre arpents, plus ou moins et borné comme suit: en front, au sud-est, par le chemin public concessionnaire; à l'arrière, au nord-ouest, par le résidu dudit lot no 30, ayant appartenu à M. Maurice Daigneault, et subséquemment, à Roger Borduas; d'un côté, au nord-est, par le lot no 30 dudit cadastre, appartenant à Roger Borduas; et de l'autre côté, au sud-ouest, par cette autre partie du lot no 30 présumé appartenir à un nommé Shepinski, avec les bâtisses y érigées.

b) Un autre terrain vacant situé en front du terrain précédent, ayant la même largeur, sur la profondeur qu'il y a ou qu'il peut y avoir entre la rivière Richelieu, au sud-est, et ledit chemin public, au nord-ouest, borné comme suit: en front, au sud-est, par ladite rivière; au nord-ouest par ledit chemin public; du côté nord-est, par ledit lot no 30, appartenant à Roger Borduas; et du côté sud-ouest par ledit M. Shepinski.

Et tel que le tout se trouve actuellement, avec les servitudes et restrictions tant actives que passives. »

La mise à prix est fixée à 13 832,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoine, édifice Montval, Longueuil, QC, le QUINZIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39447

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010158-820

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre MARIE-JEANNE GRAVEL, résidant et domiciliée au 220, boulevard Sainte-Foy, Longueuil, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement situé boulevard Sainte-Foy, ville de Longueuil, composé d'une partie non subdivisée du lot originaire cent trente-trois (ptie 133) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; de forme irrégulière, bornée en avant vers le nord-ouest par le boulevard Sainte-Foy (113-1069), vers le nord-est par le lot 133-1078 et en partie par le lot 133-74, vers le sud-est en partie par les lots 133-1078 et partie 133-1059, vers le sud-ouest par une partie du lot 133-1059 et en partie par le lot 133-1060, mesurant cent quinze pieds et six dixièmes de pied (115,6 pi) en avant au nord-ouest, cent quatorze pieds et neuf dixièmes de pied (114,9 pi) de profondeur au nord-est, cent quarante pieds (140 pi) à l'arrière au sud-est et cent sept pieds (107 pi) de profondeur au sud-ouest, ayant une superficie de treize mille huit cent quarante-sept pieds carrés (13 847 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, avec bâtisse y érigée portant le numéro d'immeuble 220, boulevard Sainte-Foy, Longueuil. Sujet à une servitude de non-construction (ptie-133-fonds dominant), telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly sous le numéro 145035. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve. Avec charge en faveur de dame Marguerite Benoit d'occuper, sa vie durant, la totalité de l'immeuble et ce gratuitement. »

La mise à prix est fixée à 22 822,80 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoine, édifice Montval, Longueuil, QC, le SEPTIÈME jour de MARS 1985 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39448

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-013182-835

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre LES FERMES JEAN MARC LASNIER INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 60, route 104, Sainte-Brigide, comté d'Iberville, et JEAN-MARC LASNIER, agriculteur, domicilié et résidant au 60, route 104, Sainte-Brigide, comté d'Iberville, et MICHEL FORTIN, cultivateur, domicilié et résidant au 250, Bellavista, Saint-Basile-le-Grand, codéfendeurs conjoints et solidaires, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Les fermes de Jean-Marc Lasnier Inc.:

« Une terre situé à Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, et composée de cette partie des lots numéros quatre cent soixante-douze, quatre cent soixante-treize, quatre cent soixante-quatorze et quatre cent soixante-quatorze A (ptie 472, 473, 474 et 474A), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly, entre les bornes suivantes:

a) à l'avant vers le nord-ouest; le chemin des Quarante;

b) d'un côté vers le nord-est; un chemin de montée, maintenant désaffecté, formant la borne cadastrale sud-ouest du lot quatre cent soixante-huit, cadastre susdit;

c) d'un côté vers le sud-ouest;

i. pour partie: partie des lots 475 et 476;

ii. pour partie: cette partie du lot 474 appartenant à Doggy Establishment, et dont le titre se fonderait sur une vente de Basile Chevalier à Edmond Lahaie (acte de Philias Crevier, notaire, le deux août mil neuf cent neuf (1909), enregistrement numéro 35398;

iii. pour partie: cette partie des lots 472 et 473 appartenant aussi à Doggy Establishment et dont le titre se fonderait sur une vente.

B) au nord-ouest telle décharge: au sud-est la paroisse cadastrale de Chambly (sur une largeur approximative de deux (2) arpents); au nord-est la montée désaffectée; au sud-ouest la propriété de Doggy Establishment.

Moins et à distraire, cependant, de telle désignation pour fins de garantie, une partie des lots 472 et 473, qui contiendrait deux arpents et un quart (2 1/4 arp) et désignée en l'enregistrement numéro 36257.

La présente pièce maintenant désignée en I contient soixante-trois arpents et demi (63 1/2 arp) plus ou moins.

2. (Désignation aux fins d'enregistrer les présentes). Les parties procèdent ainsi qu'il suit à la désignation des parties de lots présentement vendues:

A) Ptie 472: mesurant et bornée comme suit: dans sa ligne avant, nord-ouest, le long du chemin public des 40; toute la largeur cadastrale de ce lot à cet endroit; dans une première ligne arrière, sud-est: le long de cette partie ci-après désignée en E et aussi le long d'une autre partie de ce lot 472 appartenant à Doggy Establishment et dont le titre se fonderait sur la mutation numéro 36257; toute la largeur cadastrale à cet endroit; de Alaric Thuot à Edmond Lahaie, acté de Émery Bertrand, notaire, le vingt-trois mai mil neuf cent dix (1910), enregistrement no 36257.

d) À l'arrière, vers le sud-est (et en partant de la ligne sud-ouest du bloc de terre présentement désigné):

i. partie de partie du lot 474, appartenant à Doggy Establishment, et dont le titre se fonderait sur la mutation numéro 35398;

ii. ensuite, parties des lots 472 et 473, appartenant aussi à Doggy Establishment, et dont le titre se fonderait sur la mutation numéro 36257;

iii. et, finalement, la limite entre les paroisses cadastrales de Saint-Bruno et de Chambly.

Au moyen des présentes l'emprunteur entend hypothéquer en faveur du prêteur tous les droits, titres et intérêts que lui confèrent ses titres sur tels lots 472, 473, 474 et 474A, mais ne lui garantit tels titres qu'à l'encontre de telle partie de tels lots se trouvant entre:

A) le chemin public du rang des 40 au nord-ouest; le chemin de montée, maintenant désaffecté, au nord-est; les lots 475 et 476 au sud-ouest; au sud-est, une décharge autrefois connue sous le nom de Ruisseau des Prairies; dans une seconde ligne arrière, sud-est le long du lot 473; toute la largeur cadastrale à cet endroit; dans sa ligne nord-est, le long du chemin de montée, maintenant désaffecté, et formant la borne sud-ouest du lot 468: sept arpents et trois quarts d'arpent (7 3/4 arp), approximativement; dans une première ligne sud-ouest, le long du lot 474 A: deux arpents et demi (2 1/2 arp), approximativement; dans une seconde ligne sud-ouest, le long du lot 473: cinq arpents et quart (5 1/4 arp), approximativement, dans une troisième ligne sud-ouest: cette partie du lot 472 appartenant à Doggy Establishment, et dont le titre se fonderait sur la mutation numéro 36257.

B) Ptie 473: étant toute la largeur cadastrale de ce lot sur une profondeur approximative de cinq arpents et quart (5 1/4 arp) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et bornée comme suit: à l'avant, vers le nord-ouest et d'un côté vers le nord-est: lot 472; d'un côté vers le

sud-ouest, le lot 474 et 474A; à l'arrière, vers le sud-est, partie du lot 473, appartenant à Doggy Establishment, suivant ladite mutation numéro 36257.

C) Ptie 474: mesurant toute la largeur cadastrale de ce lot, à cet endroit, et bornée comme suit: vers le nord-ouest: lot 474A; vers le nord-est: lot 473; vers le sud-ouest: lots 475 et 476; vers le sud-est: partie 474 appartenant à Doggy Establishment, suivant ladite mutation numéro 35398.

D) Ptie 474A: mesurant la pleine largeur cadastrale de ce lot, sur une profondeur approximative de neuf arpents et trois quarts (9,75 arp) et bornée comme suit: vers le nord-ouest: le chemin public du rang des 40; vers le nord-est: les lots 472 et 473; vers le sud-ouest: les lots 475 et 476; vers le sud-est: cette partie du lot 474 ci-dessus désigné en C.

E) Suivant le plan cadastral, la limite sud-est du lot 472 serait la ligne séparant les paroisses cadastrales de Saint-Bruno et de Chambly. Cependant le livre de renvoi donne le lot 474 comme telle borne sud-est; indication que reprennent constamment les titres les plus anciens.

La surface que les parties entendent désigner ici est une partie mesurant environ deux arpents (2 arp) dans sa ligne sud-est (paroisse de Chambly) et dans sa ligne nord-ouest (ptie 472 ci-dessus en A), sur une profondeur d'environ un arpent et demi (1,5 arp) dans sa ligne nord-est (montée le long du lot 468) et la propriété de Doggy Establishment (ptie 472 ou ptie 474).

La présente surface serait donc connue comme partie du lot quatre cent soixante-douze (472) suivant le plan cadastral, et comme partie du lot quatre cent soixante-quatorze (474) suivant le livre de renvoi et les anciens titres; notamment l'enregistrement numéro 36885 (acte de E. Desrochers, notaire, le treize décembre mil neuf cent dix (1910), vente de Basile Chevalier à Alphonse Chevalier, laquelle fonderait les titres du présent vendeur).

II. Une partie du lot numéro vingt-quatre (ptie 24) au cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly, division d'enregistrement de Chambly, mesurant trois (3) arpents en largeur (lignes nord-ouest et sud-est), et quatre (4) arpents en profondeur (lignes nord-est et sud-ouest), et bornée come suit: à l'avant vers le nord-ouest: la ligne séparant les paroisses cadastrales de Saint-Bruno et de Chambly; à l'arrière vers le sud-est: le résidu de tel lot 24; d'un côté vers le nord-est: partie du lot numéro 23; de l'autre côté vers le sud-ouest: une montée désaffectée, ou la partie ci-après du lot no 26.

III. Une partie du lot numéro vingt-six (ptie 26), au cadastre susdit de Saint-Joseph-de-Chambly, mesurant deux (2) arpents en largeur (lignes nord-ouest et sud-

est) sur une profondeur de quatre (4) arpents (lignes nord-est et sud-ouest), et bornée comme suit: à l'avant vers le nord-ouest: ladite ligne séparative des paroisses; d'un côté vers le nord-est: ladite montée désaffectée ou cette partie ci-dessus du lot 24; à l'arrière, vers le sud-est et d'un côté vers le sud-ouest: le résidu du lot 26.

IV. Tous les droits, titres et intérêts de l'emprunteur mais sans aucune garantie légale sur un morceau de terre située en la paroisse cadastrale de Saint-Joseph-de-Chambly, ne portant aucun numéro cadastral, étant partie de cette montée désaffectée, sur une profondeur de quatre (4) arpents et situé entre les bornes suivantes: la ligne des paroisses St-Bruno et Chambly, vers le nord-ouest; le lot 24 (Chambly) vers le nord-est; le lot 26, (Chambly) vers le sud-ouest; le résidu de telle montée, vers le sud-est.

V. Tous les droits, titres et intérêts de l'emprunteur sans aucune garantie légale, dans un morceau de terre situé dans la paroisse cadastrale de Saint-Bruno, étant une montée désaffectée, ne portant aucun numéro cadastral, et comprise entre les bornes suivantes: le chemin des 40, vers le nord-ouest; la ligne des paroisses de Saint-Bruno et Chambly, vers le sud-est; le lot 468 (Saint-Bruno) vers le nord-est; les lots 472 et 474 (Saint-Bruno) vers le sud-ouest.

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans aucune exception de la part du vendeur; avec toutes bâtisses pouvant s'y trouver, aux risques et périls de l'acquéreur relativement à telles bâtisses.

Sujet, l'immeuble ci-dessus aux servitudes suivantes: nos 69536 et 85092: servitude en faveur de Bell Canada; nos 153489, 273642 et 304446: servitudes en faveur d'Hydro-Québec; nos 192303: servitude en faveur de la ville de Saint-Bruno; no 367122: servitude en faveur de la ville de Saint-Basile; nos 363786, 370967 et 388644: avis d'expropriation, jugement et servitude en faveur de Gaz Métropolitain; no 384309: avis d'expropriation de la part du ministère provincial des Transports; laquelle expropriation n'a pas encore été réglée.

V. Partie du lot originaire numéro vingt-trois (ptie 23) au cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly.

Mesurant: un arpent (1 arp) de largeur sur une profondeur de trente arpents (30 arp); bornée en front, vers le sud-est, par la rivière Richelieu; à l'arrière, vers le nord-ouest, par les terres du cadastre de la paroisse de Saint-Bruno; d'un côté, vers le nord-est, par le lot originaire vingt-deux (22); et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par le résidu du lot 23.

Ledit immeuble est situé dans la ville de Saint-Basile-le-Grand. Tel que le tout se trouve présentement, cir-

constances et dépendances, sans aucune exception de la part de l'emprunteur. Avec, et sujet à, toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes, y attachées.

La mise à prix est fixée à 76 048,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le QUINZIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39459

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-058163-820

BANQUE NATIONALE DU CANADA, MASTER CHARGE, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques 1970, chap. B-1, art. 100), demanderesse, contre JACQUES LABBÉ, résidant et domicilié au 1006, place Sardaigne, Brossard, district de Longueuil, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

La moitié indivise de l'immeuble suivant:

a) La partie exclusive connue et désignée comme étant la subdivision quatre-vingt-quatorze du lot sept cent vingt-six (726-94) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine.

b) Tous les droits indivis pour la susdite partie exclusive de la partie commune connue et désignée comme étant la subdivision un (1) dudit lot sept cent vingt-six (726-1) tel qu'il appert de la déclaration de copropriété enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Laprairie sous le numéro 146085.

La propriété porte le numéro 1006, place Sardaigne, Brossard, QC.

Sujet aux servitudes suivantes, soit:

1. Servitude de droit de passage et de droit d'usage du centre récréatif, telle qu'il appert de l'acte enregistré sous le numéro 140312 et amendé aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 144988;

2. Servitude en faveur de la ville de Montréal créée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 145222.

3. Servitude en faveur d'Hydro-Québec, telle qu'il appert d'un acte enregistré à la division de Laprairie sous le numéro 1590556; et

4. Sujet à ladite déclaration de copropriété enregistrée sous le numéro 146085.

Tel que le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 10 056,61 \$, soit la moitié de l'évaluation de l'immeuble, divisée par 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le SEPTIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 janvier 1985

39449

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003670-849

LA BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, et l'un de ses bureaux au 6505, Somerled, Montréal, QC, demanderesse, contre 128320 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3405, Saint-Urbain, Montréal, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, connu et désigné comme étant composé de:

a) Une partie du lot numéro cent cinquante-sept (ptie 157) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent, de figure irrégulière, bornée vers le sud-ouest par la rue Saint-Urbain (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par des parties du lot 157, vers le nord-est par des parties du lot 157, vers le sud-est par la rue Evans (sans désignation cadastrale), mesurant vingt-six pieds et onze centièmes de pied (26,11 pi) vers le sud-ouest, soixante-cinq pieds et quarante-trois centièmes de pied (65,43 pi) vers le nord-ouest, douze pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (12,55 pi) vers le nord-est, un pied (1,0 pi) vers le nord-ouest, treize pieds (13,00 pi) vers le nord-est, soixante-six pieds et trente-quatre centièmes de pied (66,34 pi) vers le sud-est; contenant en superficie mille sept cent deux pieds carrés (1 702 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

b) Un septième indivis d'une partie du lot numéro cent cinquante-sept (1/7 ind. ptie 157) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la ruelle Evans (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par des parties du lot 157, vers le sud-ouest par d'autres parties du lot 157, vers le nord-ouest par le lot 156-5, tous dudit cadastre, mesurant cinquante-trois pieds et soixante-douze centièmes de pied (53,72 pi) vers le nord-est, soixante-trois pieds et quarante-deux centièmes de pied (63,42 pi) vers le sud-est, cinquante-cinq pieds et six centièmes de pied (55,06 pi) vers le sud-ouest, soixante-quatre pieds et dix centièmes de pied (64,10 pi) vers le nord-ouest, contenant en superficie trois mille quatre cent soixante-six pieds carrés (3 466 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros d'immeubles 2061 et 2063, rue Saint-Urbain, ville de Montréal, dont le mur nord-ouest est mitoyen et les murs nord-ouest et nord-est communs à la partie du lot 157 sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 11 960,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour de MARS 1985 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39450

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003674-841

LA BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, et l'un de ses bureaux au 6505, Somerled, province de Québec, demanderesse, contre 128320 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3405, rue Saint-Urbain, Montréal, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, connu et désigné comme étant composé de:

a) Une partie du lot numéro cent cinquante-sept (ptie 157) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent, bornée vers le sud-ouest par la rue Saint-Urbain (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 157, vers le nord-est par une autre partie du lot 157, vers le sud-est par une autre partie du lot 157, mesurant vingt-quatre pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (24,85 pi) vers le sud-ouest, soixante-quatre pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (64,86 pi) vers le nord-ouest, vingt-cinq pieds et trente-huit centièmes de pied (25,38 pi) vers le nord-est, soixante-cinq pieds et dix-huit centièmes de pied (65,18 pi) vers le sud-est, contenant en superficie mille six cent trente-trois pieds carrés (1 633 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Le coin ouest de la partie du lot ci-haut décrite est situé à vingt-cinq pieds et quinze centièmes de pied (25,15 pi) de la ligne de division des lots 156-5 et 157, cette distance étant mesurée le long de la limite nord-est de la rue Saint-Urbain.

b) Un septième indivis d'une partie du lot numéro cent cinquante-sept (1/7 ind., ptie 157) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la ruelle Evans (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par des parties du lot 157, vers le sud-ouest par d'autres parties du lot 157, vers le nord-ouest par le lot 156-5; mesurant cinquante-trois pieds et soixante-douze centièmes de pied (53,72 pi) vers le nord-est, soixante-trois pieds et quarante-deux centièmes (63,42 pi) vers le sud-est, cinquante-cinq pieds et six centièmes de pied (55,06 pi) vers le sud-ouest, soixante-quatre pieds

et dix centièmes de pied (64,10 pi) vers le nord-ouest, contenant en superficie trois mille quatre cent soixante-six pieds carrés (3 466 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros d'immeubles 2073-2075, rue Saint-Urbain, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 19 286,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour de MARS 1985 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39451

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003673-843

LA BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et l'un de ses bureaux au 6505, Somerled, Montréal, demanderesse, contre 128320 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3405, rue Saint-Urbain, Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, connu et désigné comme étant composé comme suit:

a) Une partie du lot numéro cent cinquante-sept (ptie 157) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent, bornée vers le sud-ouest par des parties du lot 157, vers le sud-est par une partie du lot 157, vers le nord-ouest par une partie du lot 157, vers le nord-est par une autre partie du lot 157, vers le sud-est par la rue Evans (sans description cadastrale), mesurant

treize pieds (13 pi) vers le sud-ouest, un pied (1 pi) vers le nord-ouest, vingt-deux pieds et cinquante-sept centièmes de pied (22,57 pi) vers le sud-ouest, vingt et un pieds et soixante-seize centièmes de pied (21,76 pi) vers le nord-ouest, quarante-cinq pieds et soixante centièmes de pied (45,60 pi) vers le nord-est, vingt et un pieds (21 pi) vers le sud-est; contenant en superficie neuf cent soixante-dix-neuf pieds carrés (979 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Le coin sud dudit emplacement est situé à soixante-six pieds et trente-quatre centièmes de pied (66,34 pi) de l'intersection des rues Saint-Urbain et Evans, distance mesurée le long de la limite nord-ouest de la rue Evans.

b) Un septième indivis d'une partie du lot numéro cent cinquante-sept (1/7 ind., ptie 157) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la ruelle Evans (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par des parties du lot 157, vers le sud-ouest par d'autres parties du lot 157, vers le nord-ouest par le lot 156-5, tous dudit cadastre, mesurant cinquante-trois pieds et soixante-douze centièmes de pied (53,72 pi) vers le nord-est, soixante-trois pieds et quarante-deux centièmes de pied (63,42 pi) vers le sud-est, cinquante-cinq pieds et six centièmes de pied (55,06 pi) vers le sud-ouest, soixante-quatre pieds et dix centièmes de pied (64,10 pi) vers le nord-ouest, contenant en superficie trois mille quatre cent soixante-six pieds carrés (3 466 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros 137 et 139, rue Evans, dont le mur nord-est est mitoyen et les murs sud-ouest et nord-ouest communs à la partie du lot 157 sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 7 437,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39452

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-003675-848

LA BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et l'un de ses bureaux au 6505, Somerled, Montréal, demanderesse, contre 128320 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3405, rue Saint-Urbain, Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé de:

a) une partie du lot numéro cent cinquante-sept (ptie 157) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent, de figure irrégulière, bornée vers le sud-ouest par la rue Saint-Urbain (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par une partie du lot 157, vers le nord-est par des parties du lot 157, vers le sud-est par une autre partie du lot 157, tous dudit cadastre, mesurant vingt-cinq pieds et sept centièmes de pied (25,07 pi) vers le sud-ouest, soixante-cinq pieds et dix-huit centièmes de pied (65,18 pi) vers le nord-ouest, quatorze pieds et quatre-vingt-seize centièmes de pied (14,96 pi) et dix pieds et deux centièmes de pied (10,02 pi) vers le nord-est, soixante-cinq pieds et quarante-trois centièmes de pied (65,43 pi) vers le sud-est, contenant en superficie mille six cent trente-cinq pieds carrés (1 635 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Le coin ouest de la partie du lot ci-haut décrite est situé à cinquante pieds (50 pi) de la ligne de division des lots 156-5 et 157 dudit cadastre, cette distance étant mesurée le long de la limite nord-est de la rue Saint-Urbain.

b) Un septième indivis d'une partie du lot numéro cent cinquante-sept (1/7 ind., ptie 157) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la ruelle Evans (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par des parties du lot 157, vers le sud-ouest par d'autres parties du lot 157, vers le nord-ouest par le lot 156-5, mesurant cinquante-trois pieds et soixante-douze centièmes de pied (53,72 pi) vers le nord-est, soixante-trois pieds et quarante-deux centièmes de pied (63,42 pi) vers le sud-est, cinquante-cinq pieds et six centièmes de pied (55,06 pi) vers le sud-ouest, soixante-quatre pieds et dix centièmes de pied (64,10 pi) vers le nord-ouest, contenant en superficie trois mille quatre cent soixante-six pieds carrés (3 466 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros d'immeuble 2067 et 2069, rue Saint-Urbain, ville de Montréal, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes

actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 15 845,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 21 janvier 1985

39453

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-003675-848

LA BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et l'un de ses bureaux au 6505, Somerled, Montréal, QC, demanderesse, contre 128320 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3405, rue Saint-Urbain, Montréal, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, connu et désigné comme étant composé de:

a) Une partie du lot numéro cent cinquante-sept (ptie 157) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent, de figure irrégulière, bornée vers le sud-ouest par une partie du lot 157, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 157, vers le nord-est par une autre partie du lot 157, vers le sud-est par la rue Evans (sans désignation cadastrale), mesurant quarante-cinq pieds et soixante centièmes de pied (45,60 pi) vers le sud-ouest, dix-neuf pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (19,88 pi) vers le nord-ouest, quarante-cinq pieds et soixante-quatre centièmes de pied (45,64 pi) vers le nord-est, vingt pieds (20 pi) vers le sud-est, contenant en superficie neuf cent neuf pieds carrés (909 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Le coin sud de ladite partie est situé à quatre-vingt-sept pieds et trente-quatre centièmes de pied (87,34 pi) de l'intersection des rues Saint-Urbain et Evans, cette distance étant mesurée le long de la limite nord-ouest de la rue Evans.

b) Un septième indivis d'une partie du lot numéro cent cinquante-sept (1/7 ind., ptie 157) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la ruelle Evans (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par des parties du lot 157, vers le sud-ouest par d'autres parties du lot 157, vers le nord-ouest par le lot 156-5, tous dudit cadastre, mesurant cinquante-trois pieds et soixante-douze centièmes de pied (53,72 pi) vers le nord-est, soixante-trois pieds et quarante-deux centièmes de pied (63,42 pi) vers le sud-est, cinquante-cinq pieds et six centièmes de pied (55,06 pi) vers le sud-ouest, soixante-quatre pieds et dix centièmes de pied (64,10 pi) vers le nord-ouest, contenant en superficie trois mille quatre cent soixante-six pieds carrés (3 466 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros 133 et 135, rue Evans, dont les murs nord-est et sud-ouest sont mitoyens, ville de Montréal. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 5 661,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour de MARS 1985 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39454

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003665-849

LA BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et l'un de ses bureaux au 6505, Somerled Avenue, Montréal, demanderesse, contre 128320 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Montréal, 3405, Saint-Urbain, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, connu et désigné comme étant composé de:

a) Une partie du lot numéro cent cinquante-sept (ptie 157) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent, de figure irrégulière, bornée vers le sud-ouest par une partie du lot 157, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 157, vers le nord-est par la ruelle Evans (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par la rue Evans (sans désignation cadastrale), mesurant quarante-cinq pieds et soixante-quatre centièmes de pied (45,64 pi) vers le sud-ouest, vingt et un pieds et soixante-dix centièmes de pied (21,78 pi) vers le nord-ouest, quarante-cinq pieds et soixante-dix centièmes de pied (45,70 pi) vers le nord-est, vingt et un pieds et quatre dixièmes de pied (21,4 pi) vers le sud-est, contenant en superficie neuf cent quatre-vingt-six pieds carrés (986 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

b) Un septième indivis d'une partie du lot numéro cent cinquante-sept (1/7 ind., ptie 157) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la ruelle Evans (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par des parties du lot 157, vers le sud-ouest par d'autres parties du lot 157, vers le nord-ouest par le lot 156-5, tous dudit cadastre, mesurant cinquante-trois pieds et soixante-douze centièmes de pied (53,72 pi) vers le nord-est, soixante-trois pieds et quarante-deux centièmes de pied (63,42 pi) vers le sud-est, cinquante-cinq pieds et six centièmes de pied (55,06 pi) vers le sud-ouest, soixante-quatre pieds et dix centièmes de pied (64,10 pi) vers le nord-ouest, contenant en superficie trois mille quatre cent soixante-six pieds carrés (3 466 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros 129 et 131, rue Evans, dont le mur sud-ouest est mitoyen, ville de Montréal. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 7 853,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour de MARS 1985 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 21 janvier 1985

39456

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-003669-841

LA BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et l'un de ses bureaux au 6505, Somerled, Montréal, demanderesse, contre 128320 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, 3405, Saint-Urbain, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé de:

a) Une partie du lot numéro cent cinquante-sept (ptie 157), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent, de figure irrégulière, bornée vers le sud-ouest par la rue Saint-Urbain, vers le nord-ouest par le lot 156-5, vers le nord-est par une partie du lot 157 ci-après décrite, vers le sud-est par une partie du lot 157, mesurant vingt-cinq pieds et quinze centièmes de pied (25,15 pi) vers le sud-ouest, cinquante-quatre pieds et quarante centièmes de pied (54,40 pi) et dix pieds (10 pi) vers le nord-ouest, vingt-quatre pieds et soixante-douze centièmes de pied (24,72 pi) vers le nord-est, soixante-quatre pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (64,86 pi) vers le sud-est; contenant en superficie mille six cent dix-sept pieds carrés (1 617 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

b) Un septième indivis d'une partie du lot numéro cent cinquante-sept (1/7 ind., ptie 157) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la ruelle

Evans (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par des parties du lot 157, vers le sud-ouest par d'autres parties du lot 157, vers le nord-ouest par le lot 156-5, tous dudit cadastre, mesurant cinquante-trois pieds et soixante-douze centièmes de pied (53,72 pi) vers le nord-est, soixante-trois pieds et quarante-deux centièmes de pied (63,42 pi) vers le sud-est, cinquante-cinq pieds et six centièmes de pied (55,06 pi) vers le sud-ouest, soixante-quatre pieds et dix centièmes de pied (64,10 pi) vers le nord-ouest, contenant en superficie trois mille quatre cent soixante-six pieds carrés (3 466 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros d'immeuble 2079 et 2081, rue Saint-Urbain, ville de Montréal, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 10 239,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour de MARS 1985 à QUINZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 21 janvier 1985

39457

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-12-112570-829

DAAME JOCELYNE RACETTE, résidant et domiciliée au 8195, Louis-XIV, Saint-Léonard, district de Montréal, demanderesse, contre GORDON RICHARD MAYBURY, résidant et domicilié au 4802, boulevard Pierre-Lauzon, Pierrefonds, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur le boulevard Pierre-Lauzon dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Geneviève, connu et désigné comme étant la

resubdivision un de la subdivision quarante et un du lot original trente-deux (32-41-1) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, mesurant soixante et onze pieds (71 pi) de largeur et quatre-vingt-sept pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. »

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 4802, Pierre-Lauzon, Pierrefonds.

La mise à prix est fixée à 12 043,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le HUITIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39458

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003364-807

ANDRÉ SAVARD et A. LABELLE BBQ (1966 Ltée), demanderesse, contre DAME HUGUETTE BEAULIEU et JACQUES BEAULIEU, 295, rue Dupras, ville de LaSalle, QC, défendeurs, et LE CURATEUR PUBLIC, place Victoria, C.P. 51, Montréal, QC, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« La demie indivise d'un emplacement ayant front sur l'avenue Dupras en la cité de LaSalle connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent vingt et un (921-162) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par une profondeur de cent pieds (100 pi), mesures anglaises et plus ou moins; avec la bâtisse dessus construite portant le numéro d'immeuble 295, de ladite avenue Dupras, cité de LaSalle. Sujet à une servitude d'utilité publique en faveur de la compagnie de téléphone Bell Canada et al., telle qu'établie à un acte de servitude enregistré au

bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1741922. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 9 419,25 \$, soit la moitié de l'évaluation de l'immeuble, divisée par 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985

39455

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016090-837

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée ayant un bureau au 1100, rue University, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre GHISLAINE BRÛLÉ, domiciliée et résidant au 1455, boulevard des Alouettes, sommet de la Trinité, Saint-Bruno, district de Montréal, MICHEL LEBIRE, domicilié et résidant au 5105, rue Sainte-Catherine est, appartement 16, Montréal, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble ci-après décrit du défendeur Michel LeBire:

« Un emplacement ayant front sur la rue Iberville, Montréal, composé:

1. Du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre (4-30-2) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Côte-de-la-Visitation;
2. Du lot numéro trente et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre (4-31) desdits plan et livre de renvoi officiels;

3. Du lot numéro un de la subdivision du lot numéro trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre (4-32-1) desdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec bâtisses y érigées portant le numéro d'immeuble 5190, rue Iberville, Montréal, dont les deux murs latéraux sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes enregistrées à Montréal sous les numéros 580056 et 1781339. »

La mise à prix est fixée à 41 791,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, Montréal, le TREIZIÈME jour de MARS 1985 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 janvier 1985 39460

Roberval

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 160-05-000408-82-4
S. 155-18-000017-84-2

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chap. B-1, art. 100), ayant un bureau au 1121, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien, partie demanderesse, contre PHILIPPE ROUTHIER, domicilié et résidant au 1000, Saint-Charles, Saint-Félicien, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval, mis en cause.

Description:

« Un terrain emplacement, situé en la ville de Saint-Félicien, comté de Roberval, connu et désigné comme

étant la redivision six de la resubdivision quatorze de la subdivision A du lot originaire numéro quarante-neuf (no 49-A-14-6), du Troisième (III) Rang du cadastre officiel du canton d'Ashuapmouchouan, avec la maison y érigée, appartenances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, suivant l'article 688.1 du C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 7 250,75 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 1,15.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le QUATORZIÈME jour de MARS 1985 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
FRANCINE ROSEBERRY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 17 janvier 1985 39425

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001590-848
Shérif Saint-François no 3085

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 131, rue Queen, Lennoxville, district de Saint-François, partie demanderesse, contre ABATTOIR NICHOL INC., corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 33, rue Winder, Lennoxville, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

« Une parcelle de terrain désignée au cadastre du village de Lennoxville comme étant la subdivision trois du lot originaire cent quatre-vingt-sept (187-3). Avec les bâtiments construits sur le terrain, et leurs dépendances, le tout portant le numéro 33, rue Winder, Lennoxville. Cet immeuble est situé dans la municipalité de Lennoxville. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 75 992,08 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, le MERCREDI SIXIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 16 janvier 1985 39461

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-001473-845
S. 3088

ROBERT & ROBERT (1978) LTÉE, corps légalement constitué, ayant son siège social et son bureau à Saint-François-Xavier-de-Brompton, district de Saint-François, partie demanderesse, contre YVON GOULET, domicilié et résidant à R.R. 3, lac Lovering, district de Saint-François, partie défenderesse.

« 1. Un certain terrain connu et désigné comme étant la subdivision numéro cinquante-six du lot originaire numéro trois B (3B-56), rang vingt-deux (rg 22) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Magog (Bolton).

2. Un certain terrain connu et désigné comme étant la subdivision numéro vingt du lot originaire numéro trois B (3B-20), rang vingt-deux (rg 22) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Magog (Bolton). »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire, au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 511,50 \$ pour le lot no 3B-56, rang 22, canton de Magog, décrit en premier lieu ci-haut; et de 674,25 \$ pour le lot no 3B-20, rang 22, canton de Magog, décrit en deuxième partie de la désignation ci-haut.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead, QC, le MARDI CINQUIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 15 janvier 1985 39370

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000861-837
S. 3090

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDÉ ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON, corps légalement constitué, ayant son siège social et son bureau au 148, Principale nord, Richmond, district de Saint-François, anciennement connu et désigné sous les nom et raison sociale de Caisse d'Entraide Économique de Richmond-Johnson, partie demanderesse, contre GHISLAIN GAGNON, 29, rue Grove, Danville, district de Saint-François, et GILLES MARQUIS, chemin de la Reine, Danville, district de Saint-François, parties défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richmond, et TROTTIER, MICHAUD, GUAY & ASSOCIÉS, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent six (lot 206), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le village de Danville, avec et sujet à cette servitude en faveur de la ville de Danville, telle qu'enregistrée à Richmond, sous le numéro 86148. Tel que le tout se trouve présentement avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 697,50 \$.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le JEUDI SEPTIÈME jour de MARS 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 16 janvier 1985 39371

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000414-843
S. 3087

LA VILLE DE MAGOG, corporation municipale, ayant son siège social à l'hôtel de ville de Magog, 7, rue Main est, Magog, district de Saint-François, partie demanderesse, contre ANTOINETTE PERRIER, domiciliée et résidant au 7, Page Drive, village de Glen

Walter, canton de Charlottenburgh, Ontario, partie défendresse.

«Le lot 1220, aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Magog. La partie de lot 1221, borné au nord-ouest par la rue Saint-David, au nord-est par le lot 1220 et une partie du lot 1218, au sud-est par la partie du lot 1222, par le sud-ouest par partie du lot 1221, aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Magog; superficie de plus ou moins 5 465 pieds. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances est de 708,50 \$.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead, QC, le MARDI CINQUIÈME jour de MARS 1985 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 16 janvier 1985

39372

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté de L'Assomption

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de L'Assomption, que l'avis et la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement de taxes ont été publiés au journal « L'Artisan », les 8 et 15 janvier 1985, en conformité des dispositions de l'article 1 027 du Code municipal.

L'Assomption, le 18 janvier 1985

Le secrétaire-trésorier,
GAÉTAN LEMIEUX

39412

Municipalité régionale de comté de Maskinongé

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée Catherine J. McMurray, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté de Maskinongé, qu'un avis a été publié au journal « L'Écho de Louiseville/Berthier », le 8 janvier 1985 et le 15 janvier 1985 (journal desservant le territoire de la municipalité régionale de comté de Maskinongé) concernant les im-

meubles à être vendus à l'enchère publique (selon la loi) pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les frais encourus avant la vente.

Louiseville, le 16 janvier 1985

39411

La secrétaire-trésorière,
CATHERINE J. McMURRAY

Municipalité régionale de comté des Laurentides

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté des Laurentides, que la publication de l'avis et la liste des immeubles à être vendus, le 14 mars 1985, pour défaut de non-paiement des taxes, ont été publiés au journal « L'Information de Nord », les 14 et 21 janvier 1985, et ce, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Saint-Faustin, le 22 janvier 1985

39426

Le secrétaire-trésorier,
MARTIAL FILLION, *avocat*

Municipalité régionale de comté des Maskoutains

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté des Maskoutains, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus, le 14 mars 1985, pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal « Le Courrier », aux éditions des 16 et 23 janvier 1985, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 1985

39473

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-MARC LALANDE

Errata

LE BOTTIN DES MÉDECINES DOUCES DU QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de constitution paru à la *Gazette officielle du*

Québec, le 1984 04 21, à la page 1584 du numéro 16, relativement à « LE BOTTIN DES MÉDECIN DOUCES DU QUÉBEC INC. », de façon à ce que la dénomination sociale se lise: « LE BOTTIN DES MÉDECINES DOUCES DU QUÉBEC INC. »

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2168-3362

21

GESTION DEGIMI INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de continuation paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1984 05 19, à la page 2253 du numéro 20, relativement à « GESTION DEGIMI INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1976 07 02.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1468-1381

21

ADMINISTRATION STAPAN LTÉE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de continuation paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1983 11 19, à la page 5214 du numéro 46, relativement à « ADMINISTRATION STAPAN LTÉE », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1975 12 03.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1463-4430

21

LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE LIMITÉE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de continuation paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1983 11 19, à la page 5220 du numéro 46, relativement à « LES PRODUITS DE CIMENT SHER-

BROOKE LIMITÉE », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1944 04 18.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1161-4880

21

LES CONSTRUCTIONS N.D.R. INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1984 04 07, à la page 1401 du numéro 14, relativement à « LES CONSTRUCTIONS N.D.R. INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: « LES ENTREPRISES DONALD L'HÉBREUX LTÉE ».

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2161-8442

21

CERCLE DE LA JOIE (ÂGE D'OR) D'ARTHABASKA

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis de lettres patentes paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1984 04 21, à la page 1599 du numéro 16, relativement à « CERCLE DE LA JOIE (ÂGE D'OR) D'ARTHABASKA », de façon à ce que la dénomination sociale se lise: « CERCLE DE LA JOIE (ÂGE D'OR) D'ARTHABASKA ».

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2166-7613

21

GOLF BEATTIE-LA SARRE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis de lettres patentes paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1984 05 05, à la page 2048 du numéro 18, relativement à la corporation « GOLF BEATTIE-LA SARRE INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1958 04 12.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1181-1395

21

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME —
LOI SUR L'MUNICIPALITÉ DE RAINVILLE (*Requête*)

380

AVIS DIVERS

ASSOCIATION DE SOCCER AMATEUR DE LACHINE
INC. (*L.P.*)

381

LACHINE AMATEUR SOCCER ASSOCIATION INC.
(*L.P.*)

381

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SYLVÈRE (*Mutations
immobilières, L.R.Q., chap. M-39*)

381

SUCCESSION ALAIN POWERS (*Bénéfice d'inventaire*)

381

SUCCESSION BENOIT BOISSONNEAULT (*Bénéfice
d'inventaire*)

382

SUCCESSION CAROL MARQUIS (*Bénéfice d'inventaire*)

382

SUCCESSION CLAUDETTE DUBÉ LAPLANTE (*Bénéfice
d'inventaire*)

382

SUCCESSION DENIS CHARETTE (*Bénéfice d'inventaire*)

382

SUCCESSION FERNAND COUTURE (*Bénéfice
d'inventaire*)

383

SUCCESSION MAURICE PELLETIER (*Bénéfice
d'inventaire*)

383

SUCCESSION YVAN LÉVESQUE (*Bénéfice d'inventaire*)

383

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT —
LOI SUR LESCAISSE D'ÉCONOMIE DES IMPRIMEURS (*Fusion*)

383

PRINTERS CREDIT UNION (*Fusion*)

383

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES
QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL —
LOI SUR LE

DEMANDES

Abraham Dwight Joseph

384

André Joseph Yvon François Guichaoua

384

Augustine Dupont

384

Diran Agop Loris Garabedian

384

Dominique Alain

384

Drago Freudenreich

384

Émilienne Pelletier

385

Georgette Aline Morin

385

Houshang Nazemi

385

Irit Pinto Akhmed

385

Jeannine Murielle Anne Marie Blanchard

385

Joseph Armand Rolland Michel English

385

Joseph Cupidon Armand Jean Vallée

385

Joseph Ernest Henri dit Laurent Lecompte

385

Joseph Lactance Aimé Turcotte

386

Joseph Mario Savard

386

Josephine Regdos

386

Laure Aimée Dumais

386

Léo-Paul Hudon et Rosalie Létourneau

386

Léopold Gingras

386

Lorraine Gagnon

386

Louise Angers

386

Marie Dominique Anne Judith Mireille Audet

387

Marie Noella Lise St-Gelais

387

Marie-Claude Isabelle Morin

387

Marie-Floriane Hébert

387

Marie-Laurence Bélanger

387

Olive Noélie Belzile

387

Simonne Angers

387

Steven Sauvé

387

Yvonne Lefrançois

388

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

388

QUÉBEC c. DENIS ROUSSEAU (*Assignment*)

388

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

388

QUÉBEC c. FRAIDOUN H. BARAPOUR (*Assignment*)

388

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

388

QUÉBEC c. HAROUTIOUN AYZAZIAN (*Assignment*)

388

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

388

QUÉBEC c. HILDA LEE BASCH (*Assignment*)

388

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

389

QUÉBEC c. KATHRYN FRANKLYN (*Assignment*)

389

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

389

QUÉBEC c. NABIL ABOUBAKR (*Assignment*)

389

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

389

QUÉBEC c. PIERRICK RAOUL (*Assignment*)

389

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

389

QUÉBEC c. VITTORIO DE FACCIO (*Assignment*)

389

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

390

QUÉBEC c. YVANIA CHIRINOS (*Assignment*)

390

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

390

QUÉBEC c. YVES PELTIER (*Assignment*)

390

COMMISSIONS D'ENQUÊTE —
LOI SUR LES

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

390

SUR LA TRAGÉDIE DU PONT DE LA RIVIÈRE

390

SAINTE-MARGUERITE À SEPT-ÎLES

390

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

311

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

311

BOTTIN DES MÉDECINES DOUCES DU QUÉBEC INC.

437

(Erratum)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

334

ADMINISTRATION STAPAN LTÉE (*Erratum*)

438

GESTION DEGIMI INC. (*Erratum*)

438

PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE LIMITÉE

438

(Erratum)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

346

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

349

CONSTRUCTIONS N.D.R. INC. (*Erratum*)

438

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES

361

ASSOCIATION DE SOCCER AMATEUR DE LACHINE

381

INC.

CERCLE DE LA JOIE (ÂGE D'OR) D'ARTHABASKA

438

*(Erratum)*GOLF BEATTIE-LA SARRÉ INC. (*Erratum*)

438

LACHINE AMATEUR SOCCER ASSOCIATION INC.

381

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

368

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)	369
CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)	370
CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32)	371
CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)	374
DISSOLUTION (Article 28)	375
DISSOLUTION — DEMANDES DE	
1847-8222 QUÉBEC INC.	391
2163-2336 QUÉBEC INC.	391
2165-0874 QUÉBEC INC.	391
2166-2069 QUÉBEC INC.	391
A. FRÉCHETTE & ASSOCIÉS LTÉE	391
AMICALE DE BUCKINGHAM INC	392
BAR GUY PÉPIN INC.	392
BEAUMARK AGENCIES INC.	392
BEDINI HOLDINGS INC.	392
BRASSERIE FARWEST INC.	392
C. CHARCOM INC.	392
C.J. MASSÉ INC.	392
CENTURA BUILDING CORP.	392
CLUB DE RADIO AMATEUR NICOLETAIN INC	393
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS RIVERVIEW	393
D.H.D. INDUSTRIES LTD.	393
DENANPIER INC.	393
DÉVELOPPEMENT DU LAC MANON INC.	393
DOMAINE DU GRAND LAC DES CÈDRES INC.	393
ÉCOLE D'AIKIDO DE QUÉBEC INC.	393
GESTION BEDINI INC.	392
GESTION RE-VIN INC.	394
GESTION SER-BEL INC.	394
HAUTE COIFFURE FRÉDÉRIC INC.	394
IRO SALES CORPORATION	394
J.B. LEMIEUX & ASSOCIÉS INC.	394
LES CARROSSERIES ROLAND TARDIF INC.	394
LES ENTREPRISES BOILARD ET LOUBERT INC.	394
LES EXPLOITATIONS SENECA (QUÉBEC) LTÉE	394
LES IMMEUBLES BARTHÉLEMY INC.	395
LES IMPRIMEUSES PIKE LTÉE	395
LES INDUSTRIES D.H.D. LTÉE	393
LES MOUSTIQUES DE GAGNON INC.	395
LIGUE DE BASEBALL MINEUR D'ALMA	395
MARCHÉ GUY ST-AMANT LIMITÉE	395
MEUBLESCO INC.	395
NEW PITFIELD RESTAURANT INC.	395
ODYSSÉ HOLDINGS LTD.	396
PÂTISSERIE LA FRINGALE INC.	396
PIKE PRINTING MACHINERY LTD.	395
PLADYN INC.	396
QUALTEX LIMITED	396
QUALTEX LIMITÉE	396
RAMA FOODS LTD.	396
RESTAURANT NOUVEAU PITFIELD INC.	395
RESTAURANT PAMMS LTÉE	396
RIVERVIEW INVESTMENT CORP.	393
ROMÉO CARLOS INC.	396
SCHOLAREX QUÉBEC INC.	396
SENECA DEVELOPMENT (QUÉBEC) LTD.	394
SLOAN ENTERPRISES INC.	397
SOCIÉTÉ COMMERCIALE MARGAN INC	397
SOCIÉTÉ DE GESTION HABRA INC.	397
TABAGIE PHILIPPE INC.	397

TECHNI-POMPE INC.	397
VAI TRÉDO INC.	397

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — NOUVEAUX (Articles 12 et 224)	373
-----------------------------------------------------------------------------	-----

DIVERS

GARDERIE «TROIS P'TITS TOURS» (Assemblée)	397
-------------------------------------------	-----

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	378
--------------------------	-----

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	379
--------------------------	-----

COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

AGENCE DE SÉCURITÉ ET D'INVESTIGATION COOP DE TRAVAIL CÔTE-SUD (Modification)	400
CENTRE COOPÉRATIF DE LOCALX COMMUNAUTAIRES DE SHERBROOKE (Modification)	399
CLUB COOPÉRATIF ALIMENTAIRE DE HUNTINGDON (Liquidation)	398
COOP DE RÉPARATION DE CAMIONS DIESEL CADIEX CADIMAC DE QUÉBEC (Fusion ordinaire)	398
COOP FORESTIÈRE DE STE-ROSE (Modification)	399
COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES DE CHÂTEAU-RICHER (Continuation d'un syndicat coopératif en coopérative)	399
COOPÉRATIVE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (Modification)	400
COOPÉRATIVE DE PÊCHE NORDIQUE (Modification)	400
COOPÉRATIVE DE SERVICES EN BIENS DE CONSOMMATION DU QUÉBEC (Modification)	400
COOPÉRATIVE DE SERVICES ET DE LOISIRS DU DOMAINE LE RELAIS (Continuation d'un syndicat coopératif en coopérative)	399
COOPÉRATIVE DE TRAVAIL EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MONTREAL) (Modification)	400
COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS (Modification)	400
COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE VIANDE DE L'ESTRIE (Dissolution)	398
COOPÉRATIVE D'HABITATION DU GRAND PORTAGE (SHERBROOKE) (Modification)	400
COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ALLUMETTIÈRE DE HULL (Modification)	400
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE FIEF DE POINTE-ST-CHARLES (Modification)	399
COOPÉRATIVE D'HABITATION «LE PORT D'ATTACHE» DE LAVAL (Liquidation)	398
COOPÉRATIVE D'HABITATION «LES ÎLOTS CANTIN DE POINTE ST-CHARLES» (Modification)	399
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE ST-HONORÉ DE TÉMISCOUATA (Modification)	399
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU BAS ST-MAURICE (Modification)	399
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE HARPELL (Modification)	399
PÊCHERIES COOP RIVIÈRE-AU-TONNERRE, SHELDRAKE (Modification)	399
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES BOIS-FRANCS (Fusion par absorption)	398

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

Fernand Belzile	400
Gaston Otis	400

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS DES ISRAËLITES DE BESSARABIE (<i>Dissolution</i>)	401
LA PRUDENTIELLE D'ANGLETERRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (CANADA) (<i>Délivrance de permis</i>)	401

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CAISSE D'ÉCONOMIE MARQUETTE	401
-----------------------------	-----

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SAINT-GABRIEL (<i>Constitution d'une régie intermunicipale</i>)	401
-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----

PROCLAMATIONS

Annexion d'une partie de territoire situé dans la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus	402
Annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Sainte-Julie à la municipalité du village de Laurierville dans la municipalité régionale de comté de L'Érable	402

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	403
--------------------------------------------------	-----

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	379
-------------------------------	-----

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE DE SANTÉ SAINT-JEAN-EUDES (L.P.S.)	410
CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU (L.P.S.)	410

SOUSSIONS — DEMANDES DE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON	410
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-COLÉRAINE	411
VILLE DE GREENFIELD-PARK	412
VILLE DE LORETTEVILLE	412
VILLE DE MONTMAGNY	413
VILLE DE SAINT-HUBERT	414
VILLE DE SAINT-JÉRÔME	415
VILLE DE SEPT-ÎLES	416
VILLE DE VAUDREUIL	417

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLES DE L'OUEST DE MONTRÉAL (<i>Changement de nom</i>)	417
--------------------------------------------------------------------------------------------	-----

VENTES PAR SHÉRIF

ABITIBI

CAISSE POPULAIRE D'AMOS c. DUFOUR	418
CAISSE POPULAIRE D'AMOS c. THÉÂTRE ROYAL (AMOS) INC.	418
CAISSE POPULAIRE DE DUPUY c. FERME ATOMAS DUPUY INC. ET AL.	419
SERVICES FINANCIERS AVCO QUÉBEC LTÉE c. DESROSIERS ET AL.	420

CHICOUTIMI

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. TREMBLAY	420
----------------------------------------	-----

DRUMMOND

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'YAMASKA c. ST-HILAIRE ET AL.	421
-------------------------------------------------------------	-----

GASPÉ

IMMEUBLES HOUSEHOLD CANADA LIMITÉE c. DEVOUGE	422
--------------------------------------------------	-----

JOLIETTE

CAMILLE DIONNE INC. c. AUTODROME ST-CALIXTE INC.	422
-----------------------------------------------------	-----

MINGAN

VILLE DE PORT-CARTIER c. STUART VAILLANCOURT ET AL.	423
--------------------------------------------------------	-----

MONTRÉAL

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. CARROSSERIE D'AUTO PERFECTION INC. ET AL.	424
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BOURDAGES	424
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GRAVEL	425
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES FERMES JEAN MARC LASNIER INC. ET AL.	426
BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTER CHARGE) c. LABBÉ	428
BANQUE TORONTO DOMINION c. 128320 CANADA INC.	428
BANQUE TORONTO DOMINION c. 128320 CANADA INC.	429
BANQUE TORONTO DOMINION c. 128320 CANADA INC.	430
BANQUE TORONTO DOMINION C. 128320 CANADA INC.	431
BANQUE TORONTO DOMINION c. 128320 CANADA INC.	431
BANQUE TORONTO DOMINION c. 128320 CANADA INC.	432
BANQUE TORONTO DOMINION c. 128320 CANADA INC.	433
RACETTE c. MAYBURY	433
SAVARD ET AL. c. BEAULIEU ET AL.	434
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. BRÛLÉ ET AL.	434

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ROUTHIER	435
----------------------------------------	-----

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE ROYALE DU CANADA c. ABATTOIR NICHOL INC.	435
ROBERT & ROBERT (1978) LTÉE c. GOULET	436
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON c. GAGNON ET AL.	436
VILLE DE MAGOG c. PERRIER	436

**VENTES POUR TAXES, AVIS DE
PUBLICATION**

MRC DE L'ASSOMPTION	437
MRC DE MASKINONGÉ	437
MRC DES LAURENTIDES	437
MRC DES MASKOUTAINS	437



